

Feuille d'Avis du Valais

ET JOURNAL DE SION - QUOTIDIEN INDÉPENDANT

Impression : GESSLER S.A. Sion
Tél (027) 2 19 05 - 2 31 25

PRIX DE L'ABONNEMENT
1 an Fr. 42.— | 3 mois Fr. 12.—
6 mois Fr. 22.— | Le N° Fr. —.30
Etranger, demandez les conditions

Règle des annonces
PUBLICITAS S.A., SION
Tél. (027) 2 44 22
Agences à Brigue et Martigny
Annonce 16,5 ct. le mm
Avis mortuaire 40 ct. le mm.
Réclame 60 ct. le mm.

TIRAGE CONTROLE : 12 848 ex.

La BELLE MAROQUINERIE

de qualité

chez le spécialiste

Vallotton

Rue du Rhône

SION

P 701 S

De Gaulle s'achemine-t-il vers un retournement des alliances ?

L'opinion française marque une certaine inquiétude vis-à-vis de la politique étrangère du Général de Gaulle dont les sentiments d'hostilité envers les Etats-Unis, la constante attitude de défi à l'égard de Washington et la volonté bien arrêtée de faire tout ce qui peut être désagréable aux Américains, laisse craindre un dangereux retournement des alliances.

La manière dont fut fêté à son départ l'ambassadeur Vinogradov, qui ne cachait ses sympathies gaullistes et avait incontestablement réussi à se rendre très populaire parmi ses collègues du corps diplomatique, dont il était un des doyens, ainsi que dans les milieux de la haute société parisienne, les moins suspects de sympathie pour la politique du Kremlin, puis l'empressement avec lequel fut accueilli son successeur M. Zorine, premier vice-ministre des Affaires étrangères et membre du Comité central, venu de Russie avec la ferme intention d'aller au-delà de la politique du sourire que l'URSS pratique depuis quelques mois à l'égard de l'Elysée, sont significatifs.

La cordialité de la réception réservée ensuite à Paris à M. Gromyko a encore accentué l'impression que le rapprochement avec Moscou se poursuit avec autant de constance que, à l'opposition s'accumulent les témoignages d'hostilité envers la politique du Président Johnson. Comme le remarquait dernièrement l'ambassadeur André François Poncet : il est inutile de se payer de mots, à l'heure actuelle l'amitié franco-américaine est morte. Elle pourra ressusciter : c'est certain, mais il est grave, au moment où l'on fête le 20ème anniversaire de la victoire alliée, de voir à quel point le fossé s'est creusé entre Français et Américains.

Le nationalisme, dans ce qu'il a de plus dangereux, à l'heure où les événements et la marche inexorable du temps prônent au contraire le rassemblement des peuples libres et les concentrations de forces inspirées d'un même idéal humain pour éviter le retour à la sinistre politique qui a, durant le dernier siècle, abouti à tant de tueries, se pare du titre d'indépendance. C'est au nom d'une conception très spéciale de l'indépendance que

l'Elysée prend des mesures qui inquiètent sérieusement ses alliés. Bonn craint de voir toujours renvoyer à plus tard, après 20 ans d'attente, la solution de la question de la réunification des deux Allemagnes et le rapprochement Paris-Moscou préoccupe le Chancelier Erhard.

L'unification de l'Europe, qui était en bonne voie l'an dernier, marque le pas en raison de la politique du Chef de l'Etat français qui ne veut pas, malgré tout ce que peuvent lui faire remarquer les autres partenaires de la Communauté européenne, abandonner ou modifier sa théorie de l'Europe des patries. De tous les côtés, on se trouve, en raison de l'obstruction de l'Elysée, aussi bien dans les réunions de l'O-TAN, qu'au Conseil de l'Europe à Strasbourg et même à l'OTASE, dans l'impossibilité d'avancer et l'on piétine lamentablement.

A quoi veut-on en venir avec ce flirt franco-soviétique ? Il semble bien que ce soit une illusion de se figurer que Paris arrivera à faire renoncer Moscou à la politique des deux Allemagnes. Le rapprochement de l'Elysée et du Kremlin ne paraît du reste pas faire évoluer non plus l'attitude des communistes français qui sont toujours résolument hostiles à la politique sociale, économique et financière du gouvernement Pompidou, exécuteur des volontés du Président de la République.

Ce rapprochement avec l'URSS ne peut en réalité que favoriser à l'intérieur du pays le parti communiste français que de Gaulle a pourtant attaqué bien souvent, lui reprochant de prendre ses directives à l'étranger. L'ancien Président du Conseil René Pleven, remarque dans son journal breton que le jeu de cavalier seul de la France n'entraîne personne d'autre que les solliciteurs d'emprunts. « La politique étrangère d'un grand pays,

(suite page 8)

CANNES

PETITE PLANÈTE

Il y en a qui ont de la chance. Ainsi les Cannois — ou Canetons ou Canaris, allez savoir.

Non seulement, chaque printemps, ils peuvent assister les premiers à la présentation des chefs-d'œuvre cinématographiques de l'année, mais le Festival leur offre encore toutes sortes d'autres avantages.

Coctèles par-ci, coctèles par-là ; réceptions municipales, départementales, nationales, et internationales sans compter les privées : ce n'est pas rien de pouvoir frôler les étoiles à journées et nuits faites.

Les grandes et les petites, les habillées et les autres.

Tel nous apparaît du moins le spectacle, d'assez loin.

Vu de près, il doit être plus intéressant encore.

Pour le voir de près, il faut sans doute fréquenter les boîtes de nuit, ces églises ultra-modernes où des sectes dévoties rendent hommage à des divinités diverses.

Whisky, Champagne, Starlets, Danseuses et Danseurs dont les sexes se confondent dans des abîmes d'hésitation, et tout, et tout, sous le patronage du Septième Art dont les annexes sont très variées.

Là s'exhibent des bataillons de corps souvent bien faits, agréables à voir, heureux de s'offrir sur l'autel de l'art, de l'or et de la renommée.

Brassez, ajoutez, agitez, une pincée de scandale, une brassée de publicité, secouez, renversez, et vous obtiendrez demain de nouvelles vedettes.

Il était temps ! Nous en manquons depuis une semaine.

Seulement voilà : ce n'est pas facile du tout d'obtenir un bon petit scandale, aux jours où nous sommes.

On a beau se creuser les méninges : la liste semble épuisée des gestes, des attitudes, des paroles qui pourraient surprendre.

Eh bien ! Stella Darnell, 21 ans, vient de fournir la preuve d'une intelligence créatrice peu commune.

Elle a trouvé, elle a trouvé et ça a parfaitement réussi.

On parle d'elle, vous voyez bien, jusque dans notre arrière-province. On la cite, on la nomme, on la montre, on la blâme, on la loue : elle va donc gagner beaucoup d'argent.

Ce qu'elle a trouvé ?

Pendant au moins dix minutes, elle réglait, toute seule, la circulation piétonne, vélocipédiste et automobile devant l'Hôtel Carlton.

En faudrait-il si peu pour attirer l'attention du monde sur une belle fille ?

Attendez : C'est qu'elle la réglait dans l'appareil que l'on voit aux statues de Rodin et de Bourdelle : les seins au vent.

Un joli vent marin qui folâtrait avec délices à l'intérieur des terres.

Où, pendant dix à onze minutes, la déesse en monokini indiqua aux voyageurs la direction qu'ils devaient prendre.

Comme les voyageurs de toutes espèces, brusquement, n'eurent plus envie de voyager, l'embouteillage devint immense.

Ce qui attira la présence des gardiens de l'ordre public, émus par cette concurrence déloyale.

Pas très pressés, du reste, de reprendre en mains les rênes du pouvoir.

Enfin, ils se décidèrent.

— No ! dit-elle.

Panier à salade, salle de police, amende pour outrages aux mœurs : Est-ce payer trop cher une immense célébrité ?

Sirius.

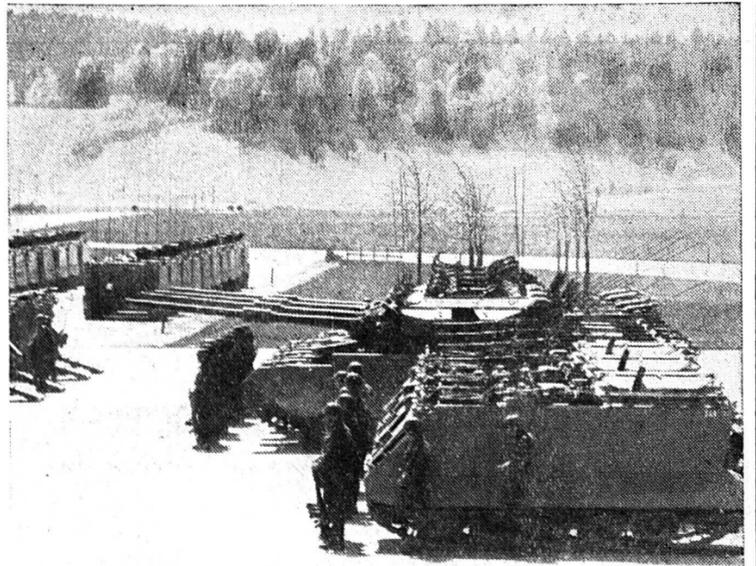
Berne en quatre points

De plus en plus, à mesure que le nombre des automobilistes augmente, la route se transforme en une piste tragique, trop souvent faite de mort et de sang. Les organes compétents s'efforcent, par tous les moyens mis à leur disposition, à faire diminuer les effets désastreux de ce cancer qu'est l'indiscipline des usagers, qu'ils soient conducteurs de voitures, de motocyclettes, de vélos, ou qu'ils soient tout simplement piétons. Mais hélas, jusqu'à ce jour, en dépit d'un travail intense de la part de la police, aucun résultat vraiment positif n'a encore été obtenu. Aussi, en désespoir de cause, imitant d'autres villes et d'autres cantons, la police de la Ville fédérale de la circulation va intensifier ses contrôles dans toutes les artères, mais, cette fois-ci, d'une façon spéciale : les agents seront en civil. Il sera plus facile de surprendre les uns et les autres qui auront violé prescriptions routières et signaux divers.

« Club de midi pour jeunes filles ? » J'avoue que, lorsque j'ai entendu parler de la chose, ce fut un vrai point d'interrogation. De quoi pouvait-il bien s'agir ? Renseignements pris, ma pâle lanterne fut gentiment éclairée. La section bernoise des « Amies de la jeune fille », fort honorable institution, a créé récemment un « Club de midi pour jeunes filles ». Dans une ville comme Berne, ville fédérale de surcroît, les jeunes filles sont nombreuses qui ne sont pas de la cité et ne savent pas où aller manger. Elles viennent de la campagne, de quelques autres villes du canton ou du pays, soit pour leurs études, soit pour un apprentissage, soit encore pour y gagner directement leur vie. Un endroit accueillant est donc le bienvenu.

Ce « Club de midi » est formé de plusieurs locaux, fort simples mais très agréables où les jeunes filles, qui apportent elles-mêmes leur repas, Marcel Perret. (suite page 8)

Le première division mécanisée de la Suisse



La première unité complètement mécanisée de l'armée suisse, dont la création est prévue selon la réorganisation de l'armée, entrée en vigueur en 1961, a été présentée au public à Thoun. Jusqu'à la mise en service du véhicule blindé de combat M-113 (63) de provenance américaine, une lacune a été signalée, parce que l'infanterie d'accompagnement (dragons portés), qui se déplaçait au moyen de véhicules conventionnels à roues non-blindés, était vulnérable et pas assez mobile. Cette lacune n'existe plus maintenant : le bataillon de dragons est devenu « bataillon de grenadiers de chars », ayant à sa disposition la M-113. Notre photo montre les nouveaux véhicules blindés de combat M-113 (en avant) et des chars de combat du modèle « Centurion » (au fond) prêts pour démarrer.

Une vallée du Jura : l'Erguel

Ce nom sonne, mystérieux à souhait. Vient-il du celtique, du romain ou du burgonde ? Le pays doit-il son appellation au comte du même nom, dont les restes du château dorment dans les environs de Saint-Imier, ou le comte doit-il le sien au pays ? Des spécialistes s'amusent à deviner ou à affirmer. Laissons-les à leur jeu et contentons-nous de savourer le vocabulaire et son mystère !

Il désigne d'abord et avant tout la vallée de la Suze, ce ruisseau descendu du plateau franc-montagnard et qui aboutit en rivière au lac de Bièvre. La Suze a creusé, au cours des siècles et des millénaires, son lit entre le Chasseral, le plus haut sommet du Jura, et le Mont-Soleil, dont le nom chante bien et signifie tout un programme. De fait, les jours d'été, ce mont apparaît dans un rêve de lumière au voyageur qui le regarde du haut plateau. En hiver, les sportifs y trouvent des champs de neige éblouissants. Quant au Chasseral, qu'a si magnifiquement exalté notre ami Lucien Marsaux, il réunit en un seul bloc la

solitude et le froid des Alpes et la douce verdure des pentes jurassiennes. La Combe-Grède, paradis des botanistes, lui pend au flanc comme un bijou de haute valeur.

Et le tout aboutit à l'Erguel et à sa vallée. L'ouverture est si étroite, au sommet, que les gens ont appris à parler de vallon d'abord. Ce n'est que plus bas, beaucoup plus bas, que l'on peut songer à dire vallée. A ce moment, et sur quelques kilomètres, le paysage vous prend une allure de plateau dégagé, d'espace libre, et permet d'évoquer la fertilité des champs. Puis, bien vite, les montagnes se rapprochent et l'on pense à la cluse, terme si à la mode dans le Jura. L'étranglement de Sonceboz force à passer sous un tunnel pour retrouver un certain dégagement jusqu'à Reuchenette. Et soudain, les rochers se font menaçants et accaparent la place de la verdure. Nous voici dans les célèbres gorges que nos frères alémaniques ont baptisées le Taubenloch. Merveilles pour le piéton et le touriste du dimanche, ces gorges font le désespoir des automo-

bilistes pressés (existe-t-il un automobiliste non pressé ?), tant la route a de la peine à creuser son passage dans ces rochers d'enfer. Plus bas, c'est Bièvre, la ville ouverte à tous les vents de l'avenir : la poésie de la Suze s'y perd dans le prosaïsme.

Au lointain moyen âge, un moine s'en vint du Nord défricher ou enseigner à nouveau le pays d'Erguel. De vastes forêts peuplaient sa solitude, mais son travail et sa prière finirent par faire de la contrée une halte pieuse où l'on s'arrêtait sur le chemin de Lausanne, capitale de la mysticité chrétienne de la Bougondie. M. Maxime Gorce, en trois volumes magnifiques, nous a conté ces légendes et ces miracles.

Puis la vie a tourné, l'évêque de Bâle est apparu. Pauvres de terre, les paysans d'Erguel ont appris à occuper les longues soirées d'hiver à la fabrication des montres. De pères en fils, ils en sont arrivés à créer des tendances spécifiques et un goût du

Charles Buchat. (suite page 8)

En marche vers la 4e session du Concile Eglise et problèmes de la vie terrestre

Le schéma XIII — dont il a été déjà souventes fois question dans ces colonnes — a un objectif très précis et très nettement délimité.

Il ne s'agit ni de la vocation de l'homme à la vie éternelle ni de ce qui relève directement de l'Eglise sur le plan surnaturel.

Tout ceci en effet — qui est la raison essentielle de l'Eglise — fait l'objet des autres schémas.

Il ne s'agit pas ici, non plus, d'une sorte de présentation de l'Evangile au

monde moderne : c'est le but même de tout le Concile.

Ce dont il est question — et c'est là l'originalité de ce schéma XIII — c'est de montrer que si l'Eglise a pour mission essentielle d'orienter l'homme vers sa vocation surnaturelle, elle éclaire en même temps tous les problèmes de son existence terrestre et elle lui rend, sur le plan purement terrestre, les services les plus éminents.

Si chez l'Eglise, en effet, prévaut la préoccupation de sauver les âmes, nul-

le société n'a, pourtant, plus concouru à l'instruction et au bonheur temporel de l'homme.

Pie XI a fort bien mis en lumière, dans sa belle encyclique « Ubi arcano Dei consilio », cet aspect de l'action de l'Eglise :

« Quoique l'Eglise, par ordre divin, tende directement aux biens spirituels et non aux biens périssables, cependant, comme tous ces biens sont dé-

G. Creffol (suite page 8)

Fleurissez vos balcons

géraniums

pelargonium le pot 3.-
 lierre 2.50
 zonale 2.50

pétunias

carton de 3 pces. 2.-

bégonias

carton de 4 pces. 1.90



MIGROS



La réunion se poursuit dans la spacieuse Taunus 17M...

Bien souvent, une réunion d'affaires se prolonge en dehors de la salle de conférence. Dans la spacieuse Taunus 17M, vous êtes à l'aise pour continuer la discussion.

La 17M fait large place à 6 hommes d'affaires. On est bien assis (ses sièges sont confortablement rembourrés), on voit bien (elle offre une grande surface vitrée), et on entend bien dans la Taunus 17M (son moteur en V est silencieux). Grâce à sa voie extra-large, vous roulez sans secousses. Fumez-vous? Une pres-

sion du doigt suffit pour purifier l'atmosphère. De l'air frais circule constamment et chasse la fumée par d'étroites ouïes d'évacuation. Etes-vous pressé? Les accélérations de la Taunus 17M sont foudroyantes et elle «tient» le 145 en se jouant. Vous changez facilement de vitesse grâce à la boîte à 4 rapports entièrement synchronisés, et vous pouvez compter sur ses freins à disque en toute circonstance. Et l'entretien de la 17M est économique: pas de graissage, vidange

tous les 10000 km seulement, consommation exceptionnellement basse.

(Bien entendu, les nombreux avantages de la Taunus 17M se prêtent aussi bien aux excursions en famille qu'aux réunions d'affaires.)

Fr. 9250.-
(2 portes, 9/78 CV)

Autres modèles: Taunus 17M 4 portes, 9/78 CV; 17M Station-wagon 5 portes, 9/78 CV.

FORD TAUNUS 17M

Moteur en V 1,7 litre • Freins à disque à l'avant • Voie extra-large • Ventilation avec évacuation d'air

SIERRE: Garage du Rawil SA, tél. (027) 5 03 08 — SION: Kaspar Frères, Garage Valaisan, Rue St-Georges, tél. (027) 2 12 71 — COLLOMBEY: Garage de Collombey SA, tél. (025) 4 10 49.

BRIG: Franz Albrecht, Garage des Alpes — CHARRAT: René Brullin, Garage de Charrat — GRONE: Théodulox Frères, Garage — MARTIGNY: M. Masotti, Garage de Martigny — MONTANA: Pierre Bonvin, Garage du Lac — MORGINS: Robert Diserens, Garage — VISP: Edmond Albrecht, Garage. P. 3333 Z

ON DEMANDE

ouvrières de vigne

pour durée environ 15 jours - 1 mois (juin). Transport assuré dès gare ou poste de Sion.

Tél. (027) 2 41 93 dès 19 heures.

P 17735 S

Hôtel Mischabel, 3906 Saas-Fee cherche pour début juin

2 filles de cuisine 1 fille d'office

Très bon gain. Offres à la direction

Tél. (028) 4 81 18

P 31765 S

GRUMES MELEZE

Bille de pied 1er choix, bois fin d'Autriche. Livrable également en sciage sec et vert. Encore quelques wagons disponibles.

LE COMPTOIR DU BOIS S. A.
LAUSANNE - MALLEY

Tél. (021) 25 31 28 - 29

P 2245 L



**MERCEDES - BENZ
AUTO-UNION - DKW**

Vente voitures et camions
Egalement grand choix d'occasions



GARAGE HEDIGER
S I O M Tél. (027) 4 43 88
P 348 S

M

Migros Genève

cherche un

ADJOINT AU CHEF

de l'entrepôt « fruits et légumes »

pour le seconder dans sa tâche et le remplacer pendant son absence.

Qualités requises :

- autorité naturelle pour diriger les hommes ;
- connaissance du domaine fruits-légumes-fleurs ;
- sens de l'organisation ;
- savoir tenir correctement les documents administratifs du département.

Bon salaire, caisse de retraite, assurance complémentaire et tous les avantages sociaux d'une entreprise d'avant-garde.

Adresser les offres manuscrites complètes au Service du personnel de la SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS GENEVE case postale, 1227 Carouge.

P 91042 X

TOUR D'ITALIE - TOUR Galbo prend sa revanche

Le jeune Italien Luciano Galbo a finalement endossé le maillot rose qui lui avait été trop rapidement attribué dimanche et qu'il dut céder à son camarade d'équipe Chiappano.

Galbo, en remportant la troisième étape l'Aquila-Rocca di Cambio dont l'arrivée était jugée en côte, à 1.434 m. d'altitude, après une ascension de 21 kilomètres, a non seulement dépassé Chiappano de son maillot mais a également mis fin à une échappée solitaire de son équipier Bailetti.

La course, disputée par une chaleur torride, fut dans l'ensemble monotone et après une tentative de Bitossi contrôlée par Aldo Moser puis contrée par le peloton. Les coureurs effectuèrent au train l'ascension du col de la Forca Caruso (1.107 m. - 62 km.) au sommet duquel Taccone précédait de peu Dancelli, Meco et Zancanaro.

Après cent km. de course, trois hommes réussirent à s'échapper: Bailetti, Baffi et Lorenzi. Ils comptèrent quatre minutes d'avance à l'attaque du col de Tornimparte. Dans la descente, Bailetti faussait compagnie à ses camarades d'échappée et attaqua la côte de Rocca di Cambio avec 3'20 d'avance sur un peloton de vingt coureurs comprenant tous les meilleurs Italiens et le Belge Boucquet. C'est alors que Galbo contre-attaqua. Rejoignant et dépassant Bailetti à dix kilomètres de l'arrivée. On assista à des tentatives de Passuello. A deux reprises de Dancelli rejoint par Taccone puis par Zilioli, cette série de démarrages fit fondre l'avance de Galbo qui parvint à distance de cinq secondes de Zilioli, de sept secondes Bitossi, et de neuf secondes avec un retard supérieur à six minutes. A la 29e place soit en même temps que Chiappano, maillot rose de la veille.

Classement de la 3e étape L'Aquila-Rocca di Cambio (199 km.): 1. Luciano Galbo (It) 6 h. 23'02 (moyenne 31 km. 171); 2. Italo Zilioli, à 5"; 3. Bitossi, à 7"; 4. Dancelli, à 9"; 5. Massignani; 6. Poggiali; 7. Gimondi; 8. Balmamion; 9. Passuello; 10. Cornale; 11. A. Moser; 12. Adorni; 13. Taccone; 14. Mugnaini; 15. de Rosso, même temps; 16. Negro, 6 h. 23'24; 17. Ferretti 6 h. 24'13"; 18. Schiavon, même temps; 19. Maelli, 6 h. 24'38; 20. Fontana, 6 h. 25'05; 21. Fabbri, 6 h. 25'11; 22. Pambianco, 6 h. 26'18; puis: 29. René Binggeli (S), 6 h. 29'25".

Classement général: 1. Luciano

Galbo (It) 17 h. 01'06"; 2. Aldo Moser, à 24"; 3. Negri, à 37"; 4. Pambianco, à 3'31"; 5. Zilioli, à 4'07"; 6. Dancelli et Gimondi, à 4'11; 8. Poggiali, à 4'17"; 9. Taccone, à 4'22"; 10. Bitossi, à 4'28"; 11. Massignani, de Rosso, Adorni, Mugnaini, Passuello, Balmamion, à 4'30"; 17. Ferretti, à 5'13"; 18. Carlesi, à 5'16; 19. Schiavon, à 5'32"; 20. Mealli, à 5'38"; puis: 28. René Binggeli (S) à 11'50".

Grand Prix de la Montagne à l'issue de la 3e étape: 1. Taccone et Bailetti, 30 p.; 3. Doncelli et Adorni 20 p.; 5. Meco et Zilioli, 10 p.

La Route de France

La seconde étape de la route de France, disputée sous la pluie, a été gagnée par Charlie Grosskost qui l'a emporté devant ses cinq compagnons d'échappée Izier, Rigon, Abry, Fabre et Dumont.

Cette étape, Le Creusot-Macon (160 km.) a été marquée par une longue échappée initiale de 90 km. puis une attaque à 17 km. de l'arrivée, qui allait provoquer la victoire de Grosskost (déjà premier la veille) qui conserve naturellement le maillot de leader au classement général.

Classement de la 2e étape de la route de France, Le Creusot-Macon (160 km.): 1. Grosskost (Fr) 4 h. 15'35"; 2. Izier; 3. Rigon; 4. Abry; 5. Fabre; 6. Dumont, tous même temps; 7. Maes, 4 h. 16'22"; puis: 23. Crisinel (S) 4 h. 17'35"; 28. Regamey (S); 30. Lambelet (S) même temps; 82. Biolley (S) 4 h. 27'; 87. Richard Binggeli (S) 4 h. 29'05"; 90. Vaucher (S) même temps.

Genève: refus de la police

Les autorisations de police ayant été refusées pour l'arrivée de la 5me étape de la Route de France (St-Gervais-Genève), à Genève, les organisateurs ont été contraints de mettre sur pied cette arrivée à Annemasse. En revanche, le départ de la 6me étape (Genève-Louhans) pourra avoir lieu à Genève. Il reste prévu à 13 heures. Les coureurs et la caravane prendront leurs quartiers à Genève pour la nuit du 20 au 21 mai, comme primitivement prévu.

Tschopp détrôné

Les spécialistes suisses du cyclisme en salle se sont réunis à Diepoldsau pour disputer leur championnat national. En voici les résultats:

Cyclisme artistique. — Individuel: 1. Heini Rohner (Diepoldsau), 332,1 p.; 2. Ernst Spiess (Diepoldsau), 262,1 p.; 3. Peter Tschopp (Schlieren), 241,9 p.; A deux: 1. Ernst Spiess-Heini Rohner, 258,5 p.; 2. Baetig-Imhof (Amriswil), 207 p. — A quatre: 1. VCM Schlieren I, 325,6 p.; 2. RMV Amriswil, 320,5 p. — A six: 1. RV Sirnach I, 350, 3 p. — Dames: 1. Vreni Mohn (Amriswil), 250 p.

Cycloball: 1. VCM Schlieren (Arnold et Peter Tschopp), 15 p.; 2. VC St-Gall-St-Georges III, 13 p.; 3. RVM Amriswil, 11 p.; 4. VC St-Gall-St-Georges I, 10 p.; 5. VC St-Gall-St-Georges II, 8 p.; 6. RC Bâle, 3 points.

Voici la liste des coureurs qui participeront à la réunion d'ouverture du vélodrome d'Oerlikon, le 27 mai: Coppa Italia de vitesse: Maspes, Gaiardoni, Bianchetto, Beghetto, Pinarello et Ognà.

Match Suisse-Italie. — Demi-fond: Tiefenthaler, Luginbuehl, Laeuppi, de Lillo, Pellegrini et Arienti. — Omnium: Pfenniger, Rezzonico, Weckert, Saeger, Testa, Rancati, Costantino, Damiano, Herger, Maistrello et Castoldi plus trois autres coureurs suisses à désigner.

Le Soviétique Melichov enlève la 9e étape de la course de la Paix, Dubnica-Svit (215 km.) en 5 h. 06'04", devant le Roumain Dumitrescu et le Tchecoslovaque Dolezel, même temps.

Tour de Suisse

Grand Prix de la Montagne

Lors du prochain Tour de Suisse (10-16 juin), le Grand Prix de la montagne se disputera sur les cols suivants:

1ère étape: Col du Passwang (1.006 m.). 2me étape: Saalhofhöhe (785 m.) et Lindenberg (850 m.). — 3e étape: Hulftegg (960 m.). — 5e étape: San Bernardino (2.063 m.). — 6e étape: St-Gothard (2.112 m.) et Susten (2.262 m.). — 7e étape: Vue des Alpes (1.288 m.).

D'autre part, la Télévision suisse assurera la retransmission régulière du Tour. L'arrivée à Bellinzona, terme de la 5ème étape, fera l'objet d'une transmission en direct. Par ailleurs, un producteur de films américain suivra la grande épreuve helvétique pour tourner une bande en couleurs.

LE SPORT AUX AGUETS

Siffert: une école de courage

En fin de semaine, la nouvelle que nous attendions nous parvint et mérite qu'on s'y arrête, car d'aucuns pensaient qu'après le terrible accident de lundi de Pâques, la saison de Joseph Siffert était terminée.

Voici la teneur de cette nouvelle: « Joseph Siffert à Monaco. — Le pilote fribourgeois Joseph Siffert, accidenté le lundi de Pâques à Goodwood, pourra en principe participer au Grand Prix de Monaco, qui aura lieu le dimanche 30 mai. Siffert a subi en début de semaine des examens radiographiques qui se sont révélés excellents. Jeudi, il a pu se lever pour la première fois. Le pilote du Ian Walker Team quittera la clinique fribourgeoise, où il avait été hospitalisé, dans le courant de la semaine prochaine. Durant sa convalescence, il portera un corset. Les médecins traitants ne sont pas opposés à ce que Joseph Siffert s'aligne dans la prochaine manche du championnat du monde des conducteurs.

« A Monaco, il pilotera une Brabham-BRM presque neuve. En effet un nouveau chassis a été spécialement construit et il a été terminé cette semaine. Il est équipé du moteur de l'ancien bolide de Siffert car la mécanique n'a pratiquement pas souffert de l'accident de Goodwood. Toutefois, il ne faut pas s'attendre à des exploits du Fribourgeois dans l'immédiat. La nouvelle voiture nécessitera une longue et minutieuse mise au point. »

Quinze jours après son accident, le pilote fribourgeois disait à qui voulait l'entendre, « Je serai à Monaco ». Le Dr Paul Martin, qui le

traitait, et qui est un des meilleurs spécialistes suisses en ce qui concerne la médecine osseuse et particulièrement les articulations, diagnostiquait un long rétablissement. Or, le praticien lausannois est lui-même sidéré de la rapidité de la guérison de Siffert.

Là, je pense que la médecine est une très grande science et que dans la guérison d'un malade ou d'un blessé, personne ne peut la supplanter. Mais la victime elle-même contribue à la guérison plus ou moins rapide de la plaie. Le cas de Siffert est typique. Ce garçon, un amoureux des courses sur route, puisqu'avant de piloter une voiture, il était champion suisse moto en 125 et 250 cc., ne pouvait pas sentir immobilisé pour une période plus ou moins longue. Il a vécu dans cette pensée d'assister à cette course à Monaco, qui compte pour le championnat du monde des conducteurs. En dedans de lui, il s'est juré d'y participer et maintenant, il tient parole.

Beaucoup de personnes diront que c'est un fou, qu'il force le destin. Non je ne le crois pas. C'est un amoureux et il me fait penser à deux cas précis: l'alpiniste qui déroche, mais qui ne manque pas de repartir en montagne (un Lambert par exemple, un Maurice Herzog qui eut les pieds et les mains gelés à l'Anapurna), ou un pilote accidenté qui s'impatiente de remonter sur un avion. Martignoni en sera un exemple frappant. Non ce sont là des écoles de volonté qui aident à vivre et prouvent l'énergie de certains hommes.

Georges Borgeaud

AUTOMOBILISME

Les 500 kilomètres de Spa

Devant son public, le Belge Willy Mairesse, au volant d'une Ferrari 250 LM, a remporté les 500 km. de Spa, épreuve comptant pour le championnat du monde des constructeurs. Le pilote belge a couvert les 36 tours du circuit de Spa-Francorchamps en 2 h. 29'45"7 soit à la moyenne de 203 km. 362. Il a battu de près de deux minutes le Britannique David Piper.

Mairesse prit le départ le plus rapide mais, à l'issue de la première boucle, il était second derrière l'Anglais Mike Parkes (Ferrari). Au quinzième passage devant les tribunes, il ne restait plus que neuf voitures dans le même tour: Mairesse (Ferrari), Parkes (Ferrari), Pon (Porsche), Sutcliffe (Ferrari), Piper (Ferrari), Salmon (Ferrari), Slotemaker (Porsche), Bondurant (Ford-Cobra) et Noblet (Iso-Griffo). Par la suite, l'écart entre Parkes et Mairesse se réduisit au fil des tours. De 22" (8e tour), il passa à 8" à l'issue de la 16e boucle. Un tour plus tard, Mike Parkes était obligé de s'arrêter à son stand, où il perdait quatre minutes à la suite d'ennuis mécaniques. Mairesse en profitait pour se hisser au commandement, place qu'il conservait jusqu'à la fin de la course.

Voici les résultats:

Prototypes de plus de 2000 cmc.: 1. Willy Mairesse (Be) sur Ferrari 250 LM, les 36 tours en 2 h. 29'45"7 (moyenne 203 km. 362); 2. David Piper (GB) sur Ferrari 250 LM, 2 h. 31'43"5; 3. Pierre Noblet (Fr) sur Iso-Griffo, à un tour; 4. Jean-Claude Franck (Be) sur Ferrari; 5. Mike Parkes (GB) sur Ferrari 330 P, à deux tours.

Grand tourisme de plus de 3000 cmc.: 1. Bob Bondurant (EU) sur Ford-Cobra, les 36 tours en 2 h. 32'49"8 (moyenne 199 km. 280); 2. Bruce McLaren (N-Z) sur Ford-Cobra, à quatre tours. — De 2000 à 3000 cmc.: 1. Peter Sutcliffe (GB) sur Ferrari, les 36 tours en 2 h. 32'43"8 (199 km. 410); 2. Michael Salmon (GB) sur Ferrari, à un tour; 3. Robert Boulton (Fr) sur Ferrari, à sept tours. — De 1600 à 2000 cmc.: 1. Ben Pon (Ho) sur Porsche 904, les 36 tours en 2 h. 32'37"4 (199 km. 550); 2. Léon Dernier (Be) sur Porsche 904, à deux tours; 3. Wingfield (GB) sur TVR, à sept tours. De 1300 à 1600 cmc.: 1. Haley Pittard (GB) sur Alfa-Romeo, les 33 t. en 2 h. 32'22"9 (183 km. 010); 2. Gustave Gosselin (Be) sur Alfa-Romeo, à un tour; 3. Mark Konig (GB) sur Lotus-Elan, à trois tours.

Malgré le vent qui balayait dimanche la piste d'Indianapolis, deux pilotes ont réussi à se qualifier pour les 500 Miles, qui auront lieu le 31 mai. Ainsi, après les deux premières journées d'essais officiels, dix-neuf bolides ont obtenu leur qualification. Les deux dernières séances d'essais se dérouleront au cours du week-end prochain.

Jim Clark et Jack Brabham le 30 mai à Monaco et le 31 à Indianapolis

Les organisateurs des 500 Miles d'Indianapolis ont donné leur accord pour que certains pilotes engagés dans la grande épreuve américaine (31 mai) puissent participer au Grand Prix de Monaco, manche du championnat du monde des conducteurs prévue pour le 30 mai. Le règlement des 500 miles d'Indianapolis prévoyait, que les concurrents ne devaient pas s'aligner dans d'autre course dans les vingt-quatre heures précédant le départ. Ainsi Jim Clark et Jack Brabham, qui s'aligneront à Indianapolis, prendront également part au Grand Prix de Monaco. A l'issue de ce dernier, vers 17 h. 30, ils prendront un avion spécial à Nice et arriveront à Indianapolis vers 22 heures (heure locale). Après quelques heures de repos, ils prendront le départ des 500 Miles, départ qui sera donné à 11 heures.

La malchance de J.-C. Rudaz

Dimanche, notre pilote valaisan s'est rendu dans la Haute-Saône, en France, pour courir à la course de côte de la Lure. Tout marchait bien aux essais lorsque, dans un geste complètement idiot, un spectateur jeta une cigarette allumée sur la route, enduite d'huile, on peut le deviner dans les courses de ce genre. Sous l'effet accru de la chaleur, le feu s'activa si bien que c'est à un incendie prenant de très grandes proportions qu'assistaient les spectateurs et non à une course de voitures qu'il fallut annuler.

Si bien qu'après avoir été victime du mauvais état de la route le dimanche précédent, Rudaz en est pour ses frais cette fois sans pouvoir courir, alors que les essais étaient satisfaisants.

Prochainement, Jean-Claude Rudaz doit se rendre à St-Antoine. Espérons que cette fois sera la bonne et qu'on pourra fêter une victoire du pilote valaisan.

TENNIS

Les huitièmes de finale de la zone européenne de la Coupe Davis ont débuté par la rencontre opposant, à Zagreb, la Yougoslavie à la Rhodésie. A l'issue de la première journée, les Yougoslaves mènent par deux victoires à zéro.

★

Le Suisse Dimitri Sturza a franchi victorieusement le cap du premier tour du simple messieurs du tournoi international de Florence. Il a battu en deux sets (7-5 7-5) l'Italien Donini. Aucune surprise n'a été enregistrée au cours de ce premier tour.

Tournoi de football des écoliers valaisans

Martigny

Les dernières rencontres du tournoi scolaire se joueront donc au terrain du Séminaire, mercredi 18 mai, dès 13 heures. La finale est prévue pour 16 h. 30 et se jouera en deux fois 30 minutes.

L'équipe championne recevra un magnifique football offert par la Société de Développement de Martigny, ainsi qu'un ballon superbe, don

du magasin Bagutti-Sports, à Martigny.

La deuxième équipe gagnera une channe offerte par M. Louis Morand, distillateur, Martigny.

Ecoliers! Venez nombreux encourager vos favoris; Bonne chance à tous et que le soleil soit de la partie.

Georges Moret.

La « Feuille d'Avis » tient à remercier spécialement les donateurs pour leur geste et également exprime toute sa reconnaissance à l'organisateur

St-Maurice Juniors A champion de groupe

En battant Collombey Juniors dans son fief, les juniors du FC St-Maurice remportaient du même coup le titre de champion de groupe et l'ascension en catégorie juniors A 1er degré.

Depuis plusieurs saisons déjà les juniors aiginois se classaient dans les premiers mais sans jamais parvenir à remporter ce titre tant envié.

Cette fois, ce titre est propriété des juniors aiginois qui disputeront les finales pour désigner le champion valaisan.

Voici les juniors A du FC St-Maurice et leur manager M. Chablais, après leur victoire sur le FC Collombey.

R.P.



Foot-Nouvelles

Démotions à Bellinzona

Menacé par la relégation — il ne compte qu'un point de plus que les deux dernières équipes du classement de Ligue A — l'AC Bellinzona se trouve également dans une posture fâcheuse sur le plan administratif. En effet, à la suite des mauvaises prestations de la première équipe, plusieurs membres du comité ont remis leur démission. Il s'agit de MM. Tazio Tatti (président), Gustavo Marcolli (président de la commission technique), Dario Zanetti (secrétaire), Luigi Cavalletti (président de la commission des finances), Mario Chiappetti (caissier) et de l'entraîneur italien Cina Bonizoni.

Liste des gagnants du concours No 36 du Sport-Toto des 15 et 16 mai

62 gagnants avec	13 points,	frs 3 160.05
832 gagnants avec	12 points,	frs 235.50
7 338 gagnants avec	11 points,	frs 26.70
41 288 gagnants avec	10 points,	frs 4.75

De la toute belle mécanique!

après

01000

comme après

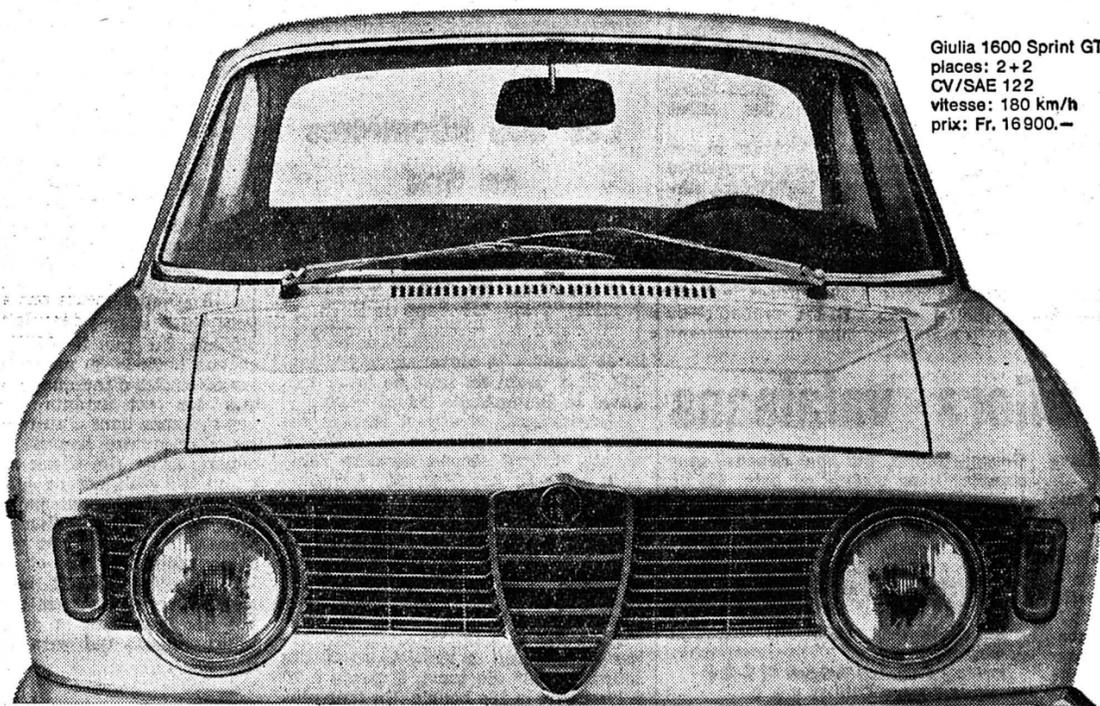
10000

comme après

99999

Puissance, accélération, tenue de route... l'ALFA vous garantit des prestations exceptionnelles! Elle vous donne la sérénité et la sécurité au volant. Elle répond au frein comme à l'accélérateur, toujours nerveuse, racée, enthousiasmante. A peine rodée et jusqu'à son maximum d'usage, l'ALFA vous offre surtout sa robustesse qui tient tous les kilométrages! Bref, l'ALFA est construite pour durer: à 1000 comme à 10000 comme à 100000 km, elle conserve sa jeunesse et sa réserve de puissance!

140 agents, sous-agents et services autorisés sont à votre disposition dans toute la Suisse.



Giulia 1600 Sprint GT
places: 2+2
CV/SAE 122
vitesse: 180 km/h
prix: Fr. 16900.-

alfa romeo



SIERRE: R. Pellanda - Garage Elite Tél. (027) 5 17 77
BRIGUE: O. Heldner - Garage Central
MARTIGNY: Garage Royal SA - La Bâllaz
MONTHEY: G. Moret - Garage du Stand
SION: GARAGE DE LA MATZE S.A.

UNE NOUVEAUTE SENSATIONNELLE DE LA SUEDE
FLYMO la tondeuse à moteur flottante par coussin d'air

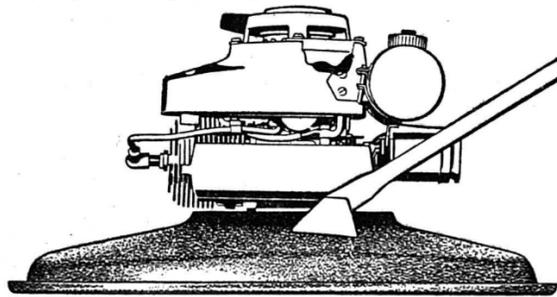
C'est avec une impression magique, que vous glissez avec cette tondeuse à moteur sur votre gazon, à droite, à gauche, en avant, en arrière, sur les chemins, même asphaltés, sur vos dalles, plaques granitées de bordure, le long des murs, sous les haies et les buissons et toujours porté par l'invisible coussin d'air, sans laisser la moindre trace. Même sur les talus les plus raides l'appareil travaille avec une facilité inimaginable, sans roues, sans opération de graissage et facile à transporter, l'appareil ne pesant que 13 kg., le poids d'un arrosoir rempli de 10 litres d'eau. Ce que vous devez faire? Remplir son réservoir d'essence, mettre le moteur en route et laisser FLYMO flotter sur votre pelouse. Sans engagement de votre part, demandez une démonstration à l'un de nos multiples points de vente. FLYMO vous convaincra. Prospectus et renseignements par



Otto Richei SA

Station et service pour la Suisse romande
1181 SAUBRAZ (VD)
Tél. (021) 74 33 77

Agence générale:
Otto Richei SA - 5430 Wettingen



C'est bien meilleur avec un verre de vin



NOUS CHERCHONS pour la période du 24-7 au 7-8

chalet

pour famille de 4 personnes.
S'adr. à René Bouduban, entr. électrique, 2800 Delémont.
Tél. 2 18 13.

P 16765 D

A LOUER à Monsieur

chambre

tout confort. Libre à partir du 1er juiln.

Tél. (027) 2 42 33

P 31851 S

ON CHERCHE

à acheter autour de Sion

terrains

bien situés. Bas prix.

Faire offres par écrit en indiquant emplacement, surface et prix sous chiffre 352 au bureau du journal.

ON CHERCHE

serrurier-appareilleur

Caisse de prévoyance pour personne consciencieuse et capable.

S'adresser au tél. (027) 2 46 52

P 31853 S

Chauffeur

possédant permis poids lourds, libre tout de suite,

cherche place

Ecrire sous chiffres P 17732 à Publicitas, 1951 Sion.

AGENCE IMMOBILIERE

Robert Sprenger

SION - Rue de la Dent Blanche 10 - ☎ 2 41 21

A LOUER dans immeuble neuf à Champlan, très beaux

appartements de 3 pièces

Fr. 255.- plus charges

de 2 pièces

à Fr. 185.- et 190.-

studios spacieux

à Fr. 125.- plus charges

disponibles immédiatement.

AGENCE IMMOBILIERE

Robert Sprenger

SION - Rue de la Dent Blanche 10 - ☎ 2 41 21

A LOUER A SION rue de Lausanne, disponibles immédiatement,

appartements résidentiels

3½ et 4½ pièces avec loggia, cuisines modernes avec balcon,

locaux au rez-de-chaussée

Il reste encore environ 175 m2 divisibles pour bureaux, cabinet médical et dentaire, atelier ou exposition.

P 863 S

AGENCE IMMOBILIERE

Robert Sprenger

SION - Rue de la Dent Blanche 10 - ☎ 2 41 21

A VENDRE sur plans

APPARTEMENTS

dans petit immeuble locatif à Condémines, Sion

4 pièces ½	Fr. 90.000.-
3 pièces ½	Fr. 75.000.-
3 pièces	Fr. 65.000.-
1 pièce ½	Fr. 30.000.-

Quartier de villa tranquille et ensoleillé, habitable printemps 1966.

Paul PROZ, Grand-Pont 18 - Sion.

Tél. (027) 2 16 37

P 31713 S

ENTREPRISE de génie civil et de bâtiment cherche

UN JEUNE DESSINATEUR

pour collaborer aux études d'exécution comprenant travail de bureau et de chantier, relevé de terrain, piquetage, calculs, etc... Travail intéressant et varié. Déplacements éventuels.

Offres avec indication de formation, pratique, prétentions de salaire et délais d'engagement sous chiffres P 31826 à Publicitas, 1951 Sion.

Hier

j'employais depuis 10 ans une quinzaine d'employés stables pour mon bureau de

CONSTRUCTION ACHAT et VENTE

Aujourd'hui

en face de la conjoncture, je ferme et CHERCHE UN TRAVAIL INTERESSANT.

Libre de suite.
39 ans. Suisse.
Expérience des affaires et des chantiers.
Bonnes notions d'anglais et d'allemand.

Tél. (022) 25 20 15 (heures de bureau).

P 61131 X

GYMNASTIQUE

Menichelli succède à Cerar

A Anvers, le Yougoslave Miroslav Cerar n'est pas parvenu à réussir la passe de trois. Déjà champion d'Europe à deux reprises, le gymnaste yougoslave a dû cette fois s'incliner devant l'Italien Franco Menichelli et les deux représentants soviétiques, Victor Lissitzky et Serge Diamidov. Il a dû se contenter de la quatrième place. Pour l'entraîneur fédéral italien, le Suisse Jack Guenthard, la victoire de son élève Franco Menichelli a été une grande satisfaction. Franco Menichelli, découvert par Jack Guenthard il y a six ans, a successivement escaladé tous les échelons de la hiérarchie. Médaille de bronze avec l'Italie aux Jeux Olympiques de Rome, en 1960, il remporta la médaille d'or dans sa spécialité, les exercices à mains libres, quatre ans plus tard à Tokyo. Toujours à Tokyo, il enleva également une médaille d'argent (anneaux) et une médaille de bronze (barres parallèles).

soit des totaux relativement inférieurs à ceux qu'ils avaient réussis à Tokyo (54,80 et 54,55).

Au classement final, on trouve dans les dix premiers deux Italiens, deux Soviétiques, deux Polonais, un Yougoslave, un Norvégien, un Allemand de l'Est et un Tchécoslovaque.

Voici le classement final :
 1. Franco Menichelli (It) 57,55 p. (exercices à mains libres 9,75, cheval-arçons 9,75, anneaux 9,60, saut de cheval 9,35, barres parallèles 9,65, barre fixe 9,45) - 2. Victor Lissitzky (URSS), 57,50 (9,40 - 9,60 - 9,70 - 9,50 - 9,60 - 9,70) - 3. Serge Diamidov (URSS), 56,95 (9,05 - 9,60 - 9,55 - 9,40 - 9,65 - 9,70) - 4. Miroslav Cerar (You), 56,90 - 5. Aage Storhaug (No) 56,00 - 6. Wilhelm Kubika (Pol) 55,75 - 7. Giovanni Carmucci (It) 55,60 - 8. Nikolai Kubika (Pol) et Erwin Koppe (Al-E) 55,50 - 10. Jaroslav Stastny (Tch) 55,35.
 Puis : 21. Walter Mueller (S) 54,25 - 24. Freddy Egger (S) 53,75.

Gymnastes Pupilles et Pupillettes de St-Maurice, êtes-vous prêts ?

Comme annoncé précédemment les pupilles et pupillettes de St-Maurice, groupant plus de 150 jeunes gens participeront dimanche à la Fête cantonale genevoise des pupilles et pupillettes qui aura lieu à Genthod.

Le comité de la S.F.G. de St-Maurice communique l'horaire suivant :
 Départ en gare de St-Maurice 5 h. 46
 Arrivée à Genthod 7 h. 46

Pour le retour :
 Départ de Genthod 18 h. 30
 Arrivée à St-Maurice 19 h. 59
 Souhaitons à nos jeunes gens que le beau temps les accompagne et qu'ils remportent de cette journée les meilleurs souvenirs et le succès qu'ils méritent.
 R. P.

Saint-Maurice se qualifie pour la finale de handball

Dimanche 16 mai se disputait à St-Maurice sur les magnifiques emplacements du groupe scolaire, les éliminatoires du Bas-Valais de handball pour pupilles. Le vainqueur de ce tournoi étant qualifié pour la finale qui aura lieu le 13 juin lors de la journée cantonale des pupilles et pupillettes à Saint-Maurice.

St-Maurice vainqueur des éditions 1962-63 et finaliste 1964 mais dépossédé du titre par Naters se qualifie avec assez d'aisance.

Voici le résultat du tournoi avec le classement. L'arbitre de ces rencontres était M. Gérard Chanton représentant de la commission cantonale de jeunesse.

Uvrier-Martigny-Ville 5-1
 St-Maurice-Martigny-Bourg 9-2
 Martigny-Bourg-Uvrier 1-5
 Martigny-Ville-St-Maurice 0-12
 Martigny-Ville-Martigny-Bourg 3-0
 Saint-Maurice-Uvrier 11-4.

CLASSEMENT
 St-Maurice, 3 matches, 6 points ;
 Uvrier, 3 matches, 4 points ;
 Martigny-Bourg, 3 matches, 2 points ;
 Martigny-Ville, 3 matches, 0 point ;
 Suivent Martigny-Ville II et Saint-Maurice II.

FOOT-NOUVELLES

Les clubs suisses pour la Coupe Rappan

Après consultation avec les clubs intéressés, le comité de la Ligue nationale a donné connaissance lundi des quatre participants suisses au championnat international d'été (coupe Rappan). Il s'agit des Grasshoppers (pour l'instant classes 4ème), de Lucerne (5me) de la Chaux-de-Fonds (6me) et de Lugano (7me). Lausanne, Servette et Young-Boys ont renoncé à poser leur candidature. Les équipes suisses seront réparties dans les quatre sous-groupes du groupe 1, où figureront également les équipes suivantes :

Eintracht Francfort, Kaiserlautern, Eintracht Brunswick et Borussia Neunkirchen de l'Allemagne occidentale, Ado den Haag (La Haye), PSV Eindhoven, Sparta Rotterdam et Fortuna Geleen de Hollande, ainsi que Ifk Norrköpping, Öergryte, Djurgården et Malmö FF de Suède.

Le Mexique qualifié

En battant Costa Rica par 1-0 à Mexico, le Mexique s'est qualifié pour la phase finale de la Coupe du monde qui se déroulera en 1966 en Angleterre. Ainsi, le Mexique est le premier pays à avoir obtenu sa qualification. Deux autres finalistes de la Coupe du monde sont déjà connus : le Brésil (tenant) et l'Angleterre (organisateur).

Il reste une rencontre à disputer dans le groupe 15. Elle opposera la Jamaïque à Costa Rica, le 22 mai. Le classement actuel est le suivant :
 1. Mexique, 4 matches-7 points ; 2. Costa Rica, 3-3 ; 3. Jamaïque, 3-0.

On jouera en nocturne

Le match de championnat de Ligue nationale A Lausanne-Lugano du dimanche 23 mai a été avancé au samedi 22 mai. Il se déroulera en nocturne. Une décision identique a été prise au sujet de la rencontre Lugano - Young Boys du dimanche 30 mai. Elle aura lieu le samedi 29 mai.

Retraite de Netto

Igor Netto, demi et capitaine de l'équipe nationale soviétique, qui est âgé de 35 ans, disputera son dernier match international dimanche à l'occasion de la rencontre URSS-Autriche à Moscou. En treize ans d'activité, Netto a porté à 59 reprises le maillot national russe. Il est probable qu'il ne jouera pas plus d'une quinzaine de minutes de façon à pouvoir faire ses adieux au public soviétique. Après quoi il sera remplacé par son coéquipier du Spartak de Moscou Gennadi Logofet. Netto a disputé deux tournois olympiques avec l'équipe russe (1952 et 1956). Il fut champion olympique la seconde fois. Il a joué le tour final de la Coupe du monde en 1958 et 1962.

Menaces de Santos

Le comité directeur du FC Santos a menacé la Confédération brésilienne des sports de transférer l'international brésilien Pélé dans un club italien si son joueur était retenu dans la sélection nationale brésilienne qui entreprendra prochainement une tournée en Europe et en Afrique. Les dirigeants du club ont ajouté que le FC Santos devait entreprendre également une tournée à l'étranger au cours de laquelle il ne pourrait se passer des services de leur meilleur attaquant.

Tir fédéral en campagne au pistolet

Journée tout particulièrement bien remplie dans la plupart des villages du Haut-Valais que celle de dimanche dernier. Une nouvelle fois le tir fédéral en campagne avait mobilisé bon nombre de tireurs et c'est un vrai fleuve de résultats que nous pourrions relever. Nous nous contenterons seulement de signaler les meilleures prestations obtenues au stand du «Schwarzen Graben» à Viège et cela au pistolet d'ordonnance bien sûr. Nous avons eu le passage de plusieurs sections et deux se signalèrent par la régularité de leurs tireurs, gens bien en vue dans le monde des matcheurs de notre canton.

On obtenu la couronne :
Viège : Heinzmann Louis 100 ; Truffer Karl, 99 ; Anderhub Robert 97 ; Naef Kaspar 97 ; Truffer Walter 96 ;

Kenzelmann Josef 94 ; Waldmeier Kurt 94 ; Elsig Alfred 93 ; Zenhaurer Armand 92 ; Jek Max 90.

Participation : 53 tireurs. Catégorie : 1. Moyenne : 86,14.

Glis-Brig : Domig Albert 101 ; Supersaxo Robert 95 ; Schmid Heinrich 93 ; Pianzola Charles 92 ; Blatter Anton 92 ; Imboden Anton 91.

Participation : 53 tireurs. Catégorie : 2. Moyenne : 81,875.

Rargne : Participation 16 tireurs, mais aucun n'a obtenu le minimum de 90 points prescrits pour la remise de la couronne. Ces résultats ont été obtenus aux nouvelles installations de Viège où se déroulera d'ici 2 mois la Fête cantonale de tir en vue de laquelle le stand a été mis à l'épreuve et dont le tout fonctionna à la satisfaction générale. MM.

MOTOCYCLISME

Classements provisoires

A l'issue du Grand Prix de France, quatrième manche du championnat du monde 1965, les classements provisoires des différentes catégories sont les suivantes :

50 cmc. : 1. Ralph Bryans (Irl), 22 p. ; 2. Hugh Anderson (N-Z), 19 p. ; 3. Luigi Taveri (S), 15 p. ; 4. Ernst Degner (Al), 12 points.

125 cmc. : 1. Hugh Anderson (N-Z), 32 p. ; 2. Frank Perris (Can), 20 p. ; 3. Ernst Degner (Al), 15 p. ; 4. Derek Woodman (GB), 9 points.

250 cmc. : 1. Phil Read (GB), 32 p. ; 2. Mike Duff (GB), 16 p. ; 3. Ramon Torras (Esp), 10 points.

Side-cars : 1. Scheidegger-Robinson (S), 20 p. ; 2. Deubel-Hoerner (Al), 12 p. ; 3. Camathias-Ducet (S) et Butscher-Kalauch (Al), 8 points.

La prochaine manche du championnat du monde sera le Tourist Trophy, qui se disputera du 14 au 18 juin et qui sera ouvert à toutes les catégories.

Voici les résultats du 21ème Grand Prix de Madrid, qui s'est disputé sur le circuit du parc du Retiro :

125 cmc. : 1. José Medrano Novelda (Esp) sur Bultaco, les 25 tours soit 45 km. 500 en 27'16" 100 km. 122) ; 2. José María Busquet (Esp) sur Derbi, 27'59"3. — 250 cmc. : 1. Ramon Torras (Esp) sur Bultaco, les 30 tours soit 54 km. 600 en 30'41 (106 km. 768) ; 2. Bruno Spaggiari (It) sur Ducati, 31'00"7. Puis : 6. G. Marsovsky (S) sur Bultaco.

Records du monde

Sur la piste de Monza, plusieurs pilotes allemands ont établi une série de nouveaux records mondiaux. Au guidon d'une Zuendapp de 50 cmc., ils ont battu les records du monde suivants pour les catégories 50, 75, 100 et 125 cmc. :

100 km. à la moyenne de 162 km/h. - 162 km. 600 dans l'heure. - Les six heures à la moyenne de 147,7 km/h. - Les 1000 km. à la moyenne de 146,6 km/h. - Les douze heures à la moyenne de 137 km/h.

MOTOCROSS

Championnat du monde

Deux épreuves comptant pour le championnat du monde étaient inscrites au programme du week-end. A Helsingborg, le Grand Prix de Suède, cinquième manche du championnat mondial des 500 cmc., a permis au Britannique Jeff Smith de signer une nouvelle victoire. Quant au Grand Prix d'Allemagne de l'Est des 250 cmc. (6e manche), disputé à Giessen, il a été remporté par le Soviétique Victor Arbekov.

Voici les résultats de ces épreuves :
 GP d'Allemagne de l'Est des 250 cmc., à Giessen : 1. Victor Arbekov

(URSS), 2 points ; 2. Joël Robert (Be) 4 points ; 3. Jonsson (Su) 7 p. ; 4. Draugs (Su) 9 p. ; 5. Bickers (GB) 10 p. ; 6. Agliev (URSS) 12 p. - Classement du championnat mondial après six manches : 1. Arbekov, 27 points ; 2. Bickers, 26 p. ; 3. Hallman (Su) 19 p. ; 4. Robert, 18 p. ; 5. Jonsson, 17 p. ;

GP de Suède des 500 cmc., à Helsingborg : 1. Jeff Smith (GB) ; 2. Vic Eastwood (GB) ; 3. Per-Olof Persson (Su) ; 4. Sten Lundin (Su) ; 5. Paul Friedrich (Al-E) ; 6. Chris Horsfield (GB). - Classement du championnat mondial après cinq manches : 1. Smith 32 points ; 2. Lundin, 17 p. ; 3. Persson et Eastwood 12 p. ; 5. Scott (GB) 9 p. ; 6. Friedrich 8 p.

Boxeurs séduois retenus

Deux boxeurs séduois disputeront très prochainement des combats. Vendredi 21 mai, à Lausanne, Reynard rencontrera Bieri de Berne dans la catégorie surwelers et chez les poids lourds, Blicher sera opposé au Bernois Jakob. Le 28 mai à Fribourg, en combat préliminaire avant la rencontre Suisse-Italie, Blicher sera opposé au poids lourd Cappolo.

Souhaitons bonne chance à nos deux représentants du club séduois de boxe.

Morocho conserve son titre

A Caracas, le champion du monde des welters juniors, le Vénézuélien Carlos « Morocho » Hernandez, a conservé son titre en battant son challenger, le Colombien Mario Rossito, par abandon à l'appel de la 5me reprise.

15 000 spectateurs ont assisté à cette rencontre qui se déroulait en plein air, après être restés deux heures sous la pluie battante avant que le premier coup de gong ne retentisse.

De combat, il n'y en eut pratiquement pas. Si dès le premier round, le challenger par quelques « jabs » tentait de prendre la mesure de son adversaire, le champion du monde, dès la seconde reprise, prenait la direction et grâce à son allonge et à la puissance de ses coups commençait à éprouver le Colombien.

Sonny Liston, qui tentera de reprendre le titre de champion du monde des poids lourds à Cassius Clay, le 25 mai à Lewiston, a fait savoir à l'issue de son entraînement quotidien qu'il rallierait son nouveau camp d'entraînement à Poland Spring, dans l'état du Maine, en fin de semaine.

Cassius Clay, qui restera à Chicopee, a effectué six rounds de gants avec deux poids lourds et un poids mi-lourd. Il a surtout travaillé son jab du gauche dont il entend se servir contre Liston.

BASKETBALL

Lugano et Fribourg : 1 point

Dans le second match de la poule à quatre pour l'ascension en Ligue Nationale A, à Lugano, Stade Fribourg a battu Lugano 37 à 36. C'est dire combien la lutte a été chaude, les Tessinois menaient à la mi-temps 23-18.

Rappelons que ces deux clubs doivent encore rencontrer Sion. Mais nous ignorons les dates et lieux de ces rencontres.

Coupe du monde

Zone américaine, groupe 1 :
 A Lima, Perou-Vénézuéla, 1-0 (mi-temps 1-0). Marqueur: Zegarra (38e minute) sur pénalty.

Dimanche à Montevideo, le Vénézuéla disputera son deuxième match à l'extérieur contre l'Uruguay.

Dans son deuxième match contre le Chili, cette fois à Montevideo, l'Uruguay a du se contenter d'un match nul (1-1). Les marqueurs furent Sanchez (Chili) et Toja (Uruguay).



IVAN VAZOV

SOUS LE JOUG

17 — Du calme, assieds-toi ! Ecoute maintenant, que je te raconte. J'entre ce matin de très bonne heure à l'estaminet de Ganko et j'apprends la nouvelle de ton arrestation de la bouche même du patron. Je n'en revenais pas. A ce moment-là, voilà l'onbachi qui arrive et me dit que l'on t'avait envoyé à K..., où il devait se rendre sous peu, avec la lettre du bey renfermant les papiers compromettants. Je ne savais plus que faire. Peu après, l'onbachi sort et je m'aperçois qu'il avait oublié la lettre. Ganko était occupé à laver la tête d'un client. J'hésite un moment. Prendre cette lettre et la jeter au feu ? Cela n'avancerait à rien. Le soupçon subsisterait et l'on te traînerait d'une prison à l'autre. Le temps pressait. Alors, j'ai pensé à faire une chose dont je ne me serais jamais cru capable... Tel que tu me vois, docteur, blanchi par les longues années de commerce, je n'ai jamais ouvert une lettre adressée à autrui. Que Dieu me pardonne ! J'y ai pensé toujours comme à la pire des infamies. Mais je l'ai fait ce matin pour la première fois et je ne recommencerai jamais. Je cours donc chez moi, je m'enferme dans mon bureau,

j'enlève soigneusement le cachet rouge et je glisse dans l'enveloppe les premiers papiers qui me tombent sous la main. Les Turcs ne sont pas très méticuleux, tu les connais... Puis je remets la lettre à sa place, sans que le patron s'en aperçoive. Dieu merci, tout s'est bien passé et, à présent, je n'ai plus autant de remords !

Le docteur, qui avait écouté, tout ébahi, dit d'une voix émue :

— Oh ! baï Marko, je t'en serai reconnaissant toute ma vie. Tu appelles cela une infamie ? Mais c'est un acte glorieux, un exploit ! Tu t'es exposé afin de sauver deux compatriotes de l'abîme. Un père n'aurait pas fait davantage pour ses fils.

L'émotion lui coupa la parole.

Marko reprit :
 — Le fils de Manol Kralitch est, en effet, venu me trouver hier soir ; seulement, ayant passé par le toit, il avait fait tout le tapage qui amena ensuite la police.

— Boïtcho Ognianov ?

— Est-ce comme cela que vous l'appellez ? Oui, c'est bien lui. Son père est mon meilleur ami et lui, le malheureux, ne connaissant personne d'autre, essayait de trouver un asile chez moi. C'est toi qui l'avais amené, mais je ne voulais pas t'en

parler hier soir devant Ivancho... D'ailleurs, il s'est enfui presque aussitôt.

— D'où venait-il ? demanda le docteur qui, déjà, se sentait sous le charme de ce personnage extraordinaire.

— Il ne te l'a pas dit ? C'est un évadé de Diarbékir.

— De Diarbékir ?

— Mais attends ! Où vas-tu comme ça ?

— Je file au couvent chez le diacre qui cache Kralitch. Je dois m'entretenir avec lui. Me permets-tu de lui faire part du secret ? Il doit savoir à qui il doit la vie car, sans toi, si l'on ne m'avait pas relâché, il se serait livré.

— Non, je t'en conjure. Garde ce secret tant que tu vivras et même tâche, à la longue, de l'oublier. Je te l'ai dit à toi seul, comme à un confesseur, pour me soulager. Dis seulement un bonjour au fils du vieux Manol. Qu'il passe chez moi, si cela lui fait plaisir, mais par la grande porte...

UN COUVENT DE FEMMES

A propos du monastère des moines qui, isolé au pied de la montagne demeurait toujours morne et désert, le couvent des religieuses de Biala-Tcherkva était très animé. Soixante à soixante-dix nonnes, jeunes et vieilles, allaient et venaient à longueur de journée dans la cour et sous les vérandas, faisant retentir de leur babillage le vaste enclos qui les protégeait contre la vaine agitation du monde des pêcheurs.

ers des laïques pêcheurs. C'est ici qu'on prédisait et qu'on préparait les fiançailles, ici que l'on faisait rater les mariages. C'est d'ici que partaient tous les échos badins qui, après avoir fait le tour de la ville, revenaient aisément, mais démesurément grandis ; ils y entraînaient pas plus grands que des fétus, ils en ressortaient imposants comme des montagnes. Un milieu aussi bruyant attirait, surtout aux jours de fête, quantité d'hôtes laïques que les pieuses femmes s'empressaient de régaler d'anecdotes sur la ville et de confiture de grilles.

Sœur hadji Rovoama, dont nous avons déjà fait la connaissance chez son frère, le tchorbadji Iordan, passait pour la plus habile devineuse de secrets de toute la ville : une infatigable potinière. Autrefois supérieure du couvent, elle avait été destituée à la suite d'une mutinerie dans la république des nonnes. Néanmoins, elle gardait la haute main sur les esprits. On la consultait sur toutes choses ; elle confirmerait les commérages fondés ou, tout aussi bien, donnait sa bénédiction aux calomnies. Guidée par son caprice elle répandait des cancans qui servaient quelque temps de pâture aux âmes de la communauté, et ensuite franchissaient l'enceinte.

Or, ces jours-là, sœur Rovoama, très mécontente de ce qu'on eût relâché le docteur, ce dangereux ennemi du couvent, distillait partout le poison, cherchant à découvrir d'où était venue l'aide qu'avait reçue Sokolov. Qui donc avait osé la priver du plaisir d'entendre et même de forger de nouvelles histoires sur l'infortune du docteur ? Le fait était inouï ! Elle n'en dormait plus depuis quatre ou cinq jours. Elle se torturait l'esprit à

deviner quelle raison avait empêché le docteur de dire au bey l'endroit où il se trouvait à onze heures, le fameux soir de son arrestation. Et puis, qui avait changé les journaux ?

Tout à coup, pendant sa prière du soir, un éclair illumina sa pensée, de joie elle battit des mains, tel Archimède découvrant son fameux principe. Elle se rendit aussitôt chez sœur Séraphima, qui s'était déjà déshabillée et, d'une voix frémissante, lui dit :

— Sœur Séraphima, sais-tu où était le docteur le soir de son arrestation, sais-tu pourquoi il n'a pas voulu le dire au bey ?

Sœur Séraphima devint tout oreilles.

— Chez la femme du bey, pardi !

— Pas possible !

— Mais si, et c'est pour cela qu'il n'a pas voulu répondre au bey. Il n'est pas si bête ! Sainte Vierge ! étais-je nigaude de n'avoir pas deviné tout cela plus tôt ! disait sœur Rovoama tout en se couvrant de signes de croix devant l'iconostase. Et sais-tu qui a fait mettre le docteur en liberté ?

— Mais non, ma sœur.

— Voyons, ma sœur, c'est encore la femme du bey.

— Non, vraiment, ma sœur ?

— Mon Dieu, où avais-je la tête ? Sainte Vierge !

Après avoir donné libre cours à son émotion, hadji Rovoama regagna sa cellule, finit sa prière interrompue et se mit au lit, l'âme en paix.

(à suivre)

ROVER 2000

Une voiture excitante à conduire en montagne



ESSAIS SANS ENGAGEMENT

Garage du Nord S.A. - Sion - Tél. (027) 2 34 44

Sous-agents :

GARAGE TRANSALPIN - MARTIGNY-CROIX - Tél. (026) 6 18 24

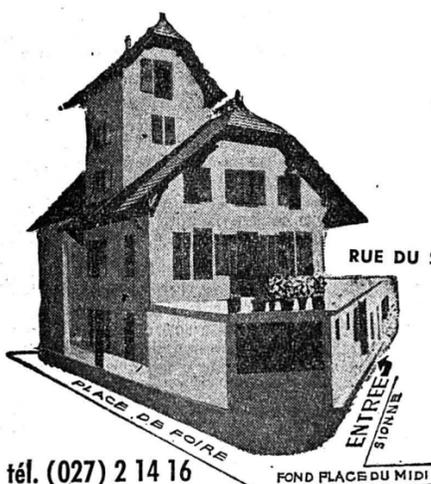
GARAGE MONDIAL S.A. - BRIGUE - Tél. (028) 3 17 50

P 1388 L

A SION

Centrale des Occasions du Valais DE MEUBLES NEUFS ET OCCASIONS

MAISON JULES RIELLE - PLACE DE FOIRE
au fond de la place du Midi, après la rivière La Sionne ou entrée par
la rue du Scex 9 (anciennement rue des Bains) après la Station de
benzine à gauche.



Belles commodes neuves	121.—
Armoires 2 portes neuves	159.—
Armoires 3 portes neuves	270.—
Divans avec matelas neufs	128.—
Chambres à coucher	580.—
Salles à manger	550.—
Tapis milieux neufs 180 x 260	95.—
Tours de lit neufs	76.—
Descente de lit 11. neuve	

DUVETS NEUFS depuis Fr. 30.—. Coiffeuses avec miroir, neuves, Fr. 164.—. Tables de nuit dès Fr. 10.—. Jolis guéridons Fr. 30.—. Lit 1 place comprenant sommier métallique et tête réglable Fr. 130.—. Belles chaises neuves, Fr. 19.35. Couvertures depuis Fr. 15.—. Lits doubles qualité extra avec protège et matelas, Fr. 290.—. Entourages de divans depuis Fr. 145.—. 20 divans d'occasion de Fr. 90.— à Fr. 120.— pièce. Salon 3 pièces Fr. 195.— comprenant 1 canapé, 2 fauteuils. Miroirs de coiffeuses neufs depuis Fr. 17.—. Couvre-lits, jetés de divans, couvertures piquées, salles à manger rustiques pour chalets. Divans-couch d'occasion à débarrasser. Nombreux divans, lits, fauteuils.

DANS VOTRE INTERET VISITEZ NOTRE GRANDE EXPOSITION
VOUS TROUVEREZ TOUT CE QUE VOUS DESIREZ
EN MEUBLES NEUFS ET D'OCCASIONS
ACHATS - VENTES - ECHANGES

Grands Magasins (maison mère)
Halle aux meubles S.A. à Lausanne

UNE DES PLUS GRANDES EXPOSITIONS DE SUISSE
La plus vieille maison valaisanne de meubles à Lausanne
Direction : Marschall Fils - Tél. (021) 22 99 99
Exposition 3.000 m² Rue des Terreaux 15

Où vous trouverez un des plus grands choix de Suisse, soit plus de 300
mobilier en tous genres - Larges facilités - Livraison franco domicile
dans toute la Suisse - En cas d'achat d'un montant minimum de Fr. 500.—:
remboursement billet CFF ou plein d'essence. P 243 L

A VENDRE du

fumier
de poules.

Parc avicole, M.
Birrer, 1907 Saxon.
Tél. (026) 6 24 33
P 31837 S

Qui prêterait

fr. 100.000

pour construction?
Garanties toutes sé-
curités. Gros inté-
rêts.

Ecrire sous chiffres
P 17730 à Publici-
tas, 1951 Sion.

Sensationnelle
occasion!

A vendre pour cau-
se de démolition,
réorganisation et
transformations, plu-
sieurs

coffres-
forts

de différentes gran-
deurs, dont 2 très
grands (Union) 220,
120, 70, 1600 kgs.
Le tout en parfait
état, prix très inté-
ressant.

Ecrire sous chiffres
P 2381-22 à Publi-
citas, Sion.

A LOUER pour

étudiants
belle
chambre
meublée

à deux lits.

Tél. (027) 2 44 31

P 31742 S

Lisez la Feuille d'Avis du Valais

nouveau
ŠKODA
1000
MB
frs. 6500.-



Persuadé dès la première course

Nouveau moteur carac-
térisé par une grande
puissance spécifique, une
marche souple et silen-
cieuse et une faible con-
sommation.

Nouvelle suspension indé-
pendante par ressorts
hélicoïdaux avant et arrière,
souple mais empêchant
les dévers de la voiture dans
un virage trop serré.

Nouvelle carrosserie
monocoque autoporteuse
de forme élégante,
spacieuse, richement garnie,
5 places
(sièges couchettes etc.)

IMPORTATEUR: AUTOROP AG
DISTRIBUTEUR: A.P. GLÄTTLI AG 8305 DIETLIKON
(051) 93 31 31

BRIG: Fritz Stettler, Touring-
Garage - Tél. (028) 3 17 30 —
ST-LEONARD: A. Zwimpfer, Ga-
rage Stop - Tél. (027) 4 41 80.

Chronique financière

L'assemblée générale de Nestlé Alimentana S. A.

Cinq cent soixante-dix actionnaires, représentant 892.367 voix, ont assisté à l'assemblée générale de la société et ont approuvé les comptes de l'exercice 1964, ainsi que les propositions du Conseil d'administration concernant la répartition du solde actif.

M. Perrochet a donné sa démission comme membre du Conseil d'administration pour raison d'âge, alors que M. Barbey a été réélu pour une nouvelle période. M. Fritz von Schulthess, Zurich, a été élu comme nouveau membre du Conseil d'administration.

DISCOURS DE M. MAX PETITPIERRE

Dans son exposé, M. Petitpierre a souligné que le Conseil s'est largement inspiré des recommandations de l'Association des bourses suisses concernant l'information des actionnaires dans la présentation du rapport et des comptes de la société.

A cette occasion, le Conseil d'administration a examiné une fois de plus s'il y avait un intérêt à présenter les comptes consolidés du groupe. Il est arrivé à une conclusion négative, en raison de la dispersion et de la diversité des affaires traitées par la société, ainsi que par les sociétés alliées, et des difficultés, parfois de nature politique, qui pourraient résulter de l'appréciation économique donnée à certains faits de gestion.

Le Conseil pense aussi que la publication de renseignements chiffrés sur les différents produits fabriqués et vendus, de même que sur les ventes effectuées sur les marchés individuels, serait inopportune. Il est d'avis que l'évolution des ventes des principaux groupes de produits Nestlé présentée pour une période de dix ans sous la forme de chiffres indexés remplace avantageusement les renseignements sur l'évolution d'une année à l'autre de la production de certains groupes d'articles.

« Nous n'avons pas l'intention non plus, a précisé M. Petitpierre, de publier trimestriellement ou semestriellement des indications sur la marche des affaires. Ces chiffres intermédiaires sont souvent problématiques en raison des transactions importantes qui doivent s'effectuer, transaction pouvant influencer les chiffres d'un trimestre à l'autre et donner ainsi une hausse image de l'évolution des affaires au cours de l'année prise dans son ensemble. »

Les indications que nous vous donnons cette année représentent ce que nous jugeons possible de fournir dans la situation actuelle de l'entreprise, compte tenu des intérêts qu'elle a à sauvegarder dans les différentes régions du monde où elle exerce son activité.

A différentes reprises, des magazines étrangers ont donné des estimations du chiffre d'affaires de l'ensemble du groupe Nestlé. Vous aurez constaté, peut-être avec une certaine déception, que les chiffres que nous indiquons sont inférieurs à certaines de ces estimations.

Nous ignorons comment ces magazines ont fait leurs calculs, mais on peut penser par exemple qu'ils ont omis de tenir compte du fait que les sociétés alliées de plusieurs pays ont été atteintes soit par la nationalisation de l'industrie, comme à Cuba, soit ailleurs, par la nationalisation de l'importation ou par des mesures de rationnement; ce qui a eu pour conséquence la fermeture de centres de vente parfois importants.

Le chiffre d'affaire Nestlé-Unilac publié dans le rapport fait par ailleurs abstraction de toutes les ventes d'une société du groupe à une autre. Dans certains cas où la participation du groupe n'est pas totale, les ventes ont été calculées au prorata de la participation effective. Il n'est pas tenu compte non plus du chiffre d'affaires des entreprises dans lesquelles le groupe n'a pas une position prédominante.

Sont également exclus du chiffre d'affaires les ventes de sous-produits excédentaires, auxquelles procèdent de nombreuses usines en rapport avec la fabrication du lait, de même que les ventes de certains articles destinés aux agriculteurs pour les soins à donner au bétail, pour l'hygiène dans les étables, etc.

En outre, le total indiqué en francs suisses est le résultat de la conversion des chiffres de ventes effectuées en un grand nombre de monnaies étrangères. Le choix d'un taux de conversion pour une monnaie étrangère est affaire d'appréciation, celle-ci dépendant de la solidité de la monnaie et de la stabilité politique du pays intéressé. Dans certains pays, la dépréciation est si rapide que les cours de conversion doivent être constamment adaptés et qu'une marge de sécurité de l'ordre de 5 à 20% au moment de la fixation de ces cours pour la consolidation des comptes n'est pas excessive.

Le chiffre d'affaires de notre société est donc établi selon des principes très sains et d'une manière prudente, sans aucun élément d'exagération.

Cela dit, on constate que ce chiffre d'affaires a augmenté de 115% de 1955 à 1964.

Cette augmentation ne se répartit pas régulièrement sur ces dix an-

nées. L'accroissement annuel a été à peu près constant de 1955 à 1959; puis, à partir de 1960, la progression est devenue plus rapide. Cette accélération est due aux efforts d'expansion et de diversification entrepris, efforts qui se sont manifestés notamment par l'acquisition d'entreprises existantes ou par la prise de participations, dont l'acquisition de Cross et Blackwell en 1960 et la prise d'une participation majoritaire dans Findus International en 1962 ont été les plus importantes.

On pourrait imaginer qu'une partie de l'augmentation du chiffre d'affaires est due, entre autres, à la dépréciation monétaire. Ce n'est pas le cas, pour autant que cette dépréciation concerne les pays étrangers, puisque ses effets ont été éliminés par l'application de cours de change qui, comme je l'ai déjà relevé, sont constamment adaptés lors de la conversion d'une monnaie étrangère en francs suisses.

Le développement des affaires des sociétés du groupe se poursuit dans un climat de concurrence de plus en plus sévère touchant tous les domaines de notre activité. En outre, les conditions extérieures de la vente n'ont cessé de se modifier. Les supermarchés, les magasins à succursales multiples, la libre association de détaillants et de grossistes jouent un rôle de plus en plus important dans le commerce, de même que l'extension du système de libre-service. »

M. Petitpierre a souligné plus loin que « les dépenses pour la recherche scientifique faites en 1964 ont été presque dix fois supérieures à celles de 1955. Notre activité dans ce domaine s'étend de la recherche de base à l'amélioration des produits existants et couvre également l'étude de procédés industriels de fabrication. Plusieurs centres de recherche et d'essai ont été créés ou développés au cours de ces dernières années, en particulier à La Tour-de-Peilz, à Orbe, à Kempttal, de même qu'aux Etats-Unis et en Suède, dans ce dernier pays pour les produits Findus. »

L'élévation progressive du chiffre d'affaires pour les produits existants, ainsi que le grand nombre de nouveaux produits, ont obligé les sociétés du groupe à augmenter considérablement leur capacité de production. Pour ce motif et en raison de l'acquisition de nouvelles affaires, le nombre total des fabriques a passé en dix ans de 135 à 208, celles-ci étant réparties comme suit sur les cinq continents :

En Europe, 63 dans les pays du Marché commun, 46 dans ceux de l'Association européenne de Libre-Echange, 12 dans d'autres pays européens; en Afrique 11, en Asie 5, en Australie et Nouvelle-Zélande 11, aux Etats-Unis 13, au Canada 1, en Amérique latine 46, dont 22 ont été construites ou reprises au cours des dernières dix années.

L'augmentation de la capacité de production des sociétés du groupe se manifeste aussi dans la valeur d'assurance des bâtiments, machines et équipements, qui a passé de 1,2 milliard en 1955 à 3 milliards à fin 1964, soit une augmentation de 150%. Elle se reflète également dans l'augmentation totale des dépenses d'investissements qui, de 60 millions en 1955, sont montées à 295 millions en 1964.

Le facteur essentiel de croissance est naturellement représenté par les investissements. Les informations données dans le rapport pour les dix dernières années vous permettront de vous rendre compte que ceux-ci sont très importants et que leur financement ne peut pas être assuré par la seule charge d'amortissement dans les comptes d'exploitation des sociétés du groupe, amortissement qui, pour l'ensemble des installations industrielles et commerciales, représente environ 2% du chiffre d'affaires. L'amortissement courant des installations n'a fourni qu'à peu près la moitié des fonds nécessaires aux nouveaux investissements pendant les dix dernières années.

La politique suivie jusqu'à présent en matière d'autofinancement était nécessaire pour que notre entreprise puisse se développer comme elle l'a fait au cours de ces dernières années. Cette politique est aussi la plus profitable pour nos actionnaires, ceux-ci étant considérés comme des associés attachés à l'entreprise et intéressés à sa durée et à sa croissance dans la stabilité.

La situation faite aux actionnaires au cours des dix dernières années en témoigne. En effet, un actionnaire ayant acquis, au début de 1955, une action Nestlé-Unilac au porteur a vu s'accroître le dividende qui était de 61 F pour l'exercice 1954, payé sur la seule action au porteur qu'il possédait à ce moment-là, à 112 F pour l'exercice 1963 pour l'ensemble des trois actions (une au porteur et deux nominatives) qu'il avait en 1963. L'augmentation du capital à laquelle il a été procédé en 1959 a eu lieu à des conditions particulièrement favorables

pour l'actionnaire, les sociétés holding ayant renoncé à tout agio et émis de nouvelles actions à la valeur nominale de 100 F pour Nestlé Alimentana, et de 12 dollars pour Unilac, malgré un cours de bourse qui était plus de vingt fois supérieur au prix d'émission. Si l'on tient compte des dividendes versés depuis 1955 et du produit de la vente du droit de souscription de 1959, on peut affirmer que l'actionnaire qui possédait une action en 1955 a bénéficié, durant les six dernières années, d'un rendement correspondant au développement de notre entreprise. »

INTERVENTIONS DES ACTIONNAIRES

Au cours de la discussion, un actionnaire a regretté que le Conseil d'administration n'ait pu se décider à présenter dès maintenant un bilan consolidé. En ce qui concerne le rapport de la société, les lecteurs critiques auront certainement remarqué que la marge nette de 1,7% déclarée par le Groupe Nestlé Alimentana se trouve loin derrière la marge bénéficiaire d'autres sociétés alimentaires.

Un autre actionnaire est intervenu à son tour en déclarant :

« Le rapport du Conseil d'administration et l'exposé de Monsieur le président nous ont apporté cette année des informations très intéressantes. »

« Pour une société des dimensions de Nestlé, dont l'activité s'étend à de nombreux pays aux conditions industrielles, commerciales, monétaires, juridiques et fiscales fort différentes, l'établissement d'un bilan consolidé est chose impossible, et nous le comprenons parfaitement. Toutefois, les éléments statistiques et les commentaires contenus dans le rapport du Conseil nous permettent de mieux apprécier l'importance et le développement de la Société. »

« Pour la première fois cette année, et c'est un événement, le Conseil a bien voulu nous fournir les chiffres d'affaires annuels du groupe. Grâce à ces précisions, nous sommes à même de juger du développement de l'entreprise, développement qui a plus que doublé en dix ans. La progression est particulièrement marquée depuis 1960, par suite des nouveaux et nombreux investissements qui ont accompagné l'augmentation du capital de 1959, grâce aussi aux montants toujours plus importants consacrés chaque année aux amortissements, réserves ou provisions. »

Quant à la valeur des actifs, appe-

lée aussi valeur patrimoniale, il apparaît que le principal poste du bilan, soit « les participations et avances aux sociétés subsidiaires », a triplé en dix ans. En présence de tels chiffres, on est tenté de se demander quelle est leur valeur réelle. Le rapport nous donne en plus un autre élément très précieux, celui représenté par la valeur d'assurance des bâtiments, machines et équipements, qui dépasse le total de 3 milliards de francs. Dès lors, il ne serait pas déraisonnable d'estimer que la valeur boursière totale des actions Nestlé atteint un chiffre qui ne doit pas être très éloigné de la valeur intrinsèque de la société.

Mais c'est avant tout aux résultats de l'exercice et au rendement des actions que s'intéresse l'actionnaire. Les données des dix dernières années nous rappellent que le dividende a passé de 23,05 F en 1955 à 37,40 F cette année pour Nestlé et Unilac. L'augmentation est de 62%, c'est-à-dire qu'elle est inférieure à celle du chiffre d'affaires et de la valeur des actifs. Sans doute, dans son rapport, le Conseil relève-t-il que « le bénéfice commercial n'a pas suivi le mouvement du développement des nouvelles affaires ». Chacun sait, en effet, qu'une nouvelle affaire n'atteint un rendement normal qu'après quelques années de travail. Compte tenu de cette situation, il ne nous semble pas indiqué de suggérer que la politique de prudence et de développement progressif qui a fait ses preuves depuis de nombreuses années soit d'ores et déjà modifiée.

Cependant, nous prenons la liberté de demander à monsieur le Président s'il est permis d'espérer qu'à l'avenir la rémunération du capital-actions sera mieux adaptée aux bénéfices réels de la Société, notamment pour Unilac qui, depuis dix ans, n'a pas modifié sa répartition, ceci afin que les sacrifices volontiers consentis par les actionnaires trouvent une juste compensation.

Je me permettra aussi de suivre le Conseil dans sa constatation que la prospérité d'une entreprise dépend dans une large mesure de la capacité professionnelle et de l'ardeur au travail de tous ses collaborateurs. Dans ce domaine, les soins apportés, tant par le Conseil que par la Direction, au choix et à la formation des cadres, ont certainement porté leurs fruits.

En terminant, je tiens à remercier le Conseil d'administration pour les

renseignements qu'il a bien voulu fournir cette année. C'est pour nous une réelle satisfaction de constater que grâce à cette nouvelle politique d'information un véritable rapprochement est en train de s'opérer entre la société Nestlé et ses actionnaires. »

REPONSES DE M. PETITPIERRE

En réponse aux interventions des actionnaires, M. Petitpierre a souligné notamment qu'en ce qui concerne la comparaison faite par un autre actionnaire entre la marge de bénéfice de grandes compagnies américaines et celle de Nestlé, il ne faut pas perdre de vue que Nestlé a un caractère plus international que ces entreprises américaines.

En outre, des mesures de nationalisation pèsent sur la société Nestlé.

On a aussi posé une question au sujet des nouvelles entreprises Nestlé acquises au cours des dernières années. La société Cross and Blackwell est dans la nécessité de faire un effort de publicité important. Cependant, la société Nestlé considère l'avenir de cette société avec confiance. En Italie, l'affaire des fromages Locatelli se trouve dans une phase de réorganisation. Enfin les ventes de la société Findus se développent favorablement, sauf le secteur des poissons. D'une manière générale, on peut considérer l'avenir de toutes ces sociétés avec confiance.

Banque suisse d'Épargne et de Crédit - St-Gall

Le Tribunal de commerce de Saint-Gall vient d'accorder le sursis bancaire à cet établissement, dans le cadre de l'article 29 de la loi sur les banques et les caisses d'épargne.

Rappelons que cet institut bancaire avait déposé sa demande de sursis le 25 avril dernier, indépendamment de la banque affiliée, la Banque genevoise de commerce et de crédit, Genève, qui avait déposé une demande analogue à la cour de justice genevoise, et qui, entre temps, a également obtenu le sursis pendant une année.

Les commissaires de la banque, pendant la période du sursis, ont été nommés entre temps. Il s'agit de MM. Alfred Wegelin (Berne), président, Georges Kuerner (Zurich), vice-président, Dr Emile Etter, et Dr Max Stefeler (Zurich), ainsi que Dr André von Weid (Fribourg).

LA BOURSE

JOURNÉE DU 17 MAI 1965 : MARCHÉ SUISSE : plus faible.

MARCHÉS ÉTRANGERS. — PARIS : irrégulière. Mouvement de cours divers dans un marché calme. Parmi les titres qui se distinguent par une réelle fermeté figuraient notamment Printemps (+9) et Longwy (+11). En revanche parmi les principaux perdants, on notait les noms de C.S.F.

(—9), Perrier (—6), Aquitaine (—9) et Hachette (—7).

FRANCFORT : soutenue. Les cours ne s'écartèrent généralement que très peu des niveaux atteints vendredi dernier. Bonne tenue toutefois des chimiques et nouveau fléchissement de NSU (—7).

AMSTERDAM : légèrement irrégulière. Reprise des « internationales ».

BOURSES SUISSES

	14.5	17.5
Sté de Bques Suisse	2255	2210
Aar & Tessin	1020	1015 d
Aluminium Chipplis	5600	5525
Bally	1540	1525
Bque Comm. de Bâle	370 d	365 d
Bque Pop Suisse	1500	1495
Brown Boveri	1875	1840
Câbleries Cossonay	3800	3775
Ciba S.A.	5050	5020
Condi-Linoléum	1140	1130 ex
Crédit Suisse	2550	2500
Elektro Watt	1770	1750
G. Fischer, porteur	1470 d	1460 d
Geigy, nominat.	3875	3850
Hero	6050	6000
Holderbank, porteur	508	503
Indelec	1080	1070
Innovation	535	535
Interhandel	4950	4950
Italo-Suisse	281	283
Jelmiol	1295	1280 d
Landis & Gyr	1760	1730
Lonza	1440	1435
Metalwerke	1710	1705
Motor Colombus	1270	1260
Nestlé, porteur	2930	2910
do nominat.	1905	1900
Oerlikon	770	775
Réassurances	2010	2005
Romande Electr.	445 d	545
Sandoz	5640	5620
Saurer	1350	1340
Suchard	8850	8700
Sulzer	2830	2830
Union Bques Suisses	3095	3090
Winterthur-Assur.	733	732
Zurich Assur.	4775	4800
A T T	302	304
Dupont et Nemours	1102	1129
Internickel	400	405
Phillips	165	165
Royal Dutch	177	175
U. S. Steel	226 1/2	225 1/2
Raff du Rhône	136	138

BOURSE DE NEW YORK

	14.5	17.5
American Cynamid	79 1/2	78
American Tel & Tel	69 1/2	69
American Tobacco	38 1/4	37 7/8
Anacoda	66 1/8	65 7/8
Baltimore & Ohio	35 1/4	34 1/2
Bethlehem Steed	38	38
Canadian Pacific	59 1/8	58 1/2
Chrysler Corp	54 1/2	53 3/4
Croire Petroleum	42 1/4	42
Du Pont de Nemours	261	252 1/4
Eastman Kodak	166 7/8	164 1/2
General Dynamics	44 5/8	43 1/4
General Electric	106	104 1/4
General Motors	106 3/8	106 1/4
Gulf Oil Corp.	56 3/4	56 1/4
I.B.M.	481 1/2	474 1/2
International Nikei	93 1/2	92 3/4
Int'l Tel & Tel	60 1/4	60 1/4
Kennecott Copper	113	113 1/8
Lehmann Corp.	31	30 1/2
Lockeed Aircraft	49 1/4	50
Montgomery Ward	37	37 1/8
National Dairy Prod.	97 1/4	96
National Distillers	33 5/8	33 3/8
New York Central	56 7/8	56 3/4
Owens-Illinois	117 1/4	117 1/4
Radio Corp. of Am.	36 3/8	35 7/8
Republic Steel	43 3/4	43 3/4
Royal Dutch	44	43 3/8
Standard Oil	78 3/8	78 3/8
Tri-Continental Corp.	50 1/8	49 7/8
Union Carbide	136 1/4	136 1/4
U.S. Rubber	70	70 1/8
U.S. Steel	51 3/4	51 1/2
Westinghouse Elect.	54	53 3/4
Ford Motor	59	58 3/8
Volume :		
Dow Jones :	5 860 000	4 980 000
Industrielles	932.62	930.67
Ch. de fer	209.50	207.40
Services publics	161.87	161.89

BOURSES EUROPEENNES

	14.5	17.5
Air Iquide	625	624
Cie Gén. Electr.	509	508
Au Printemps	220.30	229
Rhône-Poulenc	301.50	301.20
Sain-Gobin	261	268.80
Ugine	280.80	278
Elnsider	889	889
Montecatini	1640	1643
Olivetti priv.	1870	1860
Pirelli s. p. a.	3180	3180
Daimler-Benz	618 1/2	618
Farben-Bayer	402 1/2 ex	407
Hoechst Farben	531	518
Kärstadt	885	886
NSU	409	402
Siemens & Halske	479	478 1/2
Deutsche Bank	486	486
Gevaert	3065	3100
Un. Min. Et-Katanga	926	906
A K U	494	499
Hoogovens	528 1/2	534
Organon	187.50	186
Philips Gloel	135.30	136
Royal Dutch	142.40	144.60
Unilever	136.50	137.70

CHANGES - BILLETS

	Achat	Vente
Livres sterlings	87.—	90.—
Dollars USA	12.05	12.25
Francs belges	4.32	4.36
Florins hollandais	8.60	8.85
Lires italiennes	119.75	121.75
Mark allemand	—88 1/2	—71
Schilling autrich.	107.50	110.—
Pesetas espagnoles	16.65	16.95
Francs français	7.05	7.35

COURS DE L'OR EN SUISSE

	Achat	Vente
Lingot	4895.—	4935.—
Plaquette 100 gr.	490.—	505.—
Vrenel 20 fr. or	41.—	43.—
Napoléon	38.—	40.—
Souverain	41.75	43.75
20 dollars or	181.—	186.—

INDICE BOURSIER DE LA S.B.S.

	14.5	17.5
Industrie	221.4	220.5
Finance et Assurance	170.8	169.5
Indice général	202.2	201.2

Les cours des bourses suisses et étrangères, des changes et des billets, nous sont obligeamment communiqués par la Société de Banque Suisse, à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Bache and Co Genève.

VOLVO

Exposition

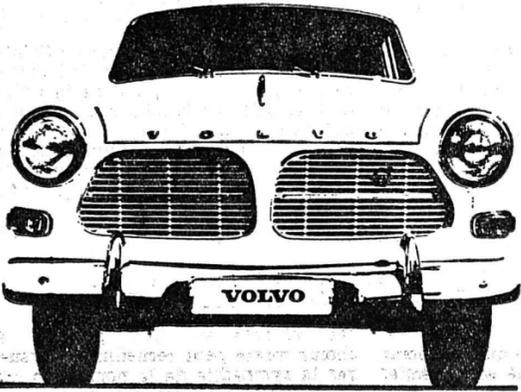
dans la Salle de la Matze, Sion

du lundi 17 mai au mercredi 19 mai inclus
chaque jour, de 9 à 22 heures, sans interruption

Examen clinique à l'intention des propriétaires de Volvo

Contrôle détaillé gratuit de toutes voitures Volvo
du 17 au 19 mai. Rendez-vous préalable par
téléphone indispensable.

Garage de l'Aviation SA
Agence officielle Volvo
Corbassières/Sion
Tél. 027 23924



DAME
Couturière
cherche travail.

JEUNE HOMME
16 ans
cherche place
comme porteur ou
autres à Sion.

Ecrire sous chiffres
P 17734 à Publici-
tas, 1951 Sion.

BAR ELITE - SION
cherche

**une
serveuse**
pour remplacement
juillet et août, et

**une
jeune fille**
pour s'occuper d'un
enfant.

Tél. (027) 2 23 61
P 31774 S

ON CHERCHE
**coiffeur-
dames**

de première force.
Entrée, date à con-
venir. Salaire et
pourcentage très
élevé.
Faire offres à Carlo,
Haute-Coiffure, 1950
Sion.

Tél. (027) 2 29 07
P 31781 S

JE CHERCHE
pour début juin ou
à convenir

**coiffeur
messieurs**

très capable, coupe
Hardy.
Place stable et bien
rétribuée.
Offres à Lucien An-
tille, Coiffure, 3960
Sierre.

P 31843 S

En marche vers la 4e session du Concile

(suite de la première page)
pendants les uns des autres et con-
nexes, elle favorise à tel point la
prospérité, même terrestre, des indi-
vidus et de la société, qu'elle ne pour-
rait faire plus, même si elle avait été
établie précisément à cette fin».

Il est très important de montrer que
l'Eglise se préoccupe également des
problèmes de la vie terrestre.

Parce que même certains chrétiens
considèrent que tout ce qui relève de
l'organisation de la vie temporelle doit
être livré à une technique qui serait
totalement autonome.

L'Eglise a toujours repoussé cette
conception. Elle considère que ces
problèmes de l'organisation de la vie
terrestre, dans la mesure où ils tou-
chent à la vocation de la personne hu-
maine, sont des domaines où elle a le
droit et le devoir d'intervenir.

De l'avis du P. Daniélou, c'est un
des aspects absolument essentiels de ce
schéma XIII que d'exprimer précisé-
ment cet aspect de la mission totale de
l'Eglise, à l'encontre même, il faut le
répéter, de certains chrétiens.

Il n'y a pas d'un côté le domaine de
la foi, auquel l'Eglise aurait unique-
ment à se consacrer, et le domaine de
la société humaine, d'autre part, qui
ne la regarderait d'aucune façon.

Or, l'Eglise doit être présente à tous
les problèmes de l'homme d'aujourd-
d'hui, non pas d'ailleurs dans une at-
titude de domination et d'impérialisme,
mais essentiellement dans une attitude
de service.

Au fond, ce que l'Eglise dit dans ce
schéma, à une humanité qui se débat
actuellement en de graves situations,
c'est qu'elle ne désire qu'une chose :
aider tous nos contemporains de bonne
volonté à parvenir à des solutions qui
soient vraiment pour le mieux-être de
tous les hommes.

Cet esprit est d'ailleurs profondé-

ment celui de tout le Concile.

Le schéma aborde tout d'abord les
grand problèmes qui touchent plus
particulièrement la personne humaine
en tant que telle, comme ceux du ma-
riage, de la famille et de la culture.

Dans une deuxième partie, il aborde
plutôt les problèmes qui touchent à
l'aspect social de la personne humaine :
la vie économique et sociale, l'Etat, la
société internationale, la guerre et la
paix, la bombe atomique.

La préoccupation apparaît, en cha-
cun d'eux, de commencer toujours par
une sorte de description de la situa-
tion actuelle.

La première question, celle du ma-
riage et de la famille, est abordée en
soulignant — comme il sera fait dans
tous les autres chapitres — tout ce
qu'il y a de positif dans le monde ac-
tuel, en ce domaine.

Par exemple, on relève la manière
dont aujourd'hui les progrès que les
sciences psychologiques et psychana-
lytiques ont fait faire à la connais-
sance de tout ce qui relève du domaine
de la vie sexuelle, permettant d'ap-

porter la lumière et l'intelligence en
des questions qui, autrefois, il faut
bien le dire, étaient totalement laissées
à l'improvisation et à l'instinct.

Combien de situations fausses se
sont ainsi établies, soit entre époux,
soit entre parents et enfants, tout sim-
plement par une méconnaissance des
lois fondamentales.

Ce point est d'une très grande im-
portance. En effet, une espèce d'assai-
nissement se manifeste — note juste-
ment le P. Daniélou — dans le monde
aujourd'hui au sujet de ces questions,
tout simplement à cause de la lumière
et de l'intelligence qui éclairent les
choses et permettent de mieux les vi-
vre.

Les progrès des sciences qui touchent
à l'être physique, intellectuel et mor-
al de l'homme, apportent des lumières
dont il s'agit de ne pas perdre le
bénéfice.

C'est à cette tâche que s'applique le
schéma XIII en traitant des problè-
mes du mariage, de la famille et de
la culture, sur lesquels je reviendrai.

Berne en quatre points

(suite de la première page)
mangent en toute sécurité. Elles peu-
vent obtenir des boissons chaudes.
Plus de douze mille d'entre elles ont
déjà utilisé ces lieux accueillants.

Chaque année, en ville de Berne,
on organise diverses expositions fort
intéressantes. En mai, durant une di-
zaine de jours, soit du 14 au 23, c'est
la « B.E.A. ». Nous pourrions la com-
parer au Comptoir suisse à Lausanne,
encore que la manifestation bernoise
est faite avec de plus modestes pro-
portions. Pourtant, elle s'agrandit
chaque année et chaque année égale-
ment les Bernois, comme les étran-
gers, la retrouvent avec plaisir. Elle
est consacrée aux arts et métiers, à
l'agriculture, à l'industrie et au com-
merce, représentant ainsi toutes les
régions du canton. Elle a été ouverte
vendredi dernier à l'occasion de la
journée de la presse. Une visite à
travers les stands nous a convaincu
de sa nécessité, qui permet et fa-
vorise un meilleur contact entre les
différentes classes de la population.
Elle donne en même temps non seu-
lement un reflet de la vie du pays,
mais un élan à l'activité de la vieille

république des bords de l'Aar.

Le corps enseignant de la cité de
M. de Bubenbergh est satisfait. Le
Conseil de ville, en effet, vient d'ap-
prover l'adaptation des traitements
des instituteurs, institutrices et des
professeurs relevant de la commune
de Berne. L'augmentation prévoit de
7 à 8 % pour les maîtres primaires,
de 11 à 12 % pour les maîtres secon-
daires, et jusqu'à 20 % pour les ma-
îtres des classes supérieures. Voilà une
décision qui sera acceptée avec plai-
sir, surtout en cette époque de vie
chère.

Le Conseil de ville s'est encore
penché sur un autre problème, ce-
lui des logements sociaux. La ville
grandit sans cesse non seulement par
le nombre des habitants. De nouveaux
quartiers surgissent chaque année aux
quatre coins de la cité. Aujourd'hui,
c'est l'acceptation du plan de construc-
tion de la Freudenbergplatz et de ses
voies d'accès. Les conseillers de ville
ont encore admis plusieurs crédits, dont
le plus important, de 378 000 francs,
est destiné à la construction d'un ca-
nal pour les eaux usées.

De Gaulle vers un retournement des alliances

(suite de la première page)
dit-il, doit être claire. A prétendre
être les amis de tout le monde on ne
peut compter sur l'amitié de personne.
Aujourd'hui nos sourires sont pour
Gromyko et cependant les Russes aus-
si étaient à Yalta et Staline fut le plus
farouche opposé des trois participants
à reconnaître sa part à la France».

Devant les deux géants E.U. et U.R.
S.S. il semble de plus en plus à de
nombreux Français qu'une véritable
indépendance ne peut s'instaurer qu'au
sein d'une Europe unie. Le Marché
Commun, qui connaît de grands suc-
cès, est lui aussi, actuellement, para-
lysé par une politique étroitement na-
tionaliste inspirée par l'Elysée, politi-
que qui pourrait remettre en question
les progrès accomplis, car qui n'avance
pas risque bientôt de reculer.

Tous les drapeaux alliés ont flotté
ces jours-ci dans les rues de Paris
pour célébrer la victoire de 1945. Beau-
coup de ceux qui ont pris part aux
cérémonies, qui se sont déroulées dans

la capitale avec beaucoup de dignité,
ne peuvent oublier que ce sont les sol-
dats venus d'outre-Atlantique qui pri-
rent la plus grande part à la libération
de la France et se souviennent aussi
que c'est le Plan Marshall qui permit
au pays, ruiné par les destructions
guérrrières et une longue occupation
ennemie, de retrouver sa prospérité
d'antan. Ils estiment qu'une politique
visant à détacher la France des Etats-
Unis, et à rejeter ces derniers dans
l'isolement, risque d'être dange-
reuse non seulement pour la France
mais pour l'Europe et surtout pour la
paix mondiale.

Deux étudiantes
CHERCHENT
PLACE

pour la saison d'été
si possible dans ho-
me d'enfants.

Ecrire sous chiffres
P 31828 à Publici-
tas, 1951 Sion.

STATION BENZINE
cherche

jeune fille
pour service.
Nourrie et logée.

Tél. (026) 6 62 06
P 65636 S

gessler

s. a.

Sion

Chalets à vendre

Dans station en plein dévelop-
pement. Altitude : 1000 m. Ex-
position idéale. 4 pièces + cui-
sine, salle de bains (WC + dou-
ches). Cuisinière, boiler, 2 four-
neaux à mazout.
Prix très intéressant.

Ecrire sous chiffre P 31861 à Pu-
blicitas, 1951 Sion.

Appartements 4 1/2 p.

à louer à l'immeuble Gagliardi,
Sion, Av. de Tourbillon. Tout con-
fort, libres de suite. Conv. pour
bureaux. Fr. 380.— par mois +
charges.

Tél. (027) 2 21 33 ou 2 57 80.
P 31619 S

A LOUER à Sion, rue du Scex,

1 APPARTEMENT de 4 pièces 2 APPARTEMENTS de 3 pièces

dans immeuble neuf, tout con-
fort, ascenseur, grand balcon au
sud et balcon de cuisine.

1 GARAGE

Libres de suite ou date à con-
venir.

Tél. (027) 2 32 16 P 31069 S

Divans métalliques deux places, neufs

140x190 avec protège et mate-
las ressorts qualité supérieure,
garanti 10 ans. Prix unique com-
plet Fr. 290.—. Livré franco do-
micile.

Reymond, Tour 37 - Lausanne.
P 9612 L

Citernes à mazout
de toutes contenances.

J. et M. Délitroz Ayent

Tél. (027) 4 42 61

BLUCHE - MONTANA (VS)
A vendre magnifique

terrain à construire

vue imprenable, ensoleillement
maximum. Environ 2300 m² à Fr.
35.— le m².

Ecrire sous chiffre P 45252-33 à
Publicitas, 1951 Sion.

HOTEL DU PONT-DE-NANT sur
Bex cherche

sommelière

Bon gage, entrée immédiate.
Tél. (025) 5 34 67 P 31840 S

PRÊTS Discrets
Rapides
Sans caution
BANQUE EXEL
Rousseau 5
Neuchâtel
(038) 5 44 04

Mon salaire s'émiette en petites sommes nécessaires ici et là!

Nous n'arrivons jamais à faire une acquisition d'im-
portance, si nécessaire soit-elle. Une machine à
laver pour ma femme, un véhicule pour aller à mon
travail. Voici ce qu'on entend souvent, même de la
part de gens avec un bon revenu. Cet état de choses
peut changer. Si vous avez une acquisition à faire,
nous pouvons vous consentir un crédit de
Fr. 500.— à Fr. 10 000.—. Nous ne demandons aucun
renseignement à votre employeur, vos parents ou
vos connaissances. En cas de règlement irrégulier
nous vous accordons un remboursement
de 15% sur les frais et intérêts habituels. Notre cré-
dit n'est donc pas seulement discret mais encore
avantageux. Envoyez-nous le talon ci-dessous ou
téléphonez-nous. Notre réponse vous parviendra
sous enveloppe neutre. Vous serez satisfait de nos
services.

Banque Rohner + Cie S.A.
Löwenstrasse 29, Zurich Téléphone 051/23 03 30

Veillez m'envoyer les documents nécessaires à
un crédit au comptant P 361 G

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
Localité _____ Ct. E/705

Fidélité du frigo

SIBIR

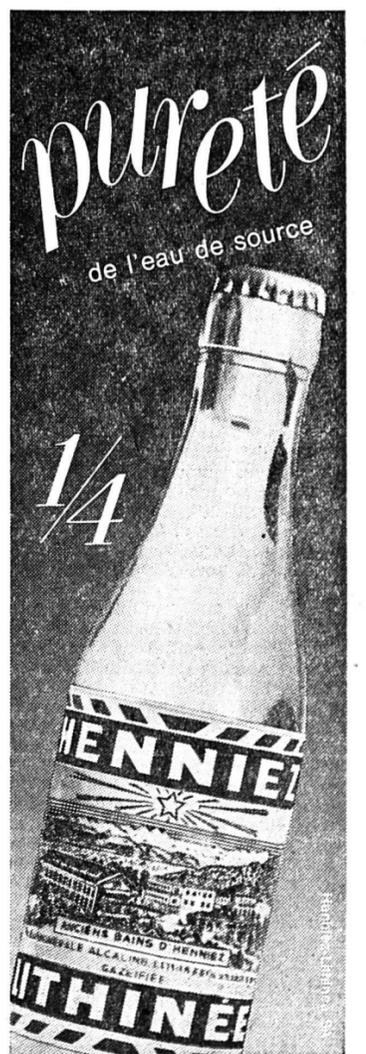
à la qualité

Fabriqué en Suisse
Totalement garanti 5 ans

SIBIR vous offre toujours ses 3 mo-
dèles réputés :

- 60 litres, mod. standard
très robuste 295.—
- 130 litres,
luxe freezer 12 l. 395.—
- 190 litres,
entièrement
automatique,
congélateur 24 l.
aménagement. luxueux 495.—

Ofa 05.696.01 G



MEMENTO

RADIO Sion

Mardi 18 mai

SOTTENS

6.15 Bonjour à tous; 7.15 Informations; 8.00 Le bulletin routier; 8.25 Miroir-première; 8.30 Si tous les enfants du monde; 9.15 Emission radiodiscolaire; 9.45 Les nouveautés du disque; 10.15 Emission radiodiscolaire; 10.45 Les nouveautés du disque; 11.00 Emission d'ensemble; 12.00 Le rendez-vous de midi; 12.45 Informations; 12.55 Trois femmes sur le dos; 13.05 Mardi les gars; 13.15 Disques pour demain; 13.40 Le disque de concert; 13.55 Miroir-flash; 14.00 La Moldau; 14.15 Emission radiodiscolaire; 14.45 Les chemins de la bonne volonté; 16.00 Miroir-flash; 16.05 Le rendez-vous des isolés; 16.25 Fantaisie sur ondes moyennes; 16.55 Réalités; 17.15 Le kiosque à musique; 17.30 Miroir-flash; 17.35 Cinémagazine; 18.00 Bonjour les jeunes; 18.30 Le micro dans la vie; 19.00 La Suisse au micro; 19.15 Informations; 19.25 Le miroir du monde; 19.45 Le forum; 20.10 Au rendez-vous du rythme; 20.30 Soirée théâtrale; 22.30 Informations; 22.35 Le courrier du cœur; 22.45 Plein feu sur la danse; 23.15 Hymne national. Fin.

Second programme

19.00 Emission d'ensemble; 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde; 20.15 Trois femmes sur le dos; 20.25 En attendant le concert; 22.30 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER

6.15 Informations; 6.20 Mélodies populaires; 7.00 Informations; 7.05 Mélodies de films; 7.30 Emission pour les automobilistes; 8.30 Arrêt; 10.15 Disque; 10.20 Emission radiodiscolaire; 10.50 Intermède; 11.00 Emission d'ensemble; 12.00 Musique tzigane hongroise; 12.20 Nos compliments; 12.30 Informations; 12.40 Musique légère; 13.30 Airs d'opéras; 14.00 Emission féminine; 14.30 Concert sur le thème de l'écho; 15.20 Oklaoma; 16.00 Informations; 16.05 Thé dansant; 16.45 Lecture; 17.00 Sonate; 17.30 Pour les jeunes; 18.00 Informations; 18.05 Valentine et autres succès parisiens; 18.30 Pour les amis du jazz; 19.00 Actualités; 19.20 Communiqués; 19.30 Echos du temps; 20.00 N. Yepes, guitare; 20.15 Retransmission du Concert symphonique national de la Société culturelle de Bâle; 22.15 Informations; 22.20 Mélodies de Baden-Baden; 23.00 Rendez-vous avec les «Four Freshmen»; 23.15 Fin.

Pharmacie de service — Pharmacie Duc, tél. 2 18 64.

Médecin de service — Dr Carruzzo, tél. 2 29 92 ou 2 29 93 (en cas d'urgence et en l'absence de votre médecin-traitant).

Ambulances de service — Michel Sierro, tél. 2 59 59; S.O.S. général, tél. 2 23 52.

Piscine ouverte. — Température de l'eau: 20 degrés.

ENTRAINEMENT C.N. SION

Mardi: water-polo; mercredi: tous les groupes et nouveaux nageurs sans water-polo; jeudi: water-polo; vendredi: groupe I.

Carrefour des arts: Exposition Wilhelm Dreesen.

Conservatoire cantonal — Samedi 22 mai, audition à 20 h. 15, chapelle du Conservatoire, ainsi que samedi 29 mai.

Récollecion des Auxiliaires médicales du Valais: Le mardi 18 mai, à Longeborgne. Sainte messe à 10 h. 30 et horaire habituel.

Martigny

Médecin de service — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny, tél. 6 16 05.

Pharmacie de service — Pharmacie Closuit, tél. 6 11 37.

La pharmacie Lauber est fermée du 9 au 29 mai.

Hôtel Central — Tous les soirs bonne ambiance au son du piano.

St-Maurice

Pharmacie de service — Pharmacie Faillard. Tél. 3 62 17.

Monthey

Médecin de service — Les dimanches, jeudis et jours fériés. No 4 '192

Pharmacie de service — Pharmacie Carraux, tél. 4 21 06.

Piscine ouverte — Température de l'eau: 18 degrés.

ENSEVELISSEMENTS DANS LE CANTON

Monthey: Mme Vve Théobald Défago, 80 ans, 10 h. 30.

Sion: Mme Marie-Louise Granges, 63 ans, 10 heures.

Une soirée exceptionnelle le 21 mai à la Matze à Sion

Les chœurs bulgares

Location: Bazar Revaz (2 15 52) Places de 6.— à 12.— francs. — Réduction Fr. 2.— av. Bons Migros

P 13 S

A toute heure buvez

PERNOD
fraicheur anisée

De Monthey au Lac

Les plus grands maîtres de la peinture à Sion

SION (Vp). — Dimanche soir s'est fermée, à Monthey, la remarquable exposition des maîtres de la peinture se rattachant aux écoles hollandaise, française, italienne, suisse et anglaise, du 16^{me} siècle à nos jours.

Cette exposition qui a obtenu, à Monthey, et dans toute la région, le plus légitime succès avait été mise sur pied par « Terre des hommes », ce mouvement de secours immédiat et direct à l'enfance la plus malheureuse.

Grâce à des collectionneurs privés et à des propriétaires de toiles, le groupement valaisan de « Terre des hommes » a réussi à réunir près d'une centaine de toiles dues au génie de: Albert Gos, Alexandre Calame, Rubens, Jacob van der Maaten, Francesco Zuccarelli, Bocion, et bien d'autres encore que nous ne pouvons énumérer, la liste étant par trop copieuse.

De l'avis d'un visiteur étranger, jamais une telle collection, une telle valeur de tableaux n'a pu être réunie aussi facilement dans une exposition, que ce soit en Suisse ou à l'étranger.

Voilà pour ceux qui aiment contempler de la belle, de la très belle peinture.

Pour ceux qui aiment non seulement contempler, mais également acheter, cette exposition réserve une surprise. En effet, une partie des toiles est à vendre.

C'est ainsi que l'amateur peut porter son choix sur Albert Gos, Eugène Sordet, Alexandre Calame, Charles L. Guigon, Joseph Mégard, Giovanni Segantini, Jean Richard et d'innombrables maîtres des écoles italienne, hollandaise, allemande et anglaise.

Fait intéressant à relever, tous ces artistes figurent dans le Bénézit, le répertoire mondial des peintres reconnus valables sur le marché international. D'autre part, ces œuvres, très belles, sont offertes à des prix stupéfiants.

Cette exposition qui vient donc de fermer ses portes à Monthey, sera inaugurée jeudi soir, à Sion, lors du vernissage officiel qui se déroulera dans les salons de l'Hôtel du Cerf.

Ainsi, la population séduisante, les amateurs d'art pictural du Valais central, pourront à leur tour admirer une très belle collection, et du même coup, témoigner de leur intérêt au mouvement « Terre des Hommes ».

Signalons que de nombreuses personnalités pensent, avec raison, qu'il serait souhaitable que les élèves des écoles de la région, puissent admirer,

au cours de visites commentées, les œuvres des plus grands maîtres de la peinture européenne.

Ce serait, pour ces élèves, une leçon intéressante dont ils se souviendraient leur vie durant.



C'est par dizaines que d'admirables chefs-d'œuvre, tel ce portrait d'enfant, sont présentés à l'exposition « Terre des hommes ». (VP)

A la tâche comme à l'honneur

ARBAZ (Cr). — Dimanche soir, c'est devant une salle comble que le Chœur mixte arbazien a donné son premier concert de la saison.

Après quelques mots de bienvenue du président, chanteurs et chanteuses interprétèrent, sous l'autorité du directeur, les premières chansons figurant au programme. Ce dernier était d'ailleurs établi de belle manière, nous faisant passer d'une saison à l'autre.

La vedette revint cependant au printemps, ce petit coquin de printemps qui, cette année, a sans doute pris le chemin de l'école buissonnière.

Le Chœur mixte, dont la toute première tâche est de se produire à l'église pour rehausser les saints offices, méritait vraiment d'être encouragé et remercié. L'enthousiasme de la salle prouve bien qu'à l'occasion d'une soirée réservée au chant profane, le chœur mixte peut recueillir et mesurer la sympathie de la population.

La soirée fut présentée d'excellente façon par l'animateur Sartoretti, qui se produisit également dans un répertoire de son cru.

Quelques membres du Chœur mixte se formèrent en couples pour exécuter deux ou trois danses folkloriques, auxquelles l'assistance fut très sensible.

Un loto rapide fit des heureux qui peuvent se classer dans les deux éternelles catégories: le petit nombre de ceux qui ont la chance d'emporter un lot; ceux en grande majorité qui sont heureux tout simplement de soutenir moralement et financièrement leurs sociétés.

Aussi le président n'oublia-t-il personne dans ses paroles de remerciements après une soirée si bien réussie.

JEUNES GENS

qui désirez faire de la

LUTTE SUISSE

adressez-vous au caissier cantonal M. Richard Vogel, Sierre.

Télévision Télévision Télévision

Le Saint: Ministre imprudent

A 21 h. 05

INSPIRE DE L'ŒUVRE DE LESLIE CHARTERIS

Christopher Waites, ministre anglais très en vue, entretient des relations amoureuses avec Denise Grant et lui dévoile, dans une lettre, certains secrets d'Etat dont la divulgation permettra à la jeune fille de réaliser une coquette somme d'argent.

Un jour que Waites est sur le point de publier une nouvelle loi sur les tarifs d'importation, Tim Burton et Alex Morgan lui présentent une re-

production de sa lettre compromettante adressée à Denise Grant et exigent, en paiement de leur silence, de connaître le contenu du communiqué sur l'importation. Ils espèrent ainsi pouvoir faire fortune.

Waites ne sait pas que Denise est à l'origine de ce chantage. Cependant il résiste aux menaces et décide de se dénoncer. Mais sa femme Janet a une autre idée. N'ignorant pas les relations de son mari avec Denise, elle se rend chez Simon Templar et l'invite à se joindre à quel-

ques-uns des amis de la famille pour passer le week-end. Il accepte et fait la connaissance des autres invités: Helen Phillips la sœur de Waites et son mari Colin, léger et ivrogne; un écrivain Mr. Anthony et Spencer Vallance, un « artiste professionnel » sophistiqué et prétentieux.

Pendant le week-end, un courrier chargé de porter à Waites la note sur les tarifs d'importation pour révision, est assassiné. Les ennemis du ministre sont sans pitié. Ils sont décidés à obtenir les renseignements désirés par n'importe quel moyen s'ils ne peuvent les obtenir par le chantage.

Janet Waites, pour sauver son mari, va voir Denise Grant et, sous menaces, accepte d'emprunter la note et d'en laisser lire le contenu aux complices. Elle est d'accord de pardonner l'infidélité de son mari mais non de laisser ruiner sa carrière et du même coup son propre avenir.

Pendant ce temps, l'enquête personnelle de Simon Templar le conduit, au risque de sa vie, jusque chez Denise où il trouve les assassins et tous les membres du gang. Là il découvre également qu'un autre complice est en cause: c'est celui qui les a renseignés sur le déplacement du courrier. Qui est-il? certainement un des invités, mais lequel?...

Avec Roger Moore, Anthony Bate, Jennifer Wright et Justin Lord.

Rip Kirby



A travers la Suisse

En marge du congrès de l'Union Suisse des Arts et Métiers

Le monde touchant de près nos petites industries, l'artisanat et le commerce, attendaient avec impatience le congrès de l'USAM tenu ces 12 et 13 mai à Berne.

Près de 500 délégués ont sacrifié ces deux jours pour prendre connaissance des problèmes d'une importance vitale pour ce groupe que l'on appelle si justement l'épine dorsale de notre nation.

Dirigé de main de maître par le président Meyer-Bolter, conseiller national, ce congrès liquida en première partie les questions intérieures, comptes, budget, réélection du comité et termina en nommant 2 nouveaux membres d'honneur, dont un romand très connu en Valais, M. Fernand Cottier, hôtelier, ancien conseiller national, ancien maire de Genève.

La deuxième partie fut consacrée plus spécialement à l'étude du référendum lancé par le groupe des indépendants, visant à l'imposition des boissons alcooliques. Sous les couvertures d'une lutte contre l'alcoolisme qui pourrait s'assurer l'appui de gens bien pensants et l'apport d'une somme non négligeable pour financer nos œuvres sociales, trouverait audience auprès de personnes mal renseignées.

Notre canton, dont un des revenus plus importants est le produit de nos vignes, serait le plus touché par ce nouvel impôt et obligerait certainement nos autorités à rendre sous forme de secours le double des sommes touchées par cet impôt injuste, frappant une partie de notre population, sans apporter de solution à ce problème touchant de plus près la médecine que la finance.

Notre canton ne peut ignorer ces problèmes et sera heureux de trouver auprès des Arts et Métiers Suisse un soutien complet.

Un banquet suivi d'une soirée familiale permit aux congressistes de prendre quelques heures de détente afin de mieux affronter la 3ème partie, la plus importante, consacrée aux problèmes actuels des Arts et Métiers et

à l'aménagement du territoire national, devoir de notre temps.

Première partie exposée d'une manière très approfondie par le président de l'USAM qui développa plus spécialement « les aspects fondamentaux de la politique conjoncturelle de la Suisse et les mesures conjoncturelles prises par les autorités ».

L'acceptation par le peuple suisse des 2 arrêtés le 28 février 1965 avait fait naître l'espoir d'une amélioration rapide de la situation créée à notre économie par ce qui a été appelé la « surchauffe ».

Malgré les nombreuses promesses faites au peuple suisse à l'occasion de ces votations il semble que la réalité est toute différente et de nombreuses entreprises appartenant plus spécialement aux cantons en plein développement et je citerai spécialement le Valais, Fribourg, Genève, sont en train de payer très cher l'espoir de l'effort d'industrialisation opéré pour pouvoir lutter contre la concurrence des entreprises étrangères.

Ces mesures dirigeantes ne se feront pleinement sentir, dans la section du bâtiment, qu'avec un certain retard, mais par contre, d'autant plus vigoureusement. Les Arts et Métiers maintiennent leur position et désirent voir abroger au plus vite ces dispositions et ne pourraient approuver leur prorogation d'une année par l'assemblée fédérale.

M. W. Rohner, Dr en sciences économiques, conseiller aux Etats, président de l'Association suisse pour le plan d'aménagement national, a présenté aux congressistes un rapport très fouillé sur cette épineuse question.

Il serait trop long d'analyser ce travail si important; relevons, pour en montrer toute la valeur, 2 points qui vont nous laisser rêveur.

Tous d'abord l'occupation de notre territoire. Si en 1800 nous avions 17 million d'habitants, en 1950 4,7 millions, au mois d'août 1964 la population suisse dépassait les 6 millions, pour un territoire de 41.000 km² environ de surface totale dont la bonne terre re-

présente qu'un quart de cette surface et qu'un autre quart est composé de pâturage alpestre.

Les milieux compétents estiment que, dans quelques décennies, 10 millions de personnes vivront dans notre petit pays. Que ce chiffre soit atteint 10 ans plus vite ou 10 ans plus tard n'a aucune importance. Ce qui compte c'est que ces 10 millions de personnes devront habiter, travailler, s'instruire, se reposer et se nourrir sur ce petit coin de terre qui forme notre Patrie.

L'alimentation en eau de notre population, de notre industrie a toujours été assurée dans notre pays. Cependant il a fallu passer de l'eau de source aux eaux d'infiltrations souterraines. Dans le canton de Zurich la consommation d'eau par tête d'habitant a passé de 36,5 m³ en 1900 à 118,3 m³ à l'heure actuelle.

L'actuelle pollution de nos eaux de surface est un mauvais signe et si l'on ajoute le danger que représente les fuites qui pourraient avoir les citernes à mazout que l'on entretient toujours plus nombreuses dans notre sol, le problème des oléoducs, dangers plus récents, que les expériences américaines permettent de conclure que sur une longueur de 100 km, il faut s'attendre à une fuite tous les trois ans.

L'avenir ne se présente pas sur un jour très favorable et il ne sera pas de trop que nos autorités, appuyées et conseillées par des organes très compétents, prennent des mesures adéquates pour éviter le pire pendant qu'il en est encore temps.

Découverte macabre

HERZOGENBUCHSEE. — Le corps d'un homme a été repêché dans les eaux d'un affluent de l'Oenz, près d'Herzogenbuchsee, dans le canton de Berne. Le cadavre a pu être identifié. Il s'agit de M. Karl Hohenweg, 66 ans, domicilié à Herzogenbuchsee, dont la disparition avait été signalée à la radio.

A l'intérieur de la profession, des groupements spéciaux poursuivent leurs buts particuliers, groupes des monitrices, des infirmières d'hygiène sociale, des infirmières de salle d'opération, des infirmières narcotiseuses, etc. L'ASID s'occupe également de la catégorie nouvelle et en plein développement des aide-soignantes, écuelles-ci.

Au point de vue international aussi les tâches croissent, le bureau pour le placement des infirmières à l'étranger est activement mis à contribution. Dans le Conseil de l'Europe, on cherche à unifier la formation professionnelle en vue de la circulation des infirmières. En tant que membre du Conseil international des infirmières, l'ASID participe à des études internationales sur des problèmes professionnels. En juin de cette année aura lieu à Francfort-sur-le-Main le 13ème Congrès du Conseil international. 59 associations nationales membres y seront représentées par 45.000 participants dont environ 150 infirmières et infirmiers suisses. Après le Congrès, des infirmières de toutes les parties du monde visiteront notre pays.

Augmentation du prix de l'essence

Zurich (Ats). — On sait que le Conseil fédéral a mis en vigueur « par anticipation » la hausse de 5 centimes du prix de l'essence. Il s'agit en fait d'une hausse du droit de douane, de sorte que le prix de détail n'a pas tout de suite suivi le mouvement. Toutes les importations ont été frappées du supplément dès le 3 mai, mais les distributeurs avaient pour la plupart donné l'assurance qu'ils écouleraient leurs stocks à l'ancien prix avant de reporter la hausse sur le consommateur.

Or au Tessin, où les réserves sont faibles, le nouveau prix est déjà appli-

qué depuis une semaine environ. Dans les autres régions du pays, le prix à la colonne d'essence va aussi changer ou a déjà changé. La date de l'augmentation varie selon les compagnies et selon les régions.

Renseignements prix auprès des grands distributeurs, il semble que l'annonce de la mise en vigueur prématurée de la surtaxe n'a pas provoqué de véritable « ruée » chez les pompistes.

Le montant total de la surtaxe sur l'essence, destinée à financer la construction des routes nationales, est donc maintenant de 12 centimes.

Incendie

BIENNE (Ats). — Lundi matin, vers 5 heures, la ferme de M. Franz Gruender, à Beutigne, a été entièrement détruite par un incendie, allumé par la foudre. Le bétail a heureusement pu être sauvé, mais tout le mobilier et les machines agricoles sont restés dans les flammes. Les dégâts sont importants.

NOBELLA du Dr Nobel pour soigner vos yeux Fr. 4.40 Pharmacie Internationale, 1842 Territet 17 P. 11 L

On retrouve l'embarcation... vide!

ZURICH. — Samedi soir, deux jeunes canoëistes sont partis d'Au, sur le lac de Zurich, en compagnie d'un camarade, pour une randonnée nocturne sur le lac, de laquelle ils ne sont pas revenus. Leur canoë biplace ayant été retrouvé, on craint qu'il soit arrivé quelque chose aux deux jeunes gens.

Le jeune Ernest Hiestand, 18 ans, mécanicien sur autos, et le jeune Ernest Isler, né en 1949, tous deux habitant Au-Waedenswil, naviguaient sur le lac à bord d'un canoë biplaces. Ils se trouvaient en compagnie d'un camarade qui, lui, était dans un canoë monoplace. Vers 21 heures, les trois canoëistes revinrent sur la rive et entrèrent dans un restaurant où ils demeurèrent jusqu'à 23 heures pour repartir ensuite sur le lac. Par suite de l'obscurité, ils convinrent du lieu d'accostage par des cris. Le canoëiste du monoplace attendit ses camarades à Au-Waedenswil, mais comme ceux-ci n'étaient pas encore apparus à 3 heures dimanche matin, le jeune homme pensa qu'ils avaient accosté à un autre endroit et qu'ils avaient regagné leur domicile. Aussi alla-t-il se coucher.

Dimanche matin, les parents des deux disparus s'informèrent auprès du camarade qui était rentré chez lui. Celui-ci ayant répondu qu'il n'avait pas revu ses camarades, les parents alertèrent la police qui entreprit immédiatement des recherches avec l'aide du service de sauvetage du lac. Mais ces recherches demeurèrent vaines, de sorte que dimanche après-midi, celles-ci furent déployées sur

une plus vaste échelle, avec le concours des polices du lac, cantonale et de la ville de Zurich et des services de sauvetage des communes de Kilchberg, Zollikon et Kuesnacht, mais les jeunes gens n'ont pas été retrouvés.

Lundi matin, un jardinier d'Erlenbach avisa qu'il avait découvert dimanche matin vers 6 heures un canoë biplace. Il s'agissait de celui des disparus. On craint que les deux jeunes gens se soient noyés.

Sociétés

de secours mutuels de la Suisse romande

LA CHAUX-DE-FONDS (Ats). — La fédération des sociétés de secours mutuels de la Suisse romande, qui groupe 400.000 membres, a tenu son assemblée des délégués dimanche à La Chaux-de-Fonds. Elle a désigné comme président central Me René Wuilleret, de Fribourg, et a nommé un membre d'honneur en la personne de M. Henri Verdon, conseiller communal à Neuchâtel, ancien président de la fédération.

District de Saint-Maurice

Echos d'un concert ou hommage à Louis Broquet

ST-MAURICE. — Dans son émission « Moments musicaux » de samedi après-midi, radio-Lausanne a consacré quelques instants à St-Maurice où une interview avait été réalisée lors du concert donné en cette ville par son Chœur-mixte.

A l'écoute de cette émission, où il est à la fois question de St-Maurice, de son mouvement J.M., de son développement musical et de ceux grâce à qui il en est ainsi dans une ville si petite du point de vue prétentions mais si riche en possibilités culturelles, nous sommes remémoré l'inoubliable concert du 9 mai. Concert à l'issue duquel le spectateur, même après l'obtention d'un bis généreux, ne semble pas encore disposé à quitter la grande salle de St-Maurice, comble une fois de plus, pour cet hommage rendu à la mémoire de l'excellent musicien que fut le Chanoine Louis Broquet.

On vient en effet d'entendre, pour la première fois dans sa version originale, une des œuvres maîtresses pour ne pas dire l'œuvre maîtresse de ce compositeur dont on commémore ainsi le 10ème anniversaire de la mort: « La Cantate du Rhône » écrite sur un texte de Maurice Zermatten. Composée à l'intention de la Fête cantonale de chant de 1954 sauf erreur, cette pièce pour chœur et grand orchestre fut, pour diverses raisons — valables ou non — être réécrite par le compositeur avec partition pour harmonie. A l'écoute de cette œuvre en ce samedi de mai, on comprend ce que cela dut représenter pour cet être sensible à un suprême degré. Comment confier à la rudesse d'une harmonie cette finesse, cette souplesse, cette transparence, cette fluidité, chargées de soutenir la course vagabonde, parfois brutale, parfois poétique du fleuve valaisan, que seul un orchestre rompu à ce genre de sensibilité peut rendre.

L'exécution qu'en donna le Chœur Mixte de St-Maurice avec le concours du Chœur « Polyphonia » de Vernayaz et l'Orchestre du Collège et des J. M. de St-Maurice, plus de 150 exécutants, réunis sous la baguette du Chanoine Marius Pasquier, fut en quelque sorte une revanche, mais une belle revanche, empreinte d'amabilité et dont tout le bénéfice va à la mémoire du compositeur.

L'idée de « monter » cette Cantate travaillait déjà le Chanoine Pasquier depuis quelques années. Il fallut la laisser mûrir; il fallut aussi mûrir chanteurs et instrumentistes; or l'exécution de « Te Deum » de Lalande, qui obtint l'an dernier une si large audition, lui suggéra probablement le moment était venu.

Il s'est ensuite imposé des semaines de travail intense, de soucis également pour apprendre, corriger, styliser, analyser, stimuler, attendre ce tout en équipe, cherchant à obtenir, grâce à la technique de la fusion, de la diction dans la beauté du timbre

juste, le respect du rythme, une interprétation la plus proche de la perfection.

— C'est un plaisir de les voir autant que de les entendre, murmure un auditeur, entre deux mouvements.

En effet, cette centaine d'exécutants chantent aussi bien avec leur âme et leurs yeux qu'avec leurs cordes vocales, suivant leur chef — et l'orchestre tout comme eux — obéissant à ses moindres gestes, devinant ses intentions les plus intimes, ses impulsions du moment, pour établir une merveilleuse communion d'interprétation touchant l'auditeur par ce message transmis en harmonie totale.

Il n'est pas impossible que cette très belle œuvre soit redonnée en Valais sous peu.

— J'aimerais l'entendre au moins cinq ou six fois, dit le même auditeur, qui fut également un grand ami du Chanoine Broquet.

N'est-ce pas là un des plus beaux compliments ?

Mais cette grande « Première » ne doit pas nous faire négliger le début du concert au cours duquel le Chœur Mixte interpréta des œuvres de Palestrina, Haendel, Mermoud, Lassus, Ch. Martin, Broquet et Parchet. On relèvera tout au long de cette première partie, un souci constant de perfection. Chaque chanteur contrôle sa voix, vibre d'une émotion riche en intensité, en couleur et pureté harmonique. Il sait donner qualité et distinction aux pièces à caractère sacré dans lequel il excelle, enlève avec finesse les deux petites pièces de « Lassus » d'exécution difficile qui emballent le public, et termine en beauté avec le célèbre « Malbrouk », petit chef-d'œuvre d'harmonisation dû également au Chanoine Broquet et dont Roland Fornerod et Lyliane Crittin sont les brillants solistes.

On entendit encore la très belle « Ouverture et Air d'Agamemnon » d'Iphigénie, en Audite de Glück par l'Orchestre du Collège et des J. M. avec Roland Fornerod. Pendant cette audition, une certaine émotion régnait aussi bien dans la salle que sur la scène où la voix de Roland Fornerod s'est souvent faite entendre. C'est avec cette pièce qu'encre tout jeune chanteur, il remportait le 1er prix de Paris. Son interprétation subjuguait l'auditoire qui ne ménage pas son enthousiasme à celui qu'il sait être également un des pionniers du chant et de la culture musicale à St-Maurice. En résumé, une soirée empreinte de santé morale et artistique, sur laquelle il nous a plu de revenir même avec un peu de recul afin de concrétiser cet hommage de St-Maurice au Chanoine Broquet tout en soulignant les qualités extraordinaires de l'âme de ce concert, M. le Chanoine Marius Pasquier dont la modestie ne veut qu'être respect et gratitude à la mémoire de celui qui fut son maître.

My.

Association suisse des infirmiers et infirmières diplômés (ASID)

LUCERNE. — L'assemblée annuelle de l'ASID, (Association suisse des infirmiers et infirmières diplômés, a eu lieu à Lucerne.

Les 11 sections y étaient représentées par 74 délégués. Sous la direction de la présidente de l'ASID, Mlle Nicole-F. Exchaquet, infirmière-conseil au service de la santé publique du canton de Vaud, furent traitées les affaires de l'association qui compte plus de 6100 membres.

L'année écoulée fut placée sous le signe du recrutement du personnel soignant. L'Association prit une part active à toutes les actions de propagande: publications par la Veska de la brochure « Les professions médicales auxiliaires » à l'occasion de l'Expo, grande action de la Fédération des églises protestantes de la

Suisse, au cours de laquelle de nombreux membres de l'Association participèrent à des conférences et à des discussions. En outre, elle joignit ses efforts à ceux de la Croix-Rouge suisse, des services d'orientation professionnelle et de ceux d'innombrables groupements locaux.

En faveur de la situation économique et sociale des membres furent établies — sur la base du contrat-type pour le personnel sanitaire diplômé, révisé en 1963 — de nouvelles directives qui réglementent les conditions d'engagement des infirmières d'hygiène sociale, des infirmières privées et des infirmières assistantes de médecins. Des commissions spéciales s'occupent de multiples problèmes de travail et de salaire, d'assistance aux infirmières âgées, de protection juridique, de protection de la santé (protection contre les radiations), elles traitent avec les autorités et organes compétents.

Association des marchands de matériaux de construction

BULLE (Ats). — L'assemblée générale de l'association suisse des marchands de matériaux de construction s'est tenue à Bulle.

Le président, M. W. Aebi, de Wichtrach, a fait le point de la situation dans le secteur du bâtiment. Il a critiqué l'arrêté sur les constructions, adopté le 28 février, comme étant une « mise sous tutelle de l'industrie du bâtiment », une « main-mise de l'Etat sur les affaires privées ».

L'orateur a estimé que l'arrêté sur les constructions s'est avéré parfaitement inutile: « la construction de logements s'annonce en forte baisse pour 1965 ». M. Aebi a ensuite souligné la nécessité pour l'industrie de la construction de poursuivre sans relâche ses efforts de nature à servir l'intérêt général: rationalisation, intensification de la recherche, formation et perfectionnement professionnel, amélioration des prestations de service.

Assemblée des délégués de la fédération des éclaireurs suisses

FRIBOURG (Ats). — Sous la présidence du chef Franz Buehler (LU), vice-président, les délégués de la fédération des éclaireurs suisses ont tenu leur assemblée générale annuelle à Fribourg, samedi et dimanche, dans la salle du Grand Conseil.

Il a excusé l'absence du président Jean Salvaj (GE) retenu par la maladie. Il a salué les représentants de la ligue St. Georges et de la fédération des éclaireurs suisses, et remercié les autorités cantonales et communales de leur accueil.

Les délégués ont approuvé à l'unanimité le rapport du chef des éclaireurs suisses Hugues de Rham et du président du Conseil de la fédération, Remigui Joller, ainsi que les comptes et le budget.

Le chef Paul Vock, chef du camp fédéral, lequel aura lieu dans les Grisons en 1966, a présenté la structure de ce camp qui groupera environ 15.000 éclaireurs. Le dernier camp national a eu lieu dans les Franches-Montagnes en 1956.

CASINO DE MONTREUX

Piscine au bord du lac

Eau de source tempérée

PONTON ET ANCRAGE PRIVES

SNACK-BAR - THE DANSANT - SKI NAUTIQUE
BAR DANCING SALLE DE JEUX

Reportages valaisans ■ Reportages valaisans ■ Reportages valaisans ■ Reportages valaisans ■ Reportage

La ronde des métiers

L'échoppe du cordonnier n'existera bientôt plus



Travail minutieux qui demande une grande concentration.



Deux belles courroies où l'habileté se marie à l'art.

SAVIESE. — Attachante, la commune de Savièse l'est à plusieurs points de vue. D'abord, les villages de la commune sont aussi pittoresques les uns que les autres. Ensuite, à Savièse, il nous est donné de rencontrer l'un ou l'autre de ces artisans qui faisaient le passé si attachant, si plein de poésie et de simplicité.

A Saint-Germain, ou le village qui peut s'enorgueillir de posséder l'église paroissiale qui de son haut clocher roman tient le ciel, nous avons rencontré un cordonnier.

Un cordonnier ? me direz-vous ? Il en existe encore bien une centaine dans notre canton. Détrompez-vous, même le métier de cordonnier, dans le plein sens que l'on peut lui accorder, tend aussi à sa disparition.

Celui que nous vous présentons aujourd'hui se nomme Basile Zuchuat.

— M. Zuchuat, depuis quand pratiquez-vous votre métier.

— Depuis l'âge de 16 ans, c'est-à-dire dès la sortie de l'école.

C'est mon père qui pratiquait déjà ce métier qui m'en a appris toutes les ficelles.

J'ai aujourd'hui 62 ans et je pense qu'avec moi disparaîtra cette échoppe.

— Pensez-vous qu'un jeune pourrait vivre de ce travail ?

— Non. Autrefois, c'était encore rentable. On fabriquait des chaussures du début à la fin, tandis que maintenant il n'y a plus que quelques réparations de temps à autre.

Je me souviens jusque vers les années 1920, nous nous rendions, mon père et moi, dans les familles où nous tannions directement le cuir et fabriquions les chaussures pour toute la famille et pour toute une année.

Nous occupions même deux ouvriers. Il fallait travailler dur pour gagner peu mais le métier était tout de même bien coté.

Les temps ont changé, que voulez-vous !

— Avez-vous encore quelques sources de revenus appréciables ?

— Oui, à l'heure actuelle, je répare encore les chaussures de l'armée. C'est un travail plus ou moins régulier.

— A part les souliers, on m'a dit que vous fabriquiez encore d'autres objets.

— Oui, c'est exact. Je fais des courroies pour les clochettes des vaches. Il faut d'abord dessiner le sujet sur un carton pour ensuite le ciseler dans le cuir. C'est un travail très passionnant.

— On vous commande un peu de partout de ces courroies qui présentent des motifs artistiquement faits ?

— Un peu de tous les coins de la Suisse.

Vous voyez ici les armoiries d'une famille neuchâteloise où là un travail que m'a commandé un Genevois.

Autrefois, je réparais les sangles que l'on utilisait pour l'attelage des mulets ou des chevaux. Mais vous savez certainement que les mulets sont remplacés par les tracteurs agricoles et que pour les réparations, on s'adresse chez le mécanicien.

Temps nouveau, méthodes nouvelles, nous quittons déjà ce sympathique artisan qui aime son métier, un beau métier vieux comme le monde que notre époque ne veut plus.

Dans notre prochaine ronde des métiers, nous parlerons d'un autre artisan de Saint-Germain qui nous a également très aimablement reçu dans sa forge.

(texte et photos a. l.)



L'échoppe du cordonnier nous fait déjà rêver d'une autre époque.

Les lignes de la nouvelle usine de Lalden se dessinent

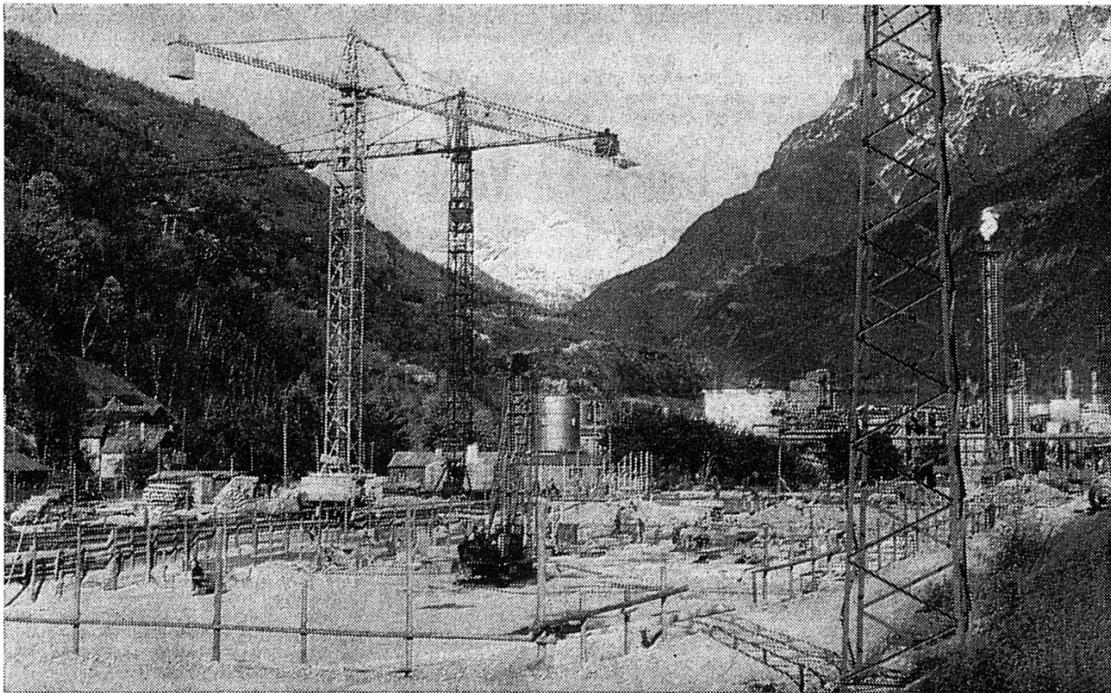
LALDEN (er). — Si la flamme symbolique et l'usine de pétrochimie de la rive droite du Rhône sont maintenant entrées définitivement dans les mœurs, en revanche quelque peu en aval, d'immenses chantiers viennent d'être ouverts. Il s'agit en effet d'une industrie nouvelle qui viendra se greffer à ce premier complexe de Lalden en utilisant les sous-produits résultant du craquage de l'essence, sous-produits dont la production a commencé il y a quelques mois déjà.

Que nous réserve cet immense com-

plexe pétro-chimique et sous-produits, lorsque d'ici 3 ans la nouvelle usine sera terminée ? En tous cas pas de fumée, puisque la fabrication se fera totalement à l'intérieur d'immenses bâtiments. Quant à la question de l'eau, nous pouvons déjà rassurer aujourd'hui notre ami Biderbost du service cantonal de la pêche, que ses truites du canal de Lalden seront en sécurité ! L'eau industrielle ne retournera plus au canal, mais après avoir été entièrement concentrée dans d'immenses bassins, elle sera filtrée pour re-

corps de bâtiment bien distincts. Un premier, dont la largeur totale aura 34 mètres, la hauteur 25 mètres et la longueur environ 66 mètres ou plus exactement un volume de 40.000 m³. Pour ce qui est du second bâtiment, ses lignes seront encore plus imposantes puisqu'il se présentera sur un front de 100 mètres avec une hauteur et une largeur de 29 mètres chacune. Là aussi un imposant volume avec le chiffre de quelque 50.000 m³.

Pour le moment attendons que, petit à petit, grandissent les bâtiments et se



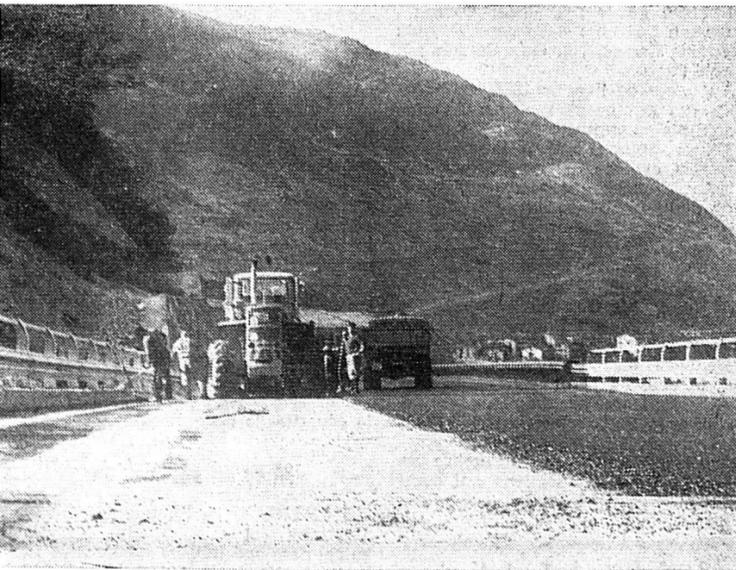
La nouvelle construction va être implantée à proximité de la nouvelle usine de pétrochimie de Viège. On y creuse actuellement les immenses fouilles sous la flamme symbolique de l'usine voisine. Dans le fond, on aperçoit le Mont-Leone. (VP)

tourner à l'usine prête à recommencer son travail de la première heure. Voilà un bon point d'acquis et on peut se féliciter des mesures de précaution prises par les maisons Hofmann, la Roche et Lonza, mesures qui se calculent par millions.

Quant aux bâtiments proprement dits, si pour le moment on en devine les lignes, par contre les chiffres remis aux entreprises Bodenmüller et Ulrich Imboden de Viège nous indiquent clairement qu'il s'agit d'une toute grosse affaire. Nous aurons deux

dessinent les lignes de cette industrie nouvelle, à laquelle les constructeurs consacrent de gros montants, dont sans doute pourront profiter et bénéficier, non seulement les communes environnantes, mais le canton tout entier. Aussi ne nous alarmons pas trop si un jour ou l'autre une erreur de manipulation nous vaut la mise à mort de quelques truites dans ce canal de Lalden, canal dans lequel se reflète en ce moment cet invraisemblable enchevêtrement qu'est la tuyauterie de l'usine de pétrochimie.

On pose le tapis...



Les travaux de goudronnage avancent activement sur la nouvelle route du Grand-St-Bernard. L'on procède ces jours à la pose du tapis, non loin du Broccard.

CHOSE PEU CONNUE DU VALAIS CENTRAL

Bénévolement, des Saviésans ont refait cette idyllique chapelle



Chapelle Sainte-Marguerite

La chapelle de Sainte-Marguerite, (située sur les hauteurs), à l'entrée de la vallée de la Morge, n'est connue que de quelques rares amis de la nature, exception faite des Saviésans, bien sûr, pour qui elle est de-

puis des siècles un lieu de pèlerinage aimé. En d'innombrables heures de travail, des Saviésans ont refait bénévolement cette chapelle du XVe siècle qui menaçait ruines. Ils y ont même ajouté un clocher de bois, ini-

tiative qui paraît discutable à d'aucuns, encore que, à mon sentiment, ce clocher improvisé ne semble nullement déparer l'oratoire de Sainte-Marguerite.

M. Fernand Luyet, instituteur à Savièse, est l'auteur des peintures qui ornent la chapelle rénovée. Les travaux de réfection ont été exécutés sous la direction de deux maçons de Granois, MM. Jean Jollien et Charles Héritier. Jusqu'en 1935, la chapelle Sainte-Marguerite était l'Ange gardien du « bisse » qui, depuis le glacier de Zanfleuron, amenait l'eau pour l'irrigation des prés saviésans. Jadis, personne ne s'engageait sur le chemin suivant ce « bisse » sans s'arrêter à l'humble chapelle pour y récite une prière.

L'automobiliste qui a perdu l'habitude de marcher ne goûtera pas spécialement une promenade à Sainte-Marguerite. L'ami de la nature, en revanche, pourra rêver à l'ombre de cette chapelle, pourra suivre loin dans la vallée de la Morge le « Torrent neuf » qui, pendant des siècles fut l'inséparable serviteur de la vie des Saviésans. L'amateur de champignons y trouvera, lui aussi, son compte, car les chanterelles y sont paraît-il abondantes.

Personne n'a touché un sou pour la réfection de cette chapelle, en faveur de laquelle M. Louis Reynard, de Granois, a fait don d'une cloche. Dans quel village valaisan des ouvriers sacrifieraient-ils encore tous les dimanches d'un été pour refaire un oratoire ? En ce temps de matérialisme effarant, on peut poser la question.

Martigny et les Dranses

A propos du festival de Saxon

SAXON (Dy). — En ce troisième dimanche de mai, le village de Saxon était pavé. Pour la troisième fois déjà, l'«Avenir» organisait le festival des fanfares conservatrices et chrétiennes sociales du Valais central. Ce 50ème festival marquait plus spécialement le 60ème anniversaire de la fondation de la Fédération. Si le public est accouru en foule à Saxon, c'est grâce aux responsables qui ont mis tout leur cœur à la réalisation de cette fête. Relevons le dévouement de M. Louis Delaloye qui a organisé les trois festivals de Saxon et la fête cantonale des fanfares de 1952. Secondé par M. Charly Mayencourt, il mena à bien, une fois de plus, la lourde tâche qui lui incombait.

UN CONCERT TRES APPRECIÉ

Samedi soir, un concert fut donné en la cantine de fête. L'«Avenir» de Saxon et la «Fanfare des Jeunes» placés respectivement sous l'expertise direction de MM. Fernand Launaz et Charly Terretz présentèrent quelques morceaux de leur répertoire. Montant sur le podium, M. Louis Delaloye présenta la célèbre fanfare anglaise «G.U.S. (Footwear) Band» qui organise actuellement une tournée en Suisse.

Cet ensemble a été fondé en 1933 sous le nom de «Mun & Felton's Band» (ensemble d'instrument de cuivre de la manufacture Munn & Felton). Deux ans après sa fondation, elle obtint le premier prix au concours international du Crystal Palace et, depuis, elle a toujours connu un immense succès. Quatre fois champion national britannique, elle se classa en outre quatre fois troisième

et trois fois quatrième à ce championnat. De plus, elle obtint huit fois le titre de champion de l'Angleterre centrale. Après des tournées en Hollande et au Danemark, elle vient pour la première fois en Suisse.

Le président de l'ensemble, sir Isaac Wolfson dirige la société des grands magasins Great Universal Stores et son vice-président W. J. F. Legon en est l'administrateur délégué. Tous les musiciens travaillent dans la firme que dirige M. Wolfson. Contrairement à ce que beaucoup pensaient, cette sympathique équipe est un groupe d'amateurs. M. Stanley Boddington, son directeur actuel, commença sa carrière musicale comme instrumentiste et se fit un nom en qualité de cornet solo. Il a été particulièrement honoré en Angleterre en obtenant la médaille de «L'honorable Société des Musiciens». Il est considéré à juste titre comme l'un des plus grands directeurs de son pays.

La «G.U.S. (Footwear) Band» est actuellement le meilleur ensemble international d'instruments de cuivre et ses solistes éminents ajoutent un prestige supplémentaire à sa magnifique réputation. Le public a compris la chance qui lui était offerte d'écouter un tel concert et a su l'apprécier; les acclamations l'ont prouvé.

UNE JOURNÉE TRES BIEN REUSSIE

Dimanche matin, les 20 sociétés participant à ce festival se réunirent à Saxon où le vin d'honneur fut généreusement offert. Après les discours de réception prononcés par M. Jean Vernay, conseiller communal, les fan-

fares réunies interprétèrent le morceau d'ensemble «Saxon festival» de Fernand Launaz, directeur de l'«Avenir». Pendant la messe, chantée par la «Lyre» de Saxon, M. le chanoine Rouiller prononça une magnifique allocution.

Un cortège spectaculaire défila ensuite dans les rues du village. Chaque société avait été invitée à se présenter avec un groupe folklorique. Le cachet et la fantaisie de certains groupes furent particulièrement appréciés du public. Pour couronner le tout, trois chars représentaient le Saxon d'autrefois, le Saxon du temps des jeux et le Saxon d'aujourd'hui.

Pendant le banquet, M. Louis Delaloye prononça le discours d'ouverture; il releva notamment le dévouement des fondateurs et encouragea les jeunes à poursuivre la voie qui leur était tracée. Prirent la parole au cours du traditionnel concert des sociétés, M. Gross, conseiller d'Etat, M. Dupont, conseiller d'Etat du canton de Genève, M. Travalletti, conseiller national et président du parti CCS valaisan, M. Berthod, président des Jeunesses CCS. Les distinctions furent remises aux vétérans par M. George Roten, président de la Fédération. Relevons le mérite de M. Marcel Sarasin de Bovernier, récompensé pour 50 ans d'activité au sein de sa société. M. Chrétien Roduit, membre fondateur de la Fédération rappela les débuts héroïques de ce groupe, tout en ne négligeant pas quelques anecdotes humoristiques demeurées en sa mémoire. Un grand bal clôtura cette magnifique fête. Nul doute qu'une telle réussite reste longtemps imprimée dans le souvenir des participants et du public.

Une voiture sort de la route près de Martigny

Trois personnes blessées



L'état de la voiture montre qu'elle a heurté le poteau par le dessous de son châssis, en une position de déséquilibre (VP)

MARTIGNY. — Hier matin, peu avant dix heures, un grave accident de la circulation s'est produit sur la route cantonale Vernayaz-Martigny.

Une voiture vaudoise, pilotée par M. Salvatore Fabiano, âgé de 23 ans, domicilié à Aigle, maçon, et dans laquelle deux autres passagers avaient pris place, est sortie de la route à la hauteur du virage des Iles. Le véhicule, dérapa, pour une cause que l'enquête établira ultérieurement, sur la chaussée, fit une violente embardée et termina sa course folle contre un poteau soutenant la ligne électrique

du Martigny-Châtelard. Ce poteau est situé à gauche de la route par rapport au sens de marche de la voiture.

Les trois occupants de l'automobile ont été transportés de toute urgence à l'hôpital de Martigny. Ils souffrent tous de fractures et de contusions diverses.

La voiture est totalement démolie.

La police cantonale de Martigny mène l'enquête afin de déterminer avec précision les circonstances exactes de cet accident.

Les Chœurs bulgares Gousla en Valais

MARTIGNY. — Le service culturel Migros Valais, dont le secrétariat se trouve à Martigny, nous a fait parvenir un texte relatif à la prochaine soirée que donneront les Chœurs bulgares Gousla.

Les Chœurs bulgares Gousla, qui viennent de se produire avec grand succès en Pologne, Yougoslavie, Italie, Allemagne, Autriche, donneront un concert le 21 mai à Sion. Il s'agit là d'un concert remarquable, qui nous permettra d'entendre les meilleurs interprètes des grandes scènes lyriques des Pays de l'Est. Parmi ceux-ci qui sont devenus de grands noms, on peut signaler Boris Christov, de la Scala de Milan; Yvan Petrov, du Metropolitan Opéra de New-York et Todor Mazarov, de l'Opéra de Vienne.

L'ensemble se compose de quarante choristes chantant «a capella» un répertoire varié du folklore bulgare, ainsi que des œuvres classiques et modernes.

Parmi ces œuvres, nous découvrons La Tosca, Le Barbier de Séville, Fidelio, pour le classique, et, pour le moderne: Le Prince Igor, Sadko, La Dame de Pique, pour ne citer que quelques titres.

Durant deux heures, les Chœurs Gousla nous tiendront sous le charme de leurs voix merveilleuses, où apparaît toute la musicalité et la splendeur tonale de quatre-vingt chanteurs admirables.

Personne ne voudra manquer ce concert exceptionnel.

Accrochage

MARTIGNY. — Hier soir, vers 17 heures, un léger accrochage s'est produit entre deux voitures, à proximité de signaux lumineux. On ne déplore heureusement pas de blessés.

Les dégâts matériels sont peu importants.

Au CAS, groupe de Martigny

MARTIGNY. — Le Club alpin suisse, groupe de Martigny, tiendra son assemblée générale de printemps vendredi prochain 21 mai, à Charrat.

A signaler qu'en plus de l'ordre du jour habituel, comprenant la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, le rapport du comité, les admissions et démissions, les nouveaux membres d'honneur et vétérans, ainsi que les divers, les participants auront le plaisir de voir un film présenté par M. François Carron, directeur de l'Ecole suisse de ski de Verbier.

Nous souhaitons à tous ces fervents de la montagne de fructueux débats.

Fully à l'heure du cyclisme

FULLY (Cd). — A l'intention des amateurs sportifs, signalons que le jour de l'Ascension, le 27 mai, à 11 heures 30, sera jugée à Fully, au carrefour du Petit-Pont, l'arrivée de la demi-étape Genève-Fully, comptant pour le Grand Prix suisse de la route. Les coureurs repartiront de cette localité à 15 h. 45 pour gagner Ovronnaz, terme de la première étape.

Mentionnons qu'actuellement 55 coureurs ont fait parvenir leur engagement. La population est invitée à pa-voiser et à mettre tout en œuvre pour la réussite de cette journée.

Mise en soumission

MARTIGNY. — La municipalité de Martigny met en soumission entre les entreprises spécialisées domiciliées sur le territoire de la commune, les travaux suivants de revêtements de routes: hameau du Guercet - route cantonale; pont du Tolléron - route de Fully; chemin du Milieu - ferme Barman.

Récital de poésies et de chansons

MARTIGNY. — L'activité fébrile du Mai culturel a atteint, samedi soir, un nouveau sommet au cours de ce récital italo-suisse qui a permis d'entendre à la poésie et à la musique la confrontation des idées artistiques, limitée jusqu'à présent à la peinture et à la sculpture.

Plus qu'un simple récital, cette manifestation a été une invitation au voyage dans le pays des rêves, au dépassement, à l'évocation d'autres horizons. Un nombreux public avait répondu à cette invitation et entourait cordialement artistes et auteurs. Il est réjouissant de constater qu'en plus des spectateurs habituels de ce genre de manifestations, vieux habitués, esthètes et mélomanes déjà sur l'âge, une impressionnante cohorte de jeunes était venue encourager de sa présence et de son silence soutien les jeunes poètes italiens ou suisses mis en lumière par cette rencontre.

Car il s'agit bel et bien d'une rencontre entre deux courants différents. Non pas un antagonisme foncier, mais une mise en parallèle d'œuvres d'inspirations totalement diverses: plus calmes, plus romantiques, bien que possédant parfois un accent d'âpre vérité, pour les poésies d'expression française; plus rudes, plus rêches, parfois violents et même féroces, pour les textes italiens.

L'interprétation des œuvres françaises était confiée à René Zosso, accompagné de la vielle. Il s'est acquitté de sa tâche avec un rare bonheur, en artiste fin et cultivé. Licencié ès lettres, après un stage dans l'enseignement des disciplines classiques, René Zosso s'est senti attiré tout d'abord par le théâtre. Nous avons pu l'apprécier lors du passage en notre ville du Théâtre de Carouge, où il incarnait l'inquiétant personnage de Lucky, l'escalive, dans la célèbre et admirable pièce de Becket: «En attendant Godot».

Depuis quelques années, il a découvert les possibilités insoupçonnées de la vielle et a entrepris de donner des récitals et des auditions de textes anciens et modernes en s'accompagnant de cet instrument inusité et légèrement anachronique. Cet instrument à cordes remonte aux temps des troubadours. Il semble être originaire d'Espagne d'où il s'est rapidement répandu dans toute l'Europe au cours des XIIIe et XIVe siècles. Délissé par l'avènement de la polyphonie, il survit dans la tradition populaire. Actuellement, on retrouve la vielle dans le centre de la France, où elle est utilisée pour l'accompagnement des danses folkloriques et des chansons campagnardes.

Les sonorités nasillardes et légèrement aigrelettes de cet instrument, qui ressemblent étrangement à celles des cornemuses écossaises, ainsi que la ronde infernale et perpétuelle de la manivelle animant l'archet circulaire, dotent la vielle d'un pouvoir presque hypnotique comparable à celui de certains instruments africains ou orientaux. La vielle émet une mélodie et des bourdons qui s'étendent et s'éti-

rent tout au long des chants. La matière sonore peut varier, mais cette continuité, cette tension demeurent: sous la diversité du son qui dure, disparaît et se retrouve, un son tendu, solitaire et dynamique et qui, tout à tour, chaleureux selon l'habit, exprime la plénitude ou le vide du désespoir. Ce son horizontal appelle des mélodies qui vont s'en détacher pour y retourner et engendrer la suivante et ainsi de suite sans pouvoir conclure. Cependant, le rythme de l'instrument et la richesse de ses timbres habillent cette fixité par la chaleur, la densité et la joie de vivre.

Le chant de la vielle, aigre ou alerte, toujours dense et la belle voix de René Zosso, souple et chaude, aiment les mélodies et les textes. L'artiste a réussi à obtenir que les lettrés, et même ceux qui ne le sont pas, reconnaissent, voient et sentent que les chansons et les poèmes appartiennent à la culture, une vraie culture vivante et qui progresse. Avec beaucoup de finesse et de probité artistique, il a su alterner les œuvres de nos jeunes poètes romands, tels que Pierre-Alain Tache, Bernard Christoff, Germain Clavien, Edmond Bender, Ronald Fornerod, Louis Perraudin, Grisélidis Réal, Jean-Claude Grosset, Yan Schlegelmilch et Jean-Daniel Coudray, à des textes chantés autrefois par les troubadours Jaufre Rudel, Bernard de Ventadour, Colin-Musset, ainsi qu'à des poèmes modernes de Paul Fort, J.-P. Schlunegger, Félix Leclerc et Brassens. Il a enchaîné les poèmes et les chansons avec un tel bonheur que jamais nous n'avons pu savoir s'il s'agissait d'auteurs modernes sur des musiques anciennes ou de textes antiques sur des mélodies modernes. L'art de René Zosso de passer du Xe au XXe siècles, s'arrêtant parfois en route ou y revenant à l'occasion, nous a plongés dans un dépassement poétique d'une rare beauté.

La partie italienne était confiée à Silvana Lombardi, présentatrice de la

La guerre aux hannetons en Valais

— La guerre aux hannetons qui a lieu dans la vallée du Rhône tous les quatre ans suivant un cycle qui n'est pas le même d'ailleurs pour les diverses régions de la Suisse bat son plein actuellement en Valais. Selon un arrêté de l'Etat toutes les communes ont l'obligation d'éliminer de son territoire cet ennemi des cultures

Plusieurs d'entre elles se sont groupées pour lutter par la voie des airs. C'est ainsi qu'un appareil «Champion» parti de l'aérodrome de Montreux a déjà arrosé plus de 400 hectares de cultures dans les régions de Conthey, Nendaz, Sion et Bramois. Cette première phase de l'opération a parfaitement réussi.

R.A.I. (Radio audizioni italiane) de Turin et à Roberto Balocco, du Teatro Stabile de Turin.

Silvana Lombardi a lu avec beaucoup de maîtrise des poèmes d'Angelo Oliva, Michele Parrèlla, Guido Seborga, Fausto Maccario, Vincenzo Parrèlla, Vito Rivello et Giuseppe Scapillato. Accompagnée en sourdine par la guitare de Roberto Balocco, tissant un fond sonore approprié au texte, l'actrice a su faire ressortir tout l'apreté de ces poèmes, leur dureté, le cri de révolte qui résonne dans «Basilicata» de Michele Parrèlla et la sourde plainte s'élevant de «Questa nostra pov erta» d'Angelo Oliva.

A son tour, Roberto Balocco présente au public sa chanson «L'Canarin» (Le canari = le mouchard) écrite sur un texte de Piero Novelli. Histoire poignante d'un pauvre mouchard de police, méprisé de tous, qui rachète sa vie de lâcheté en se sacrifiant à la place d'un partisan. Chanson symbolique d'un pays où les souvenirs de la guerre et de la résistance ont profondément creusé l'âme des artistes.

En duo, Silvana Lombardi et Roberto Balocco interprètent quelques «Canzoni della Piora» (chansons de cabaret). Tour à tour triste ou gaie, la musique de ces chansons est originale. Malheureusement, les paroles sont écrites en patois piémontais, de sorte que bien peu de monde a pu en saisir la portée. Quant aux subtilités du langage patoisant, intraduisible aussi bien en italien qu'en français, elles n'ont été goûtées que par un petit nombre de Turinois.

Encore une soirée intéressante et féconde à l'actif du Cercle des Beaux-Arts de Martigny, qui poursuit son inlassable activité en jetant, d'ores et déjà, les bases du Mai culturel de l'année prochaine.

Cette semaine encore, nous pourrions apprécier les talentueux acteurs de la Troupe du Château qui présenteront la pièce d'André Roussin: «Lorsque l'enfant paraît» le mardi 18 mai, à 20 h. 30, au Casino Etoile. Le samedi 23 mai, à 17 h. 30, aura lieu au Manoir le vernissage de l'exposition de photographie et de graphisme.

Pépin

Madame et Monsieur
Bernard MUHLEMATTER-JOSS
et Caroline

ont la grande joie d'annoncer l'heureuse naissance de leur fille et sœur

Karin
Marie-Antoinette
15 mai 1963

Hôpital régional - 13, rue Condémines
SION

Collision au carrefour de Charrat

MARTIGNY. — Un accident de la circulation s'est produit sur la route cantonale Martigny-Saxon, près du carrefour situé à Charrat. Une voiture et un cyclomoteur se sont emboutis. Heureusement personne n'a été blessé. Les dégâts matériels sont relativement importants.

Le tournoi interne du club de pétanque de La Fontaine

FULLY (Cd). — Le club de pétanque de La Fontaine est une société qui connaît actuellement beaucoup de vitalité. Récemment, ce club a organisé son concours interne, lequel a donné les résultats suivants:

1. Marc Favre; 2. Roger Carron; 3. Gaston Carron; 4. Edmond Ramuz; 5. Alexis Carron; 6. Guy Carron; 7. Ulrich Carron.

Au cours de l'année 1963, cette société, qui groupe en son sein les personnalités suivantes: MM. «Guy de la Pipe», président, Marc Favre, vice-président et Alexis Carron, secrétaire-caissier, a eu l'avantage de participer, pour deux triplettes, au championnat suisse à Monthey. Sur 140 équipes qui ont participé à ce tournoi, les frères Carron ont obtenu une belle vingtième place. Quant à la deuxième équipe, celle des frères Granges, elle est parvenue en 16ème de finale à la consolante.

Signalons enfin que le dimanche 23 mai, le club de pétanque de La Fontaine organisera, sur la place du Petit-Pont, à Fully, les championnats valaisans de doublettes.

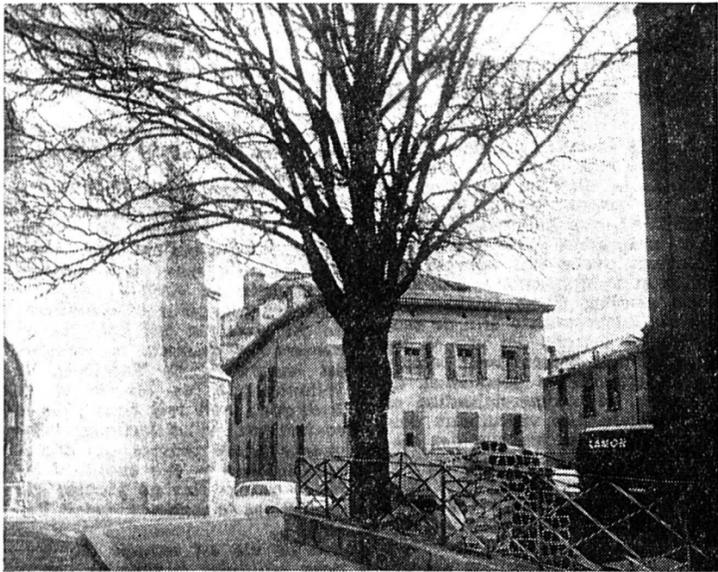
Que le public vienne en nombre assister à ces joutes sportives qui commencent à prendre un bel essor dans notre région.

Consortage de Sapin-Haut

SAXON. — Les membres du consortage d'irrigation de Sapin-Haut sont convoqués en assemblée générale le jeudi 20 mai au Café du Centre.

Sion et la région

Autour de l'église Saint-Théodule



Une vue de la place Saint-Théodule

Une aimable lectrice de la FAV s'est proposée d'offrir aux amis de l'ancienne cité séduisante et aux amateurs de belles perspectives urbaines le fruit de ses conceptions urbanistiques. Sa suggestion, si elle devenait réalité, offrirait aux visiteurs de notre capitale la vue sur un ensemble de maisons des anciens âges dont les façades portent le caractère propre aux XVII^e et XVIII^e siècles séduisants. Ces constructions entourent ce qui était une place encore au milieu du XVIII^e siècle.

Au beau milieu de cette place s'est élevé vers 1860 le bâtiment construit pour abriter l'Ecole normale des institutrices. Lorsque cette école se transporta dans son bel édifice au Pré d'Amédée, la première école commerciale des jeunes filles s'y installa ainsi que les cours de la Société des commerçants. Lorsque cette école fut transférée à l'avenue de la Gare, le bâtiment fut repris par l'Etat. Dès lors cette construction abrite deux services importants de l'Etat: l'économat de l'Etat avec sa salle des multiplicateurs et le centre d'achat et de distribution des fournitures pour les ouvrages manuels, et le dépôt d'ouvrages scolaires.

Ce n'est pas que ceux qui occupent des postes dans ces services aient une prédilection pour le bâtiment: une disposition malencontreuse du plan, l'exiguïté des dégagements accusent un manque de confort dans la circulation. Ce bâtiment ne se prête pas à une transformation profitable et la dépense serait hors de proportion avec le résultat.

L'Etat, de son côté, ne tient pas « mordicus » à conserver cet édifice. C'est le problème de caser ailleurs ses services qui est impératif. Par ex-

perience, on constate que les services cantonaux qui délogent des bâtiments anciens occupent dans les constructions nouvelles, qu'elles appartiennent à l'Etat ou non, des surfaces presque doublées. Le confort rêvé pour un employé est d'avoir son propre bureau.

Les grands projets avec variantes de construction d'un palais gouvernemental, des bâtiments d'administration, un nouveau collège etc., qui furent esquissés déjà en 1911 et repris en 1959, ne sont pas totalement abandonnés. Au fur et à mesure que les services cantonaux sont décentralisés sur le territoire de la commune de Sion, ces projets perdent de leur intérêt. D'autre part, les mesures fédérales de restriction de crédit pour la construction renvoient de telles réalisations dans les temps meilleurs. C'est bien regrettable.

Bien que ce bâtiment de l'économat soit condamné à disparaître un jour, ce ne semble pas être pour aujourd'hui. Tout dépendra de l'esprit du nouveau gouvernement qui a pris les rennes depuis quinze jours et qu'on dit très dynamique.

La valeur de cet immeuble qui nous occupe réside uniquement dans la surface de terrain qu'il encombre sur la place de Saint-Théodule.

Les considérations matérielles, techniques et économiques qui contre-carrent pour le moment la réalisation de l'intéressante suggestion de l'aimable lectrice ne lui enlèvent aucunement son intérêt et sa valeur. L'idée part d'un sens délicat de l'esthétique urbain et de l'amour pour la cité, ce qui est fort respectable. Que l'auteur de l'initiative en soit respectueusement félicitée.

C. Curiger

La Tour du Château, à Vex



La Tour du Château, à Vex

On peut parcourir cent fois le Val d'Hérens sans l'apercevoir: je veux parler de la Tour du Château, au sud-est de Vex. Même les Vésards ignorent en général non pas l'existence de cette tour, bien sûr, mais son histoire. En fait, c'est à l'historien Louis Blondel qu'il faut se référer si l'on veut avoir quelques renseignements sur la Tour du Château, dernier vestige de ce qui fut jadis la fière demeure des seigneurs de Tavelli.

Je ne répéterai pas pour vous ce que Louis Blondel, dans *Vallesia* 1951, écrit sur l'illustre château des Tavelli dominant superbement la Borgne. Si, un jour, vous tenez à pique-niquer dans un endroit romantique à souhait, allez-y, l'étude de Blondel à la main. Vous pourrez rêver sur un promon-

toire surplombant la Borgne, rêver des faits d'armes pas toujours glorieux des seigneurs de Tavelli qui jouèrent un rôle important jusqu'au début de la Renaissance dans le Valais central.

Aujourd'hui, la Tour du Château est en ruines. Les plus anciens habitants de Vex se souviennent encore d'une tour sensiblement plus haute, moins délabrée. En été, il fait très chaud sur ce promontoire où le soleil tombe une partie de la journée perpendiculairement; en revanche, l'automne et le printemps y sont délicieux. Pour accéder en voiture à la vieille tour, il faut quitter la route du Val d'Hérens juste à l'entrée du village de Vex et prendre un chemin agricole sur votre gauche.

Apprenez l'Ethiopie

C'est la terre des descendants du roi Salomon, le pays de Sa Majesté l'empereur Haïlé Sélassié, la patrie de l'extraordinaire Abebe Bikila, champion du marathon des Jeux olympiques de Rome et de Tokyo.

C'est un pays de très vieille civilisation qui vous sera présenté en 3 films en couleurs mercredi 19 mai, à 20 h. 30, à l'Aula du collège de Sion, par Sœur Marie-Raphaël (Antoinette Defabiani), au profit des écoles de sa mission éthiopienne.

Sortie annuelle

SION (Ug). — C'est hier lundi que tous les employés des grands Magasins Kuchler-Pellet étaient invités à la sortie annuelle. Ce n'est pas moins de trois cars qui, le matin à 7 h. 30, devaient emmener tout ce personnel dans le sud de la Suisse.

Pour eux non plus le printemps ne fut pas clémente, mais chacun et chacune sut mettre du soleil à sa façon et l'ambiance a régné toute la journée.

Jeune homme blessé

UVRIER (Ug). — Victime d'un accident samedi dans la soirée, on a dû conduire d'urgence à l'hôpital de Sion, M. Gilles Bruttin, âgé d'une vingtaine d'années, fils de Denis et habitant Uvrier.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Routes défectueuses

UVRIER (Ug). — Il y a deux ans environ, on goudronnait toutes les routes qui desservent la banlieue d'Uvrier, à la grande satisfaction de la population qui n'avait plus à respirer la poussière ou à souffrir des cassis.

Malheureusement, la neige et de gel de l'hiver ont fortement détérioré ces routes. Les nombreux usagers doivent, pour ne pas abîmer leur véhicule, faire preuve de prouesses en slalom.

L'ambassadeur de France à Sion

SION (FAV). — C'est aujourd'hui, mardi 18 mai qu'le Conseil d'Etat valaisan a l'honneur de recevoir l'ambassadeur de France en Suisse, avec siège à Berne, Son Excellence Guy de Richard de Charbonnière. La réception aura lieu à la Majorie à 10 h. 45. Notons encore que M. de Charbonnière se trouvera en compagnie de son épouse.

Statistique paroissiale d'Héremence

NAISSANCES

Gauye Nicolas d'Emile, Villaz-Héremence; Bovier Christine d'Edouard, Mâche; Genolet Guy de Bruno, Villaz; Aubry Christiane de Pierre-André, Mâche; Siero Marie-Christine de Maximin, Villaz; Siero Corinne de Denis, Villaz; Levrand Roland-Patrick de Joseph, Euseigne.

DECES

Bourdin Louis, 85 ans, Euseigne; Mayoraz Elise, 32 ans, Euseigne; Siero Cyrille de Joseph, 49 ans, Villaz; Siero Virginie de Jean-Nicolas, 75 ans, Villaz; Dayer Evangéline de Nicolas, 51 ans, Villaz; Morand Caroline d'Antoine, 75 ans, Euseigne.

La vie de la paroisse se manifeste dans le cadre du Centre missionnaire à qui parviennent de nombreux dons en faveur des missionnaires de la commune qui travaillent principalement dans les pays africains.

Le lotto annuel pour la nouvelle église qui devait avoir lieu le 30 mai est renvoyé au 4 juillet pour des raisons pratiques.

On parle de mettre en chantier la nouvelle salle de gymnastique cet automne qui servira aussi de salle paroissiale mais ce n'est pas encore certain, vu quelques obstructions. On le saura plus tard.

Alpage de Thyon

THYON (FAV). — L'assemblée générale extraordinaire des consorts de l'alpage de Thyon aura lieu le dimanche 30 mai, dans la salle du Café de la Poste à Vex. Cette assemblée se déroulera à la sortie des offices et l'on y décidera notamment l'admission de nouveaux consorts ainsi que des travaux de route.

Remaniement parcellaire d'Arbaz

ARBABZ (FAV). — La prochaine assemblée ordinaire des membres du consortage pour le remaniement parcellaire d'Arbaz se déroulera le samedi 22 mai à la maison d'école d'Arbaz.

Les membres entendront entre autres les rapports du président et du géomètre et l'on procédera également à différentes nominations statutaires.

De Monthey au Lac

Toujours sans nouvelles...

CHAMPERY (Mn). — Dès 4 heures hier matin, une équipe de secours composée par des hommes de Champéry auxquels s'était joint un groupe de bûcherons autrichiens qui travaillent dans la région, se sont remis à l'œuvre afin de tenter d'arracher des eaux, le corps du petit Alain Gonet, fils d'Arthur, qui avait disparu tragiquement dans le torrent de Barmaz, comme nous le relations dans notre édition précédente.

Les eaux s'étaient quelque peu clarifiées durant la nuit et l'on avait bon espoir. Mais, dans la matinée, un orage éclata dans la région des Dents Blanches, ce qui ne facilita pas les recherches. Le torrent grossit très rapidement et l'eau se troubla à nouveau.

Aux dires de témoins, son volume doubla durant la journée de lundi, ce qui obligea les sauveteurs à suspendre les recherches systématiques. Un barrage métallique fut placé à un endroit de la Vièze, à la hauteur

du restaurant du « Grand Paradis » mais ne donna hélas aucun résultat. Notons le magnifique mouvement de solidarité qui anime les hommes désireux de ramener à sa famille, le petit corps d'Alain que l'on aimait tant.

Les recherches reprendront ce matin, dès l'aube et l'on espère bien que la Vièze rendra sa victime à ses parents, que nous assurons de toute notre sympathie dans ces moments très pénibles.

Après un accident

VAL D'ILLIEZ (FAV). — Nous avons relaté dans notre édition d'hier, l'accident dont avaient été victimes quatre lausannois qui roulaient en voiture sur la route forestière Champéry-Monthey. M. René Nicollier et son épouse Nelly ainsi que la fille de Mme Dubois se trouvent dans un état assez satisfaisant.

Mme Dubois, par contre qui souffre d'une fracture de la colonne cervicale se trouve dans un état qui inspire de vives inquiétudes.

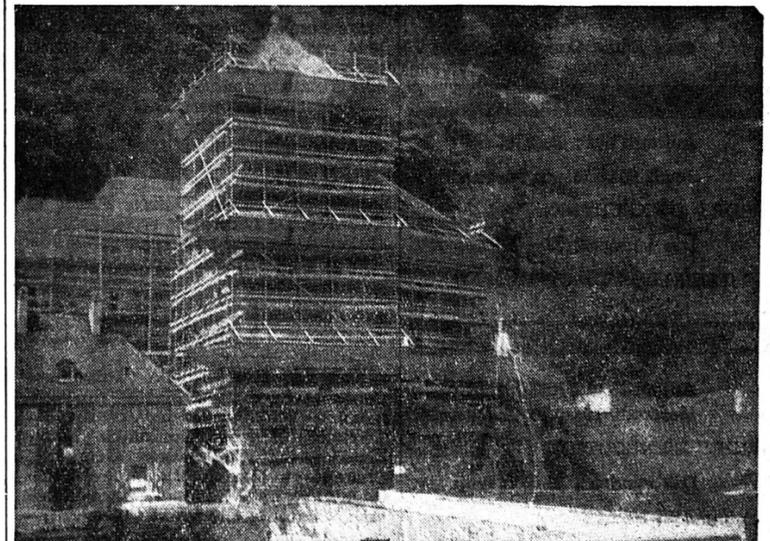
Notons que les quatre blessés se trouvent à l'hôpital de Monthey.

Nombreux public à Vouvry

VOUVRY (Fg). — On sait que durant ce week-end s'est déroulée à Vouvry, plus particulièrement au Domaine des Barges, une grande manifestation hippique habituellement disputée sur le territoire vaudois. La construction à Aigle d'une piscine olympique a permis à Vouvry d'organiser, cette année, le traditionnel concours hippique qui a opposé dimanche les meilleurs cavaliers romands. Un très nombreux public s'était donné rendez-vous à Vouvry pour cette journée toute à la gloire de la plus noble conquête de l'homme et qui s'est déroulée dans des conditions exceptionnelles, le soleil étant de la partie. Il y eut du beau sport et le public enthousiaste ne cacha pas sa joie de pouvoir assister à ces jouets sportives.

District de Saint-Maurice

Saint-Maurice et sa pagode



SAINT-MAURICE (J.-J.). — Les travaux de rénovation du château de Saint-Maurice vont bon train. Des spécialistes pour échafaudages tubulaires viennent d'achever cet important ouvrage. Ne ressemble-t-il pas plutôt à une pagode! Et bien non il s'agit seulement de ce château classé monument historique.

Accident de cheval

VIONNAZ (J.J.). — Dimanche après-midi, au concours hippique de Vionnaz, le cheval de Mlle Marlène Bolliger, 26 ans, s'est emballé et s'est précipité contre une barrière. La jeune concurrente projetée à terre fut amenée en ambulance à l'hôpital d'Aigle souffrant de douleurs dans le dos. On lui a fait des radiographies.

Vidé

de son chargement

ST-MAURICE (FAV). — Un camion d'une entreprise de St-Maurice circulait de Lavey en direction du premier lieu cité.

A la sortie de Lavey, près de l'église catholique, les caisses de bouteille vides qui se trouvaient sur le camion tombèrent soudain sur la chaussée avec un bruit infernal. Le verre cassé se répandit sur une très grande surface.

On ne connaît encore avec exactitude les circonstances de cet accident qui aurait pu avoir de lourdes conséquences.

En effet, une heure plus tôt ou plus tard, la route est envahie par des groupes d'enfants qui sortent de l'école catholique qui se trouve à proximité.

Assemblée primaire

ST-MAURICE. — L'assemblée primaire bourgeoise est convoquée pour le jeudi 20 mai 1965, à 20 h. 30 à la salle électorale de l'Hôtel de Ville.

Administration bourgeoise

Réfection de l'église

VERNAMIEGE. — Une entreprise séduisante procède actuellement à la réfection de la peinture à l'église paroissiale.

Ces travaux qui s'avèrent bien nécessaires vont ainsi donner une nouvelle jeunesse à cette magnifique église qui pourra fêter dignement son cinquantième anniversaire.

Lisez la « Feuille d'Avis du Valais »

CINEMAS

Sion - Arlequin

Mardi 18 mai
Doris Day - James Garner
dans

LE PIMENT DE LA VIE

Un feu d'artifice de gags et d'humour, une comédie follement drôle
Parlé français - 16 ans révolus
Couleurs

Sion - Lux

Du mardi 18 au diman. 23 mai
Mitchell Gordon dans

LE GEANT DE METROPOLIS

Des aventures stupéfiantes, des émotions à doses massives.
Parlé français - 16 ans rév.
Couleurs

Sion - Capitole

Mardi 18 mai
CINE-CLUB

Martigny - Etoile

Aujourd'hui : RELACHE
Dès mercredi 19 - 16 ans rév.
(Tous les soirs à 20 h. précises)

AUTANT EN EMPORTE LE VENT

Martigny - Corso

Mardi 18 - 16 ans rév. - Dernière séance du film de guerre

ORDRE D'EXECUTION

Dès mercredi 19 - 18 ans rév.
L'histoire d'un pilote invincible

L'HOMME QUI AIMAIT LA GUERRE

Cinéma d'Ardon

Aujourd'hui : RELACHE
Samedi - Dimanche

LA FIEVRE MONTE A EL PAO

Riddes - l'Abeille

Ce soir : RELACHE
Samedi et dimanche

EN PLEINE BAGARRE

avec Eddie Constantine

Saxon - Rex

Aujourd'hui : RELACHE
Jeudi 20 - 16 ans révolus

ORDRE D'EXECUTION

Dès vendredi 21 - 16 ans rév.

LE GENDARME DE ST-TROPEZ

Fully - Ciné Michel

Aujourd'hui : RELACHE
Mercredi 19 - 16 ans révolus

ORDRE D'EXECUTION

Dès vendredi 21 - 16 ans rév.

LA TULIPE NOIRE

St-Maurice - Roxy

Aujourd'hui : RELACHE
Dès mercredi

LA BATAILLE DE NAPLES

Avec nos sapeurs-pompiers

VERNAMIEGE. — Dimanche a eu lieu le cours annuel de printemps du corps des sapeurs-pompiers. Cet exercice, placé sous les ordres du capitaine Follonier, a permis à ces hommes de mieux assimiler les nouveaux et nombreux moyens de lutte contre le feu.

Cinquante ans de mariage

EUSEIGNE. — Il y a quelques jours que M. et Mme Sierro Samuel et Caroline, à Euseigne, ont fêté leurs 50 ans de mariage.

M. et Mme Sierro ont élevé une famille de 7 enfants parmi lesquels nous trouvons deux prêtres, les abbés Nicolas Sierro (mort curé de Salins) et l'abbé Adolphe Sierro, deux instituteurs, MM. Jules Sierro et Francis Sierro, actuellement secrétaire du Conseil général d'Héremence.

Nous souhaitons au couple de Samuel Sierro encore de nombreuses années de vie heureuse, entouré d'enfants dévoués. Toutes nos félicitations et nos vœux.

Sion et la région

Problèmes viticoles

Conférence de M. Dr L. Broccard

SION. — Hier après-midi, les représentants de la presse valaisanne étaient conviés, au Buffet de la Gare, pour entendre un exposé du Dr Broccard sur différentes questions viticoles.

Cette conférence de presse s'est faite à la suite du décret, élaboré par l'OPAV, instituant un office de propagande pour les produits de l'agriculture valaisanne et créant les ressources nécessaires à une organisation rationnelle de la production agricole et de son écoulement.

M. Dr Léon Broccard nous donna

une explication des divers points de ce décret ou plus exactement des propositions concernant la modification du décret sur l'OPAV du 14 novembre 1951. L'acceptation de ces propositions donnera aux organisations viticoles la possibilité de travailler efficacement en faveur des viticulteurs.

Les viticulteurs revendiquent une indépendance financière totale. Il y aura moins de perte de temps pour l'étude des problèmes importants qui ne concernent que la viticulture.

Un point essentiel retient l'attention des viticulteurs et doit être pré-

visé dans le décret : c'est celui de la fixation des prix et des marges par l'OPAV. La fixation des prix officiels des vendanges dans le cadre de l'OPAV doit intervenir au plus tard un mois après celles-ci afin que le paiement puisse être effectué entre le 15 et le 30 novembre. Les prix doivent résulter d'une longue discussion et d'une entente afin de sauvegarder les intérêts des uns et des autres. Ces prix doivent tenir compte des frais effectifs de production, de vinification, de commercialisation et de propagande. Les viticulteurs doivent bénéficier des travaux des stations cantonales, soit de gestion, soit d'essais viticoles.

Les propositions soumises à notre autorité législative sont donc les suivantes :

1. — La mise à disposition des organisations viticoles des fonds nécessaires pour effectuer un travail fructueux en faveur de notre économie viticole.

2. — La mise à disposition de l'OPAV des fonds nécessaires pour continuer une propagande de grande ampleur en faveur de nos vins.

3. — L'obligation pour l'OPAV de fixer les prix et les marges prévues du reste dans ses statuts. Il est évident que la contribution du commerce, si celle-ci n'est pas discutée, sera calculée sur les prix des vendanges et sera ainsi payée par les viticulteurs.

M. le Dr Broccard nous entretint encore du problème de la protection de l'appellation des vins ainsi que le problème des étiquettes.

M. Martial Barras, secrétaire de l'U.V.V. remercia M. le Dr Léon Broccard pour ses renseignements très écoutés. Il profita de l'occasion pour relever tout le travail effectué par l'ancien secrétaire de l'U.V.V. et tout le travail qu'il fait encore au sein de l'U.V.V.

M. Clivaz, président de la presse valaisanne remercia à son tour le Dr Broccard pour ses intéressantes explications.

Une dégustation de Johannisberg mit fin à cette conférence de presse.



Le Dr Léon Broccard (à dr.), durant son exposé, ayant à ses côtés M. Martial Barras, secrétaire de l'U.V.V. (VP)

Clôture de la 42me année scolaire de l'Ecole ménagère rurale de Châteauneuf

SION. — Le 13 mai dernier, a eu lieu à Châteauneuf, la clôture de la 42me année scolaire de l'école ménagère rurale. Ce jour-là, les autorités, parents, amis et bienfaiteurs de l'école s'étaient donné rendez-vous.

M. Marius Lampert, chef du Département de l'intérieur et Mme étaient présents, ainsi que M. et Mme Octave Giroud, président de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes les experts, Mmes Thurre, Piccot et Zufferey. De nombreux ecclésiastiques étaient également présents.

La révérende sœur directrice présen-

ta le rapport de clôture tandis que M. Lampert d'une part et M. l'abbé Crettol d'autre part, firent un discours.

Sous la conduite de Sœur Lucile, les élèves présentèrent quelques productions musicales et rythmées du meilleur goût.

L'exposition des travaux manuels, d'une extrême variété, comme d'une richesse peu ordinaire, a été fort appréciée par les parents et invités.

La plus joyeuse des ambiances a régné tout au long d'une journée dont les participants garderont certainement un lumineux souvenir.

Liste des élèves diplômées

Antonin Marie-Noëlle, Premplaz-Conthey; Berthousoz Marie-Françoise, Sensine-Conthey; Bovier Josette, St-Léonard; Bruche Christiane, Lourtier-Bagnes; Caillet-Bois Georgette, Champéry; Carron Christiane, Châtagnier-Fully; Chappot Anne-Elisabeth, Charrat; Clémento Marie-Hélène, Ardon; Clerc Marie-Hélène, Aproz-Nendaz; Crettenand Marguerite, Isérables; Devanthery Marianne, Chalais; Favre Solange, La Chaude-Fonds; Genoud Georgine, Gri-

mentz; Gonnet Anne-Marie, Champéry; Grenon Sylvette, Champéry; Héritier Marie-Dolorès, Granois; Hiroz Chantal, Uvrier-Sion; Lattion Josiane, La Rosière-Orsières; Maytain Anne-Marie, Brignon; Michellod Eliane, Lourtier; Perruchoud Gisèle, Réchy-Chalais; Putallaz Françoise, Conthey-Bourg; Raboud Marie-Claude, Riddes; Richoz Rose-Marie, Vionnaz; Rey Marie-José, Chermignon inf.; Tornay Marie-Thérèse, La Rosière-Orsières.

Avec la société de musique l'« Echo du Rawyl »

AYENT (D). — Au cours de la répétition générale de samedi, en vue des productions pour la Première communion, les musiciens ont eu la visite du frère capucin Cyrille Morard d'Ayent, en mission aux Iles Seychelles.

Il a lui-même formé une société de musique, il joue du piston et a profité de quelques jours de vacances pour participer à la répétition de la fanfare locale : l'« Echo du Rawyl ».

Espérons que ses bons conseils porteront leurs fruits au sein de la société. Notons que ce missionnaire méritant qui est parti pour construire des écoles ou églises a également créé une société de musique se souvenant certainement du proverbe qui dit : « La musique adoucit les mœurs et élève les esprits, rend les relations plus faciles, sœur de la peinture et de la poésie, elle jette dans le sentier de la vie des charmes indéfinissables ».

Nous souhaitons au frère Cyrille un bon retour dans son pays d'adoption et beaucoup de succès.

A Sion

vaccinations contre la variole

Comme déjà annoncé, une deuxième séance de vaccinations contre la variole (la dernière jusqu'en mai 1966), aura lieu, pour les enfants de la ville de Sion et de la banlieue, le mercredi 19 mai 1965, à 15 heures, en la salle d'attente de la Consultation de Nourrissons, au rez-de-chaussée de la Pouponnière Valaisanne — entrée par la cour — dernière porte à gauche au fond du couloir.

Cette vaccination est gratuite.

Journaliste blessé

SION (FAV). — Nous apprenons que notre confrère, M. Hugo Besse, correspondant valaisan pour un journal genevois, a été victime d'un accident dont nous ignorons les circonstances exactes.

Souffrant de coupures à une oreille, il a dû recevoir des soins chez le docteur Burgener qui lui fit plusieurs points de suture. Nous souhaitons à M. Besse un prompt rétablissement.

GRAIN DE SEL

Liberté, oui, mais...

— On joue souvent avec l'idée que l'on se fait de la liberté.

— Disons plutôt que l'homme s'illusionne sur le sens même du mot. Celui qui croit être libre, absolument libre, se trompe...

— Fatalement, car la liberté intégrale n'existe pas. Nous dépendons tous de quelqu'un ou de quelque chose.

— On n'est libre qu'autant que les autres le sont, dit un proverbe anglais.

— La liberté est le droit de faire ce que les lois permettent.

— Liberté, c'est un de ces détestables mots qui ont plus de valeur que de sens; qui chantent plus qu'ils ne parlent; qui demandent plus qu'ils ne répondent; de ces mots qui ont fait tous les métiers, et desquels la mémoire est barbouillée de Théologie, de Métaphysique, de Morale et de Politique; mots très bons pour la controverse, la dialectique, l'éloquence; aussi propres aux analyses illusoire et aux subtilités infinies qu'aux fins de phrases qui déchainent le tonnerre, notait Voltaire.

— La vie est remplie d'obligations multiples auxquelles l'homme, la femme, l'enfant, le vieillard, peu importe l'âge, doivent se soumettre tous, tant qu'ils sont.

— La liberté — selon la déclaration des droits de l'homme — consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui; ainsi l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a pas de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la Loi...

— La loi... les lois... on n'en sort pas.

— Fort heureusement, d'ailleurs, car ce serait l'anarchie et non plus la liberté telle que, en définitive, nous connaissons.

— Oui, je vois mal les Valaisans en liberté dans le sens où sont les fauves en Afrique ou en Asie là où l'homme ne peut les traquer.

— Heureusement qu'il n'en est pas ainsi, sans quoi les gros avaleraient les petits, les forts ne feraient qu'une bouchée des faibles.

— Bien sûr, puis après, les mêmes se mangeraient entre eux. Et, en fin de compte, il n'y aurait plus de Valaisans, hein!

Isandre.

Prix de la ville de Sion

SION. — A l'exemple de plusieurs autres cités confédérées, la ville de Sion a décidé de créer sous le nom « Prix de la ville de Sion » un prix destiné à récompenser une œuvre culturelle ou artistique dont tous les détails devront encore être réglés.

Assemblée à la salle communale

VERNAMIEGE (FAV). — Les ayants droit de fonds et alpants réguliers de l'alpage Tzan, rière Nax, tiendront une assemblée à la salle communale dimanche le 23 mai prochain, à 13 h. Diverses nominations sont prévues à l'ordre du jour.

Examens réussis

FEY-NENDAZ (FAV). — M. Laurent Praz de François a brillamment réussi le deuxième propédeutique pour l'obtention du diplôme d'ingénieur-électricien au Polytechnicum de Zurich. Nos félicitations.

Une option dangereuse

En prenant connaissance de la déclaration du Conseil d'Etat sur la route du Rawyl, nous avons lu, entre le paragraphe 5 et le paragraphe 6 un renseignement qui nous donne quelque inquiétude.

« A fin 1965, le Conseil fédéral sera en possession du rapport de la Commission chargée de l'établissement du programme de construction à longue échéance. Il sera lors en mesure de réunir les éléments qui, à côté des données techniques, sont nécessaires à l'élaboration du programme 1966.

« Il ne prendra jusque là aucune décision quelconque dans ce domaine.

« Il est possible, à ce propos, a déclaré M. le conseiller fédéral Tschudi, que le canton du Valais soit appelé à choisir entre la convention de l'autoroute Lausanne-Villeneuve et le commencement des travaux du Rawyl ».

Or, nous estimons que le Valais n'a pas à faire ce choix. Que diraient les Bâlois, par exemple, si on mettait en parallèle des travaux du St-Gothard et une route de première classe dans leur canton ? Accepteraient-ils, parce qu'ils sont

Belle fête en perspective

VEX. — Le 6 juin sera jour de grande fête à Vex à l'occasion du cinquantenaire de la Société de musique l'Echo des Glaciers. Un comité spécial travaille d'arrache-pied pour organiser une journée qui se marquera en lettres d'or dans les annales de la société.

Nous apprenons que cinq membres fondateurs sont encore en vie. Il s'agit de MM. Cyrille Pitteloud, ancien conseiller d'Etat, Camille Pitteloud, son frère, Camille Bovier et Antoine, et Rudaz William, actuellement directeur de la société l'Aurore.

Après cinquante ans de vie d'une société, un bon point peut être marqué grâce au dévouement et aux sacrifices des membres, qui chacun à sa place a su apporter à la collectivité le sang nécessaire à sa vitalité.

Aussi présentons-nous aux jubilaires, société et membres, nos félicitations et nos vœux en disant aussi en route pour les cent ans.

f.-g. g.

Sierre et la Noble Contrée

Assemblée générale du Ski-Club de la Brentaz

VERCORIN. — Samedi soir en la salle bourgeoise de Vercorin s'est tenue l'assemblée générale du Ski-Club de la Brentaz. Sur 162 membres que compte la société, près d'une quarantaine de membres étaient présents.

L'assemblée fut ouverte par les souhaits de bienvenue du président, M. Edmond Rudaz, qui releva la présence des trois membres de la Garde d'honneur, soit MM. Georges Siggen, Pierre Devanthéry et Camille Zuber. On passa ensuite à la lecture du protocole de la dernière assemblée par M. Maxy Devanthéry, secrétaire, puis à la lecture des comptes par Mme J. Imhof, caissière. Il est également donné connaissance du rapport des vérificateurs. Ces différents points à l'ordre du jour ne donnent lieu à aucun commentaire particulier.

Dans son rapport présidentiel, M. Rudaz retraça l'activité du Ski-Club pendant l'année et il releva la bonne marche des concours internationaux des silencieux au début de l'année. Il termine en remerciant chacun pour sa collaboration au sein de la société.

Au cours de l'assemblée, le comité démissionnaire a été renouvelé; il est dès lors constitué comme suit: Président: M. Edmond Rudaz; vice-président: M. Jean-Paul Main; secrétaire: Maxy Devanthéry; caissière: Mme J. Imhof; le chef technique sera désigné lors de l'assemblée d'automne. Les sociétaires ont discuté de la prochaine fête d'été de Vercorin (fête cantonale des lutteurs) et ont attribué différentes charges, (tombola, cantine, bar, montage, etc.).

L'assemblée se termine par la remise de l'insigne traditionnel à deux vétérans qui fêtent 25 ans d'activité au sein de la Fédération suisse de ski. Il s'agit de MM. Robert Albasini et Marcel Rudaz.

Excellente assemblée qui a démontré la bonne marche de la société du Ski-Club de la Brentaz.

Première communion

GRONE (UG). — Dimanche s'est déroulée à Grône l'émouvante cérémonie de la première communion. Ce sont pas moins de 20 enfants qui ont reçu dans la piété ce sacrement.

Importants travaux

MONTANA (UG). — Actuellement, d'importants travaux de fouilles ont lieu sur la route qui relie Montana à Crans; comme ces travaux occupent une grande partie de la chaussée, les automobilistes sont invités à faire preuve de patience et de prudence.

Récollection

ANNIVIERS. — A St-Jean, a eu lieu ce dimanche passé la récollection annuelle de tous les tertiaires de St-François du Val d'Anniviers. Le rév. père Juniper, du couvent des Capucins présidait la journée qui fut des plus fructueuses pour tous les membres — au nombre de 80 et venus de tous les villages de la vallée.

Décès d'une octogénaire

SIERRE. — A l'asile St-Joseph, s'est éteinte dans la journée d'hier, à l'âge de 80 ans, Mme Antoinette Pfammatter, de Sierre. La défunte était veuve et mère de plusieurs enfants.

Elle sera ensevelie mercredi matin à 10 heures en l'église Ste-Catherine.

Route carrossable

AYER. — A Ayer a débuté la construction d'une route carrossable dans le cadre du remaniement parcellaire. Cette route qui part du village d'Ayer desservira la région des Moyes. Les travaux ont été confiés à une entreprise siéroise.

Confirmation à Chermignon

CHERMIGNON. — Une centaine d'enfants ont reçu dimanche le sacrement de confirmation en l'église de Chermignon. Etaient présents à la cérémonie, le rév. père missionnaire Bernard Robyr, le rév. abbé Léonce Rey ainsi que plusieurs représentants des paroisses avoisinantes.



A propos du Maillot Rouge de la Chanson

Pour qui ce R. N. se prend-il? Il ne faut vraiment pas avoir froid aux yeux pour se permettre de juger des personnes qui ont mis tout leur cœur à préparer une soirée qui fut sur tout point une vraie réussite.

Pensez-vous Monsieur avoir le droit de juger des qualités des jeunes qui se sont présentés aux éliminatoires, plus que M. Rouge qui présenta la soirée et qui est professeur.

Il y a 7 ans que le maillot existe et il y a 7 ans que le public représente le jury, pourquoi faudrait-il changer pour des concurrents qui préféreraient qu'il y ait comme jury des personnes de l'endroit qui ne peuvent faire autrement que d'attribuer le 1er prix à leur chanteur.

N'êtes-vous pas assez sportif pour accepter que Richard Robyr gagne. Il présenta un numéro digne de cette soirée.

Quant à la jeunesse de Corin, elle ne perturbait pas plus la salle que tous les jeunes gens présents y compris les Ayentôts.

A travers le Haut-Valais

Nouveaux détails sur l'avalanche de Gletsch

GLETSCHE — Le tronçon Oberwald de la ligne de chemin de fer Furka-Oberalp est fermé pendant l'horaire d'hiver. La ligne de contact est chaque fois démontée en automne et le matériel mis en lieu sûr. Les travaux de déblaiement de la neige commencent chaque année à la fin avril ou au début de mai, tant du côté de Réalp que du côté d'Oberwald, afin que le trafic puisse reprendre dès l'entrée en vigueur de l'horaire d'été. Cette année-ci le changement d'horaire aura lieu le 30 mai. Les travaux de déblaiement de la neige ont débuté le 3 mai du côté valaisan.

Le 15 mai, les équipes travaillaient à l'enlèvement de la neige entre Gletsch et Muttbach. La composition, dont elles disposaient, comprenait une locomotive à vapeur et un chasse-neige de la compagnie du chemin de fer Brigue-Viège-Zermatt. Celle-ci rend de grands services. Le tracé étant sur une pente, les masses de neige sont projetées par le chasse-neige vers le bas de la vallée. Samedi à 14 h. 30, la composition se trouvait au km. 48,4, c'est-à-dire à 2,2 km. plus haut que la station de Gletsch. A 14 h. 40 une avalanche se détacha au km. 47,6 soit à environ 800 mètres au-dessous des équipes au travail. Elle recouvrit de nouveau la voie sur une distance d'une centaine de mètres. Le chef de service de la voie donna immédiatement l'ordre aux hommes travaillant au km. 48,4 de se retirer en direction de Gletsch. La locomotive et le chasse-neige ne purent dépasser le km. 47,6 à cause de l'avalanche signalée plus haut.

En raison du danger d'avalanche, il avait été prévu en effet de laisser en pleine voie les deux véhicules et de dégager la ligne le dimanche matin au moyen d'une fraiseuse Unimog, tandis que les ouvriers se reposaient sur la masse de neige. Le chef de service de la voie continuait sa route vers Gletsch afin d'informer la direction de la compagnie.

Or, à 15 h. 10, une deuxième avalanche, qui fut cette fois-ci meurtrière, descendit à proximité immédiate, soit au vcm 47.680. Les ouvriers de la voie avertirent aussitôt le mécanicien et le chauffeur de la locomotive, ainsi que les deux photographes-amateurs, qui étaient à proximité immédiate de la locomotive, du gros danger qui les menaçait. Le mécanicien donna aussitôt toute vapeur pour tenter d'éviter l'avalanche, mais il n'y parvint pas, si bien que la machine et le chasse-neige furent emportés par la masse de neige sur une distance d'une centaine de mètres. La tragédie fut observée par les ouvriers et des témoins à Gletsch de sorte que l'alarme put aussitôt être donnée et les travaux de secours organisés sans retard. Bientôt arrivèrent sur les lieux les équipes chargées du déblaiement des routes. Le groupe de sauvetage de la société des samaritains d'Oberwald, des chiens d'avalanches, la garde aérienne de sauvetage, des spécialistes de la compagnie des gardes-fortifications 11 et des particuliers soucieux d'apporter leur assistance.

Les travaux de secours furent rendus difficiles par la chute de nouvelles avalanches. Le danger était très

Le Rail dans le Haut-Valais

PARIS — L'hebdomadaire français «La vie du rail» consacre un article richement illustré au «Rail dans le Haut-Valais». Il rappelle que la demande de concession pour un chemin de fer Viège-Zermatt fut présentée en 1866 et acceptée en 1886. La ligne fut ouverte au public en 1891. En 1930, afin d'améliorer les relations avec les trains des CFF du BLS et de la Furka-Oberalp, la ligne Zermatt-Viège était prolongée jusqu'à Brigue.

L'article souligne les réalisations techniques de cette ligne de 44 km., qui enjambe torrents et précipices grâce à huit ponts et à quatorze tunnels ou galeries de protection. Il souligne aussi l'originalité du contrat de 1931 par lequel l'Etat du Valais s'engageait à interdire tout trafic automobile entre St-Nicolas et Zermatt. C'est pourquoi les Zermattois ont encore le rare privilège de ne pas être troublés par le bruit des moteurs. Cette enviable tranquillité semble bien protégée puisque la nouvelle route en

construction dans la vallée précise l'hebdomadaire des cheminots français, ne dépassera pas Taesch.

Aujourd'hui, le chemin de fer Viège-Zermatt joue un rôle important dans la vie économique et touristique du Haut-Valais. Le temps n'est plus où les trains, encore à vapeur, ne circulaient qu'en été.

«La vie du rail» parle ensuite du chemin de fer à ciel ouvert le plus haut d'Europe. Le Zermatt-Gornergrat (3.089 m.) alors que le projet d'une voie ferrée pour le Cervin était abandonné. La ligne du Gornergrat fut ouverte en 1898. Elle a été construite dans le plus grand respect du paysage et, équipée aujourd'hui d'installations modernes, elle constitue un atout majeur pour le développement économique de la région.

Enfin, le téléphérique Gornergrat-Stockhorn, achevé en 1958 est devenu une base de départ idéale pour les courses d'été et les longues descentes offertes aux amateurs de ski d'hiver et de printemps.

«La vie du rail» rend hommage aux réalisateurs du réseau ferroviaire haut-valaisan, grâce à eux, la vallée de la Viège — l'un des joyaux du Valais — n'inspire plus l'effroi et n'est plus «l'affreux désert» dont parlait en 1776 l'homme de science bernois G. S. Gruner.

La foire de mai

VIEGE (Er). — Si les arrivages de bétail ont été relativement importants, en revanche, le mouvement des affaires proprement dites fut assez faible pour la foire d'hier. Alors, qu'avec les premières heures du matin, les marchands ambulants avaient été nombreux à s'installer, subitement la pluie se mit à tomber et obligea bon nombre d'acheteurs de s'en aller. Cependant l'autorité communale de contrôle pouvait enregistrer les arrivées suivantes sur la place du marché au bétail.

Ce sont: vaches 20, génisses 11, veaux 22, mouton 1, chèvres 2, porcs 112. En outre quelques 35 stands avaient été installés à l'intérieur de la localité, mais franchement, pour leurs propriétaires, la journée ne fut pas très intéressante.

Première communion et fête patronale

AYENT (D). — Plus de 100 enfants ont fait leur Première communion. Un cortège s'est formé de la place des écoles à l'église. Pendant leur entrée à l'église, l'«Echo du Rawyl» a joué le «Saint des anges», partition offerte gracieusement par M. Adrien Savioz de Saxonne.

Un grand merci de la part de la population à M. Savioz et à l'«Echo du Rawyl» pour avoir rehaussé cette fête par plusieurs interprétations de morceaux de circonstances très appréciées. Cette double fête de la Première communion et de la patronale à Ayent a été dignement célébrée par tous les fidèles de la paroisse.

grand en raison de la pluie et de l'orage. Des avalanches durent être provoquées artificiellement au moyen d'explosifs sur toutes les pentes environnantes afin de permettre aux équipes de secours de travailler en toute sécurité. Il était aussi difficile de savoir si les victimes se trouvaient ensevelies sous les masses de neige au fond de la vallée ou sur la pente à proximité immédiate de la locomotive. Ce n'est qu'à 20 heures, que les premiers sauveteurs arrivèrent auprès de la locomotive où ils percèrent les appels au secours du mécanicien et finirent par découvrir les quatre hommes ensevelis sous la neige et les briquettes de charbon, dans le poste de commandant de la locomotive. Hélas, seul le mécanicien était encore en vie. Le médecin ne put que constater le décès du chauffeur et des deux amateurs-photographes.

Le mécanicien, blessé, a été conduit à l'hôpital de Brigue après avoir reçu les premiers soins à Gletsch. Les corps ont été conduits à Brigue la nuit même.



Madame Veuve Sophie Broccard et ses enfants et petits-enfants, à Salins; Les enfants et petits-enfants de feu Louis Hiroz-Broccard, à Salins et Aproz;

Monsieur et Madame Julien Broccard et leurs enfants et petits-enfants, à Genève; Madame Veuve Pauline Broccard et ses enfants et petits-enfants, à Salins et Conthey; Madame et Monsieur Arnold Broccard et leurs enfants, à Salins;

Les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

MADAME VEUVE

Marie BROCCARD

L'ensevelissement aura lieu le mercredi 19 mai à 10 heures.

Départ du convoi mortuaire: Prarain.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Douloureusement éprouvés par la séparation, mais réconfortés par l'Espérance chrétienne, nous avons le pénible devoir de faire part que le Seigneur, dont le Cœur est tendresse et miséricorde, a rappelé à Lui, après une courte maladie, le 17 mai 1965, l'âme de

MADAME VEUVE

Adelina BERTHOUSOZ

née BIANCO

La chère défunte a regagné la Maison du Père, à l'âge de 76 ans, réconfortée par les Secours de notre Mère l'Eglise.

Les parents et ses proches:

La famille de Paul Berthousoz-Zuchuat, à Sensine-Conthey; La famille de feu Marcel Berthousoz-Fumeaux, à Sensine-Conthey; La famille de feu Clovis Bianco-Putallaz, à Conthey et Sion; Les enfants de feu Hermann Bianco-Vercasson, à Versoix et Annonay (France);

La famille de feu François Bianco-Quennoz, à Conthey, Courtelary et La Chaux-de-Fonds;

La famille de feu Elie Cotter-Bianco, à Vétroz;

La famille de Victor Bianco-Vergères, à Conthey et Yverdon; Mademoiselle Alphonsine Berthousoz, à Sensine-Conthey;

Les familles parentes et alliées.

L'office d'ensevelissement aura lieu le mercredi 19 mai 1965, à 10 heures, à l'église de St-Séverin-Conthey.

Selon le désir de la défunte, on est prié de n'offrir ni fleurs, ni couronnes, mais de penser à des offrandes de messes ou à des dons aux Missions.

Priez pour elle.

Cet avis tient lieu de faire-part.

EN MARGE DE L'ANNEE DU 150me ANNIVERSAIRE

Quelques dates de l'histoire de notre canton

AUJOURD'HUI 18 MAI:

Il y a 732 ans (18 mai 1233): un traité réunit, sur les bords de la Morge, Aymon de Savoie et l'évêque Landri de Mont.

Le comte de Savoie dut s'engager à démolir le château de Montorge construit sur les territoires de l'Evêque; il ne le fut qu'en partie. Plus tard, l'évêque le reconstruit pour en faire une place forte contre les Savoyards.

Il y a 643 ans (18 mai 1322): l'évêque de Sion rend à Guillaume, sautier de la Soie, tous les biens qu'il lui avait confisqués à cause de ses méfaits.

Il y a 574 ans (18 mai 1391): des querelles de la part des Valaisans avaient été la conséquence d'inimitié avec leurs voisins du val de Frutigen. Ces différends furent soumis à la diète des trois cantons primitifs à Lucerne. Les députés du Valais s'y présentèrent et se soumièrent à payer à Berne une indemnité de 1000 florins.

Il y a 166 ans (18 mai 1799): les troupes helvétiques repoussent les Haut-Valaisans et occupent Finges, Loèche, Varone et le poste des Echelles.

Il y a 125 ans (18 mai 1840): le Grand Conseil se réunit à Sion et le Dr Joseph Barman évoquant les récents événements entre Haut et Bas-Valaisans demande la concordance. Il est réélu peu après par 66 suffrages sur 74 votants, réélection qui fut le sceau apposé à la réconciliation des deux parties du canton.

Il y a 121 ans (18 mai 1844): pour des raisons politiques (Jeune Suisse et conservateurs) 800 hommes du Bas marchent sur Sion tandis que 8000 Haut-Valaisans entrent à Sion, tambour battant. Les libéraux se retirent sur Ardon, Riddes et Martigny devant les forces supérieures.

Il y a 47 ans (18 mai 1918): le nouveau droit canon stipule que la nomination des évêques se fait par le Saint-Siège. Jusque-là, il était élu par le Grand Conseil sur présentation de 4 candidats faite par le Vénérable Chapitre.

Il y a 30 ans (18 mai 1935): l'hôpital de Sion se transforme en hôpital régional pour les districts de Sion, Hérens et Conthey.

VP

La Chine aurait utilisé une fusée à ogive nucléaire pour sa « 2e bombe »

TOKIO. — La nouvelle selon laquelle la Chine aurait utilisé une fusée à ogive nucléaire pour sa deuxième expérience atomique vendredi, suscite un certain émoi à Tokio.

En l'absence de toute réaction officielle, cette information sensationnelle est généralement tenue pour authentique dans la capitale japonaise, bien que certains experts gouvernementaux ne puissent pas cacher leur surprise. Les militaires japonais avaient prévu que la Chine ne serait pas en mesure de réaliser un tel exploit avant 1971.

La nouvelle, recueillie à Pékin par les correspondants de la presse japonaise, est attribuée par le journal « Asahi » à « des sources qui font autorité ». Selon le correspondant de la chaîne nationale de radio et de télévision « NHK », la révélation aurait été faite par « un fonctionnaire chinois de haut rang ».

Dans les milieux informés, on note que le communiqué officiel de Pékin annonçait que la bombe avait explosé

en l'air, mais ne précisait pas comment.

Les militaires japonais des forces d'auto-défense avaient estimé qu'il faudrait encore six ans à la Chine pour produire une fusée de portée moyenne — mille kilomètres — qui soit en mesure de transporter une bombe d'une tonne.

La Chine, indique-t-on de même source, a reçu des fusées sol-air et air-air de l'URSS durant les années

1958 et 1959. Elle bénéficie d'autre part de l'expérience acquise aux Etats-Unis par le savant chinois Chien Hsueh-Sen.

Immédiatement après la deuxième guerre mondiale, celui-ci a été envoyé aux Etats-Unis pour étudier les fusées utilisées par l'Allemagne, il a été professeur à l'Institut de technologie du Massachusetts, et a même été employé par la marine américaine à titre de consultant. Rentré en Chine en 1955, il est officiellement directeur de l'Institut des recherches dynamiques de l'Académie des sciences de Pékin, mais il passe pour diriger le programme de développement des fusées.

Par ailleurs, les météorologues ont commencé à enregistrer une hausse de la radioactivité de la pluie deux ou trois fois supérieure à la normale, soit 0,6 micro-microcurie par centimètre cube. Le professeur Seitaro Koyama, de l'Université des sciences de Tokyo, a annoncé qu'au cours de son analyse il a détecté une particule « géante » de poussière dimanche soir à 19 heures. La particule était chargée de 15 000 micro-microcuries.

Déclarations Messmer et Jacquet au sujet d'accords aéronautiques

LONDRES. — « Nous sommes très satisfaits des accords d'aéronautique qui ont été conclus, a déclaré hier soir à Londres M. Pierre Messmer, ministre français de la défense. Ces accords constituent en effet une confirmation de la collaboration entre la France et la Grande-Bretagne en matière d'aviation qui avait été inaugurée par le projet du « Concorde ». Cette collaboration se développe maintenant sur des bases beaucoup plus larges et se projette très sensiblement dans l'avenir.

Il faut aussi souligner a dit M. Messmer qu'il s'agit du premier projet militaire réellement important qui ait été mis sur pied entre la France et la Grande Bretagne depuis 1940. « J'y vois un grand motif de satisfaction du point de vue de la politique générale ».

Le ministre français de la Défense qui doit rendre compte demain au Conseil des ministres des détails des accords signés, s'est refusé à toute autre précision. Il a marqué notamment sa satisfaction du financement initial des deux projets qui, a-t-il dit, doit permettre leur démarrage sans aucun délai.

De son côté, M. Marc Jacquet, ministre des Transports, a déclaré que les deux pays devaient étudier ensemble la construction éventuelle d'un avion subsonique gros porteur. Cet avion de transport devrait em-

mener 200 passagers environ et avoir un rayon d'action de 400 à 1500 kilomètres.

Il existe actuellement deux projets, l'un britannique, le « Trident ». L'autre émanant de Sud Aviation, le « Gallion ». Les deux gouvernements ont constitué un groupe de travail commun. Il sera chargé essentiellement de définir le type d'appareil qui paraîtra le plus conforme aux prévisions de l'aéronautique de transport civil. Ce groupe de travail devra aussi procéder à l'indispensable recherche des marches. Il serait souhaitable, a précisé M. Jacquet, qu'un tel avion puisse être mis en service vers 1970.

Les dépenses engagées dans ce projet, si les deux gouvernements décident de le mener à bien, seraient de l'ordre de 250 millions de francs pour chacun des deux pays.

Une fois de plus Mc Namara repose le problème vietnamien

WASHINGTON. — Le nombre des raids aériens au Vietnam, 325 en janvier — avant les attaques au nord du 17e parallèle — est passé à 1125 en février, à 3038 en mars et à 4 700 en avril, a déclaré M. Robert McNamara au cours d'un exposé à huis clos devant la commission des crédits de la chambre le 4 mai, exposé dont une version censurée a été publiée hier.

Le secrétaire à la Défense a appuyé la requête du président Johnson en faveur d'un crédit extraordinaire de 700 millions de dollars au titre de l'aide militaire au Sud-Vietnam, mais a ajouté : « au rythme actuel des attaques aériennes, la situation se modifie si rapidement que je ne puis prévoir ce qui sera requis au point de vue financier le mois prochain ».

On rappelle toutefois que, depuis cinq jours, une pause est intervenue dans les raids américains contre le Nord-Vietnam.

Faisant le bilan des attaques aériennes américaines, M. McNamara a déclaré : « Sur 25 ponts principaux situés entre les 17e et 20e parallèles, nous en avons détruit 23, et 10 à 15 % des stocks de munitions et de carburant de l'adversaire ont été anéantis ».

Le secrétaire à la Défense a indiqué que le pourcentage des pertes américaines en avions, qui était de 2 % par rapport au nombre des attaques

« il y a un mois ou deux », était tombé à 1 % au début de mai. Au cours des quatre dernières années, les Etats-Unis ont perdu 157 appareils au Vietnam, mais disposent actuellement dans ce pays de 5500 avions. Parallèlement 152 hélicoptères ont été abattus mais 5200 sont actuellement à pied d'œuvre. Les fournitures au gouvernement de ce type d'appareils (415 pendant l'année fiscale 1960-1961) ont plus que doublé.

Enfin M. McNamara a déclaré que les Etats-Unis disposaient de 400 bataillons d'intervention. Il a donné des précisions sur le nombre de ces unités qui se trouvent au Vietnam et à Saint-Domingue, mais cette partie de son exposé a été censurée.

L'affaire Tykocinski

BERLIN. — Selon les milieux bien informés de Berlin-Ouest, la demande d'asile politique faite par le dirigeant de la mission militaire polonaise à Berlin-Ouest, Vladislav Tykocinski, est due à l'antisémitisme croissant qui se développe en Pologne.

Toujours selon ces milieux, M. Tykocinski aurait évoqué cette question samedi avec M. Félix Baranovski, ambassadeur polonais à Berlin-est. Celui-ci, qui est aussi israélien, aurait alors désigné M. Mieczyslaw Moszczar — ministre de l'intérieur que l'on dit antisémite — comme « stalinien ».

C'est à la suite de cet entretien que M. Tykocinski, qui dirigeait la mission militaire polonaise à Berlin-Ouest depuis 1957, aurait décidé de quitter son poste et de demander l'asile politique. M. Tykocinski a été en poste en Corée, à Vienne et à Rome avant de venir à Berlin.

Un porte-parole du Département d'Etat américain a déclaré à Washington que la demande d'asile devait encore être étudiée.

Vol d'un tableau

ROME. — La princesse Orietta Doria Pamphili, a avisé la police que des inconnus avaient subtilisé et remplacé par une copie, dans la galerie de son palais de la Via del Corso, à Rome, la belle « Agata Schenhoven », du peintre flamand Jen van Schoorel (1529), dont la valeur est de 60 millions de lires. Le vol a été découvert par le gardien de la galerie.

Un « Oscar » et un baiser pour Ustinov



L'acteur de cinéma très connu Peter Ustinov a reçu l'« Oscar » pour son film « Topkapi ». Cette distinction lui a été remise par la séduisante Sophia Loren.

Bilan de l'avalanche de la Zugspitze Neuf morts - 16 disparus - 39 blessés

GARMISCH-PÄRTENKIRCHEN. — Neuf morts, 16 disparus officiellement enregistrés, 17 blessés graves et 22 blessés légers, tel était hier matin le bilan de la catastrophe de la Zugspitze. Cependant, les sauveteurs estiment que le nombre des victimes sera sans doute beaucoup plus élevé.

L'avalanche qui a déferlé du versant sud de la Zugspitze, se décrochant de la crête de la montagne à environ 300 mètres au-dessus de l'hôtel Schneefernerhaus, a passé sur le toit de l'hôtel, balayé la terrasse-solarium pleine de monde, glissé le long de la pente très raide au-dessous de l'hôtel sur environ 200 mètres jusqu'à une sorte de petit vallon, et remonté l'autre versant sur une distance d'une centaine de mètres.

Sur les 6 remonte-pentes construits dans ces parages, les trois plus importants, en dehors de la zone de l'avalanche, ne fonctionnaient pas, leurs câbles étant ensevelis sous les masses de neige. La station de base de l'un des trois qui fonctionnaient samedi après-midi est précisément situé sur

le versant que l'avalanche a remonté dans sa course mortelle. De nombreux skieurs y ont été ensevelis sous près de 10 mètres de neige.

Tous les experts estiment que la cause de la catastrophe réside dans les masses de neige énormes accumulées cette année sur la Zugspitze. La

couche en effet atteint plus de 7 mètres alors qu'en temps normal elle ne dépasse pas 4 mètres. Le versant sud où l'avalanche s'est déclenchée est habituellement entièrement libre de neige en cette saison. Des dispositifs de protection contre les avalanches ont été construits au-dessus et en-dessous de l'hôtel Schneefernerhaus, mais ils se sont révélés insuffisants pour cette masse de neige exceptionnelle.

Une dixième victime de l'avalanche de la Zugspitze est mort en fin de fin de matinée dans un hôpital de Garmisch-Partenkirchen, mais tous les autres blessés actuellement hospitalisés sont hors de danger.

Les travaux de sauvetage se poursuivront toute la journée pour tenter de dégager encore des corps sinon des survivants. La neige durcie a en effet enlevé tout espoir aux sauveteurs travaillant par équipes. S'il neige de nouveau, l'action sera vraisemblablement arrêtée à la fin de cette journée. Grâce aux récits des rescapés, on a établi maintenant que le nombre des victimes ensevelies sous une dizaine de mètres de neige devenue dure comme du béton est d'au moins dix et ne dépasserait pas trente. Il s'agit d'évaluations fournies par les survivants qui ont précisé leur position ainsi que le nombre approximatif des personnes qui les entouraient au moment où la catastrophe s'est produite.

La Grande-Bretagne et les indemnités aux victimes de nazis

LONDRES (Ats-Reuter). — M. Walter Padley, ministre d'Etat auprès du Foreign Office, a déclaré lundi à la Chambre des communes que la Grande-Bretagne avait attiré l'attention de l'Allemagne occidentale sur le fait que toutes les victimes des nazis devaient être indemnisées. Un député israélien appartenant au parti travailliste, Sir Barnett Janner, avait demandé à M. Padley d'entreprendre des démarches à ce sujet.

Selon Sir Janner, certaines des victimes ne sont pas touchées par la loi, car elles se trouvaient en Europe orientale en 1953 et n'ont pu faire valoir leurs revendications. Sir Janner a demandé à M. Padley de faire des démarches avant que la République fédérale ne prenne une décision définitive.

Victimes du cyclone au Pakistan oriental

DACCA. — Onze mille personnes au moins ont péri dans le seul district de Barisal (Pakistan oriental), à la suite du cyclone qui a ravagé huit districts de cette province mardi dernier, indiquent les dernières estimations. On craint que le bilan total de cette catastrophe ne dépasse 12 000 morts.

Plusieurs milliers de personnes sont dans un dénuement complet, et une pénurie aiguë d'eau potable, de vivres et de vêtements sévit dans les régions sinistrées.

Manifestations à La Paz

LA PAZ (AFP). — Sept mille personnes ont commencé à manifester à La Paz. Elles défilent dans les rues en criant des slogans contre « La botte militaire » et en réclamant le retour de M. Juan Lechin, leader syndical expulsé. Les manifestants convergent vers le palais du gouvernement et l'ambassade des Etats-Unis, fortement gardés par les troupes de la « Force nationale ».

Des groupes de manifestants ont été dispersés dans le centre de la ville mais ils se sont reformés et entendent poursuivre leur marche.

Selon les premières informations, 15 personnes ont été blessées. Les forces gouvernementales lancent des grenades lacrymogènes. Sporadiquement, on entend des coups de feu.

A travers la Suisse

Avion écrasé Quatre tués

BERNE. — L'office fédéral de l'air communique :

Lundi, vers midi, un avion privé bimoteur est parti de Samedan pour se rendre à Zurich. L'appareil n'étant pas arrivé à son lieu de destination, l'office fédéral de l'air a fait organiser des opérations de recherches. Un hélicoptère militaire a repéré l'avion en fin d'après-midi près de l'hospice de la Fluella. Les quatre occupants étaient morts. Les corps seront ramenés dans la vallée mardi et on ouvrira une enquête sur les causes de l'accident.

Tremblement de terre

Hong-Kong (Ats-Afp). — L'observatoire royal de Hong-Kong a enregistré très tôt mardi matin (temps local) un fort tremblement de terre, dont l'épicentre se trouve à 480 km.

Explosion de la mine « Cambrian »

LONDRES (Ats-Afp). — L'explosion de la mine « Cambrian », dans le Pays de Galle, a fait trente et un morts, confirme-t-on officiellement. Treize mineurs ont été blessés.